

**CERCLE GÉNÉALOGIQUE
ET HÉRALDIQUE
DE L'Auvergne ET DU VELAY**



A moi Auvergne !

Dans ce numéro :

Clermont fin XVII^e – des impôts

Les confréries de pénitents

Un confiseur d'Auvergne

Un apothicaire CALEMARD

Des officiers généraux 14-18

Généalogies auvergnates :

Un Prussien à Brioude : Krickeberk

Marie VERNET-WORTH

Compléments VILLOT, de MORÉ

et vos rubriques habituelles :

Actualités, Questions/Réponses, etc.



Le « débeurdinoire » de St-Menoux (cf 2^e de couverture)

PUBLICATION TRIMESTRIELLE – 39^e ANNÉE – 2^e TR. 2016

N° 156

mai 2016

8,25 €le numéro

Savez vous ce qu'est un « beurdin » ?

(annexe de l'article de Jacques PAGEIX (pages 80-83))



Marcel LACHIVER (*Dictionnaire du monde rural*) : **Bredin** (adj) (*ou beurdin*) : dans tous les parlers du Centre, idiot, innocent, un peu stupide, simplet, mais plus par plaisanterie que par intention injurieuse

NDLR :

Comme fréquemment dans les dialectes dépendant de l'Occitan les lettres « BRE » sont inversées et la prononciation habituelle est « **beurdin** », d'où le « **debeurdinoire** »

(notre « e » n'existe pas en Occitan qui le prononce « é », d'où l'impossibilité de prononcer « bre » et la phonétique « **beur** », d'où, par ex., le patronyme que nous écrivons « **bremont** », se prononçait en fait « **beurmont** »)

Saint-Menoux, situé à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de Moulins, était une abbaye de femmes dont il ne subsiste que l'église.

On peut voir dans le chœur de cette église une curiosité notable, le fameux « **débeurdinoire** » : c'est une sorte de sarcophage avec deux petites ouvertures quadrilobées laissant voir les reliques du Saint et une ouverture plus large où les « simplets » pouvaient passer leur tête, tout en psalmodiant une prière, espérant ainsi recouvrer la raison ...

(clichés et notes de Jacques PAGEIX sur *St-Menoux*)



Selon Wikipedia :

Au VII^e siècle, un évêque irlandais (ou breton, selon les sources) dénommé **Menulphe**, passe par le village, alors nommé Mailly, et y rend son dernier soupir. Rapidement, des miracles se produisent et attirent une foule de pèlerins.

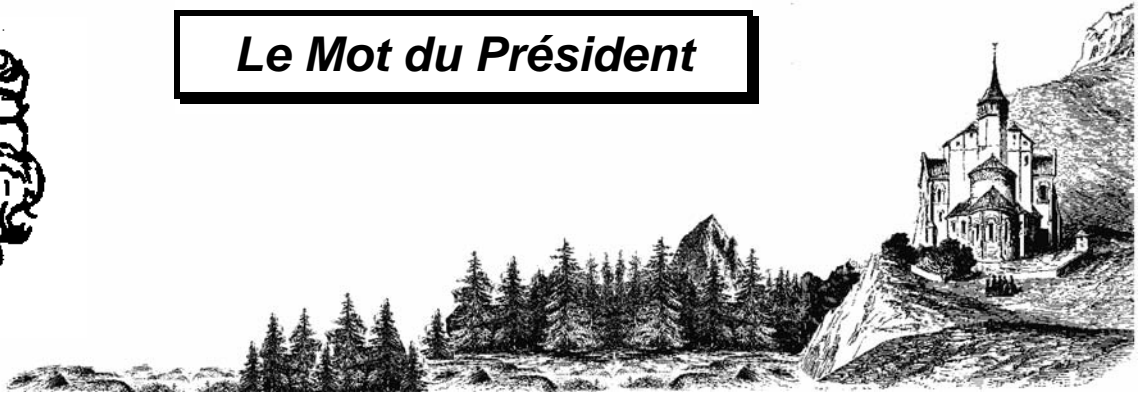
La dépouille du saint est en effet réputée rendre leur esprit aux personnes un peu dérangées. Le village est renommé Saint-Menoux et une abbaye de bénédictines est créée au X^e siècle pour accueillir les pèlerins.

Le nom **débredinoire** provient du mot **bredin**, qui signifie « simple d'esprit » en dialecte bourbonnais.

Après d'importantes destructions et profanations à la Révolution, seule l'église subsiste. À l'intérieur, le sarcophage du saint contient encore une partie des reliques. Le sarcophage est percé sur le flanc d'un trou en demi-cercle, dans lequel les « simples d'esprit » viennent passer la tête pour y laisser leur « folie » ou tout simplement leurs maux de tête. Mais gare à ne pas toucher les bords du trou en passant sa tête, car la légende veut que celui qui le ferait récupérerait toute la folie de ceux qui sont passés avant lui.



Le Mot du Président



Chers Amis,

Ce présent numéro de « A moi Auvergne » vous parvient avec retard par rapport à sa date normale de parution et j'en suis responsable en ayant laissé « dériver » sa mise en page.

Je vous prie de m'en excuser, en espérant que son contenu vous apportera plein de satisfactions.

Comme vous le savez, ce contenu n'est pas exclusivement généalogique ou, plus exactement, quand nous évoquons des personnalités ou des personnages connus, leurs ancêtres nous intéressent sous deux aspects. Expliquer si possible leur devenir à partir de leur base familiale, mais aussi nous permettre de découvrir que comme beaucoup le disent nous sommes « tous cousins ».

Bien entendu, à côté de ces éléments généalogiques, il est pour nous important de connaître l'environnement de tous les jours de nos ancêtres et de comprendre le milieu dans lequel ils ont vécu. Les Historiens, l'École nous ont appris la « Grande Histoire », les événements, les guerres, etc. , mais pas ce qui se passait dans nos villes et nos villages. Comment vivaient-ils ou, plus exactement, pour beaucoup d'entre eux, comment survivaient-ils ?

Comme vous pourrez le constater, nous continuons à utiliser nos pages de couverture pour vous permettre de découvrir des images intéressantes. Cela a pour inconvénient de renvoyer le « Sommaire » en dernière page. Mais est-ce vraiment un inconvénient ?

Vous trouverez donc dans ce numéro les disputes créées à Clermont, autour de 1700 par la répartition des impôts, et les tentatives des « privilégiés » pour réduire le montant de leur propre impôt, des métiers particuliers, confiseur, apothicaire.

Un migrant d'origine allemande qui a fait souche grâce à la Gendarmerie.

Toute une série d'officiers généraux de la Grande Guerre, à côté du bien connu maréchal FAYOLLE, étaient originaires d'Auvergne, découvrez-les.

Et puis, la première femme « mannequin de Haute-Couture », (épouse WORTH), une clermontoise, née VERNET.

Dernier point, pour le futur, vous verrez dans les comptes-rendus d'AG et de conseil d'administration, que nous avons décidé de créer un « grand événement » pour les 40 ans de notre cercle, en mars 2018 à Clermont.

Un joli projet, mais de l'activité et du travail en perspective !

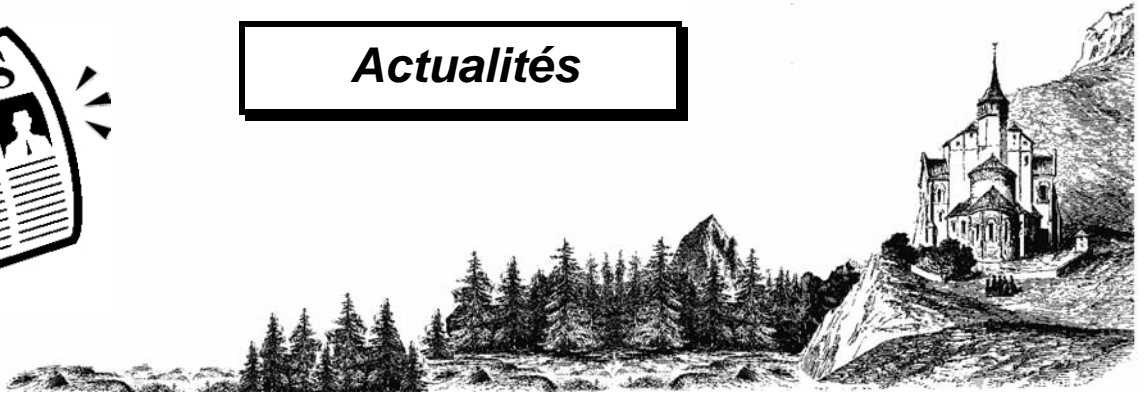
Bien cordialement à tous

Alain ROSSI

Vous trouverez le sommaire de ce numéro et les adresses de contact en dernières pages de la revue. Merci de vous y reporter.



Actualités



par les adhérents et la rédaction

HISTOIRES D'ARCHIVES

Le Conseil supérieur des Archives installé

Comme vous le savez, ce conseil, qui vient d'être créé, est présidé par Jean-Louis DEBRÉ, ex-président du Conseil constitutionnel.

Il a été « installé » officiellement le 3 mai par la ministre de la Culture, avec devant lui les « grands chantiers » que constituent l'archivage des données numériques, la meilleure connaissance des archives par le grand public et la promotion de la « paix des mémoires ».

On peut regretter que ce Conseil n'est pas été créé plus tôt, car il aurait (peut-être !) pu éviter les individualisations d'accès des différentes archives départementales, par l'édition de « normes ». Espérons que l'accès gratuit aux registres d'état-civil restera la « norme ».

Par contre, il ne semble pas que le gouvernement accepte de revenir sur la suppression du second registre, avec le risque de voir disparaître nos généalogies.

Les Archives nationales : décisions immobilières

Le quadrilatère des Archives délimité par les rues des Francs-Bourgeois, des Quatre-Fils et Vieille-du-Temple (4 ha) va connaître une révolution patrimoniale en rationalisant l'immobilier du ministère de la Culture.

Du fait du transfert à Pierrefitte de 45 km de linéaire d'archives, le ministère semble avoir décidé de regrouper dans ce quadrilatère la plus grande partie de ses 7 sites franciliens.

Accueillant l'administration centrale de la Culture, le quadrilatère conservera les archives jusqu'en 1790 et, surtout, le Minutier central, source historique essentielle.

Parallèlement les archives vont bénéficier d'avancées pour leur conservation et leur diffusion : sortir les archives des sous-sols (crue centennale) et des combles des hôtels de Soubise et Clisson (risques d'incendie), et améliorer les espaces permettant une valorisation scientifique, culturelle et pédagogique des archives

Les archives de Fontainebleau

On sait que le site des AN de Fontainebleau est fermé depuis deux ans, en raison d'une menace d'effondrement de

plancher à la suite d'une fuite d'eau (qui a d'ailleurs endommagé une partie des fonds).

En ce qui nous concerne directement, étaient conservés à Fontainebleau les dossiers de naturalisation. Depuis la fermeture, leur consultation nécessitait de passer commande puis d'attendre leur déplacement de Fontainebleau à Pierrefitte. Un poème !

Alors que ses collections auraient dues être déplacées à Pierrefitte, les personnels locaux (qui vivent à Fontainebleau ou alentours) s'opposent à ce déplacement. On peut les comprendre, mais cette fois le déplacement des 60 km du fonds de Fontainebleau devient urgent, à la fois pour préserver ces fonds et pour limiter les dépenses de consultation.

Les fiches matricules du Cantal

Une grande partie en a été numérisée et est maintenant en ligne et, aussi, accessibles sur le site du « Grand Mémorial » où ces fiches sont indexées :

<http://www.culture.fr/Genealogie/Grand-Memorial>

Grâce à l'indexation de ce site, une fois votre « conscrit » identifié, en un clic vous avez accès à sa fiche matricule.

A noter cependant, et c'est très gênant pour nos recherches, que la numérisation et l'indexation ont été faites dans l'optique exclusive du Grand-Memorial.

De ce fait les fiches antérieures à la classe 1887 ne sont pas accessibles sur le site des AD du Cantal, car « elles ne concernent pas la guerre de 14-18 ». Effectivement, les conscrits des classes antérieures, avaient plus de 47 ans en 1914 et étaient alors dégagés des obligations militaires.

Pour mémoire, le bureau d'Aurillac était chargé de la centralisation, outre les fiches du Cantal, des fiches de l'arrondissement de Brioude, qui se trouvent donc aux AD du Cantal, mélangées aux fiches de ce département, sans duplication ni répertoire vers les AD de la Haute-Loire.

Il est donc inutile de les chercher au Puy-en-Velay.

Pour ce qui concerne la recherche par l'indexation du Grand-Memorial, (réalisé par APROGEMERE), rien ne permet d'identifier les « conscrits » originaires de la Haute-Loire, ce qui ne facilite pas nos recherches. Mais c'est mieux que rien !

NOUVEAUX OUTILS DE RECHERCHE

La Presse locale

La presse locale ancienne, très consultée en bibliothèques et archives, constitue une source capitale pour l'histoire locale et, aussi, pour l'histoire des « incidents » locaux ayant pu affecter la vie de nos familles.

Lancé par la BnF, fruit d'un important travail collaboratif avec d'autres établissements, ce nouveau site propose aujourd'hui un accès gratuit à plus de 1.400 titres de presse parmi les 29.000 références des origines à 1944.

Une interface simple et intuitive qui offre plusieurs modes d'exploration : recherche cartographique permettant d'afficher la liste des journaux de la région, le département ou l'arrondissement choisis ; recherche simple par mot ou recherches multicritères ; parcours guidés autour de thématiques variées, de langues, de politiques Le cas échéant, la version numérisée du journal, consultable dans Gallica ou d'autres bibliothèques numériques est accessible par un lien :

<http://presselocaleancienne.bnf.fr/accueil>

On n'aura garde d'oublier le site de la ville d'Issoire (63) où le « **Moniteur d'Issoire** » est consultable en ligne de 1874 à 1939. Les journaux sont « recherchables » en « mode texte » permettant d'afficher la page où se trouve le mot recherché :

<http://archives.issuire.fr/>

Les CALEMARD du Livradois-Forez

Laurence FROMENT et Jean-Yves RONCIN nous proposent ce livre issu de plusieurs années de recherche sur ce patronyme et les familles alliées et descendantes.

Il s'agit de descendances sur 10 générations depuis la seconde moitié du XVI^e siècle jusqu'à la Révolution. Il comporte deux tomes : le premier, de 600 pages, concerne les CALEMARD originaires de Saillant (63), la seconde de 436 pages, concerne les CALEMARD originaires de Lavieu (42) et du Lyonnais, avec un index et une descendance permettant de retrouver aisément chaque individu mentionné.

Le livre est illustré d'une copieuse iconographie et de nombreux extraits d'actes notariés.

Bien entendu, la descendance comporte les changements de patronymes issus des mariages des filles !

Le livre ne s'appuie que sur des sources consultables publiquement, et met à bas le mythe d'une origine espagnole du patronyme (Jeronimo CALOMARDO !), qui n'a aucune base sérieuse.

Publié par La Diana de Montbrison (42) en février dernier, son tirage a été limité aux seules souscriptions reçues. Pour s'en procurer des copies (67 €+ frais de port), il faut s'adresser à Jean-Yves RONCIN : roncinjy@orange.fr

(pour mémoire, J-Y RONCIN, travailleur acharné, est l'auteur d'un dépouillement des contrats de mariage et testaments de notaires du canton de St-Jean-Soleymieux aux XVI-XVIII^{es} siècles, publié par La Diana, il y a plusieurs années)

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE GÉNÉALOGIE

Après 3 années à sa tête, le bureau de la FFG, à laquelle nous appartenons, vient de changer.

En raison de son âge, le Président Jean-François PELLAN, n'a pas souhaité renouveler son mandat.

Le nouveau Président en est maintenant, et pour 3 ans, Thierry CHESTIER, l'organisateur du Congrès national de Poitiers de septembre dernier. Un certain nombre d'anciens membres du bureau y demeurent : Jean-Paul CORNU (Midi Provence), comme 1^{er} vice-président ; Christophe DRUGY (Nord-Pas-de-Calais) comme secrétaire général ; Patricia PILLORGER comme trésorière.

Notre serviteur en demeure Administrateur, au titre de l'UGABV (Union Généalogique Auvergne-Bourbonnais-Velay).

A noter, que, sous la houlette de J.F. PELLAN, la FFG a enclenché un processus de Reconnaissance d'Utilité Publique, qui peut accroître notre reconnaissance..

DIVERS

Abbaye St-Géraud d'Aurillac

Le 17 juin, à partir de 10h à l'Auditorium du Musée des Volcans, une série de conférences est consacrée au Projet Collectif de Recherche « *Un monasterium à l'ombre d'un oppidum : le cas de l'abbaye Saint-Géraud d'Aurillac* »

Organisé par Lucie Dorsy, directrice des AD d'Aurillac, ces conférences font le point sur la topographie de l'abbaye et son état moral et matériel en rapport avec l'enquête secrète de 1555 avant sa sécularisation et la grande épreuve de 1569.

Les monuments aux morts doivent avoir des noms

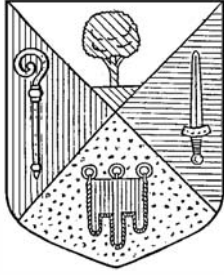
S'ils ne comportent pas de noms, les monuments aux morts sont illégaux !

C'est ce qui ressort de la loi n°2012-273 du 28.02.2012, actuellement en vigueur. D'après ce texte fixant au 11 novembre la commémoration de tous les Morts pour la France, tous les défunts bénéficiant de la mention « Mort pour la France » doivent figurer sur un monument aux morts. Cela peut être celui de leur commune de naissance ou de dernière domiciliation, ou sur une stèle placée dans l'environnement immédiat de ce monument

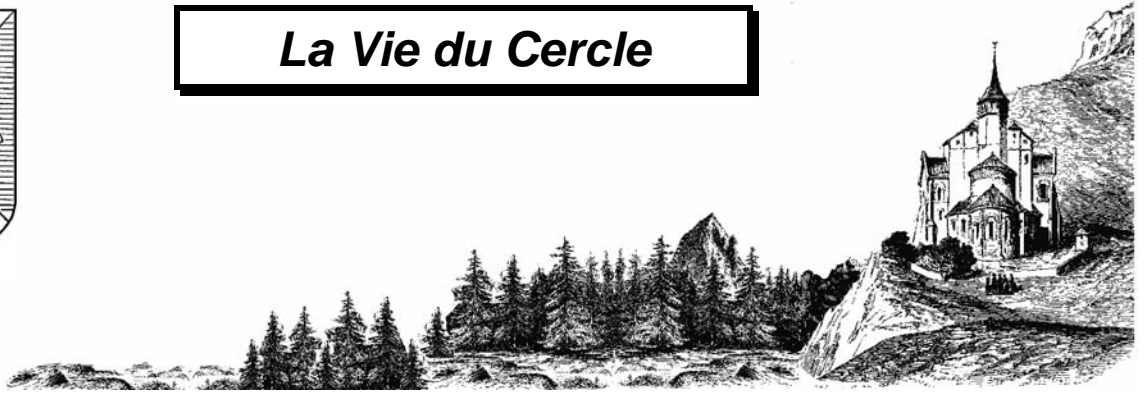
Il en va de même, cette fois selon l'ordonnance N)2015-1781 du 28.12.2015, pour les bénéficiaires de la nouvelle mention des « Morts pour le Service de la Nation ». Problème : certains monuments ne comportent strictement aucun nom, par ex. celui de Lorient ! Afin de se mettre en conformité avec la loi, le maire fait actuellement dresser la liste des 2.500 noms à graver.

Autre difficulté : qui a qualité pour demander l'ajout d'un nom ? Toute personne ayant un lien de parenté, même lointain, peut demander cette inscription. Mais si la famille ne s'est pas manifestée, d'autres intervenants peuvent le faire : les autorités militaires, les élus nationaux ou locaux, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, et des associations « ayant intérêt à agir ».

Les services municipaux vont devoir se mettre à la généalogie pour vérifier les demandes d'inscription !



La Vie du Cercle



LA 38^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CGHAV

par Jean-Pierre BARTHÉLEMY (cghav-1260)

Le CGHAV a tenu sa 38^e Assemblée générale le 23 avril dernier à la mairie de Pontgibaud, dans la belle salle de la Justice de Paix. Comme à l'accoutumée, cette Assemblée fut précédée d'un Conseil d'Administration la veille, et suivie d'un autre Conseil pour la constitution du bureau..

L'Assemblée Générale

En ouvrant la séance, le Président Alain ROSSI rend hommage à son prédécesseur, Yves GLADEL, décédé le 25 novembre dernier, et qui a présidé aux destinées du Cercle de 1991 à 2004. Il a aussi une pensée pour Robert LÉOTOING qui a perdu son épouse durant l'année écoulée et qui ne peut être présent aujourd'hui.

1- Rapport moral du Président

Le Président souligne d'emblée que le point essentiel est l'érosion lente mais continue des effectifs du Cercle depuis 2011, moins importante que celle que subissent d'autres Cercles à la suite de la mise en ligne des registres d'état civil par les Archives départementales, mais néanmoins préoccupante : le nombre d'adhérents est, à ce jour (d'autres adhésions nous parviennent) de 967 contre 1172 en 2011 et 1013 en 2014. Cette érosion tient à l'âge des anciens adhérents qui nous quittent et à la volatilité d'adhérents plus récents que nous ne parvenons pas à fidéliser.

Les moyens de lutter contre cette désaffection résident essentiellement dans les média de Cercle et requièrent la collaboration de tous les membres qu'il s'agisse :

- des relevés et du développement de notre base de données
- de l'animation du site et du blog,
- de l'augmentation des participants au Forum (seulement le tiers des adhérents aujourd'hui)
- de la participation à la revue par des articles ou simplement de « petites trouvailles ».

La consultation des anciens numéros de « A moi Auvergne ! » est actuellement possible sur le site jusqu'au n° 70. Elle le sera prochainement jusqu'au n° 100.

En matière de dépouillement, le Cercle a longtemps fait l'impasse sur le 19^e siècle, laissant les membres se

débrouiller avec les tables décennales. Le temps passant, il apparaît aujourd'hui que les jeunes généalogistes ont souvent du mal à franchir ce 19^e siècle, ce que le Cercle prend désormais en compte. Il est donc fait appel à des bénévoles pour effectuer des relevés de BMS comme de l'état civil moderne. Des relevés simplifiés, et donc très rapides, sous la forme de tables décennales, concernant l'ensemble de nos départements peuvent être d'une grande utilité pour repérer un mariage célébré « ailleurs » !

La base de données du Cercle sur Geneabank comporte désormais 1.044.000 actes

Le Président rappelle ensuite que le Cercle a été présent à diverses manifestations extérieures depuis l'an passé, qu'il s'agisse de réunions régionales (Bort-les-Orgues en septembre ou Yzeure/Bellevue en octobre 2015) ou nationales (le Congrès national de Généalogie en octobre 2015 au Futuroscope à Poitiers, la réunion de mars dernier à Paris, Mairie du 15^e, qui a connu un grand succès comme la première édition de 2015).

Les manifestations programmées pour les mois à venir et auxquelles le CGHAV participera sont les suivantes :

- Laroquebrou (15), les 16 et 17 juillet 2016 (Aprogemere)
- Brive (GENCO), les 24 et 25 septembre
- Roanne, le 16 octobre,
- Paris, Hôtel des Archives nationales, les 24 et 25 septembre (FFG et Archives nationales)

Les réunions internes au CGHAV sont programmées aux dates suivantes :

- la réunion des Groupes Combrailles-Limagne et Volcans-Val d'Allier se tiendra à Randan (Hôtel du Centre) le samedi 28 mai prochain
- la réunion Livradois-Forez le dimanche 16 octobre à Sauxillanges.

Enfin, le Président fait part de l'intention du Conseil de marquer le 40^e anniversaire du Cercle en 2018 en organisant, à Clermont ou aux environs, une importante manifestation, ouverte au public, invitant les instances officielles et les associations historiques et généalogiques « amies ». Celle-ci, comportant exposition et conférences, a pour objectif de renforcer notre notoriété. Il n'est pas trop tôt pour y penser dès maintenant.

Pour toutes ses activités, le Cercle a besoin de bénévoles. Tous ceux qui sont prêts à lui consacrer un peu de leur temps sont invités à prendre contact avec l'un des administrateurs qu'ils connaissent ou avec Alain ROSSI, Président, ou Marie-Françoise BRUNEL, vice-Présidente.

2- Rapport financier du Trésorier

Les résultats de l'exercice 2015 font apparaître un solde positif de 4.129 € alors que l'année 2014 s'était soldée (exceptionnellement) par un résultat négatif en raison des investissements réalisées dans l'informatique.

Le détail des produits et des charges, publié dans le dernier numéro de la revue, est explicité par le Président, mais n'appelle pas de commentaire particulier..

Le rapport moral, puis le rapport financier ont été successivement approuvés à l'unanimité.

3- Élection des membres du Conseil d'Administration

René MONBOISSE n'a pas souhaité se représenter en raison de la difficulté pour lui d'être présent aux réunions du Conseil. Le président le remercie de sa collaboration et souhaite qu'elle se poursuive dans la revue à travers quelques articles.

Aucune candidature nouvelle n'a malheureusement été déposée.

Le vote porte donc sur les candidatures de Dominique BÉNET et d'Alain ROSSI dont les mandats sont venus à échéance. L'un et l'autre ont recueilli l'unanimité des 131 suffrages exprimés.

4- Questions diverses

Avant de clore la séance, le Président répond à quelques questions posées par les participants et Jean Marc DAUDANS fait part des travaux menés par l'AGAC (association directement partenaire du CGHAV, dont on peut trouver une description dans le précédent numéro de « A moi Auvergne ! »).

Celle-ci constitue une base de données départementale de tables décennales, consacrée au Cantal, qui comporte aujourd'hui 71.000 mariages et devrait atteindre 100.000 en fin d'année.

Cette base est disponible sur GeneaBank (sans nécessiter de points puisque non filiative) soit par le canal habituel de GeneaBank sous le nom de « Association Généalogique de 'Aurillac et du Cantal », soit directement à l'adresse suivante :

<http://caids.geneabank.org/form/agac.html>

Elle est bien entendu consultable au local de Clermont

Le Conseil d'administration du 22 avril 2016

Le Conseil d'Administration du 22 avril a préparé l'Assemblée générale dont nous venons de rendre compte. Il a en outre abordé les points suivants :

- **La Revue** : Quelle place doit être donnée à la couleur ? L'utilisation des 4 pages de couverture en couleur comme il a été fait pour le dernier numéro (n° 155) représente un surcoût de 13% par rapport au coût antérieur de 3.500 €. L'impression de toute la revue en couleurs représenterait un supplément de 55 %. Il a été convenu de s'en tenir à la formule adoptée pour le précédent numéro.

- **Le Forum** : Pour aider les membres qui auraient des difficultés à s'inscrire sur le forum, un document sera

publié dans le « Guide pratique » qui sera joint au dernier numéro de l'année 2016. D'ici là, Jean-Marc FAYOLLE se propose d'apporter son aide à ceux qui le souhaitent (jean-marc.fayolle@dbmail.com)

- **Le Site Internet** : Alain ROSSI et Jean-François CROHAS ont des projets pour l'animation du site, mais souhaiteraient vivement la collaboration de membres du Cercle ayant déjà œuvré dans ce genre d'exercice.

- **Relevés du Pays Gentiane** : le CGHAV veut préserver et rendre accessible le travail effectué par l'Association « Pays Gentiane » qui a cessé son activité et qui avait relevé les registres des paroisses/communes des cantons de Riom-es-Montagnes et de Saignes. L'exploitation de ces relevés qui n'ont pas été faits selon les normes du CGHAV demande du temps et il a été décidé d'expérimenter une aide extérieure pour les exploiter au plus vite.

- **Fonctions des administrateurs** : Le Conseil a nommé Christiane BELLIER Trésorière adjointe et lui a demandé de mettre en place « la structure comptable informatisée du futur » permettant une comptabilité analytique et une meilleure vue sur les finances du CGHAV.

Une nouvelle déclaration sera faite en préfecture pour mettre à jour le bureau du Cercle et faciliter les démarches administratives (la dernière datant de 2010).

Le Conseil d'administration du 23 avril 2016

Après son renouvellement par l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration s'est réuni à 12h15 dans une salle de la mairie pour former son bureau. Il a pris acte que tous les membres du bureau étaient prêts à poursuivre les fonctions qui leur avaient été confiées antérieurement. En outre, conformément à la délibération du Conseil tenu la veille, il a élu Christiane BELLIER trésorière adjointe.

Le bureau est donc ainsi composé :

- Alain ROSSI, Président
- Marie-Françoise BRUNEL, vice-présidente chargée du siège et de la bibliothèque de Clermont, de la coordination des groupes d'échanges et des dépouillements.
- Henri PONCHON, vice-président chargé de l'image du Cercle, de la bibliographie et de l'animation du groupe Livradois-Forez.
- Robert LÉOTOING, trésorier,
- Christiane BELLIER, trésorière-adjointe,
- Jean-Pierre BARTHELEMY, secrétaire.

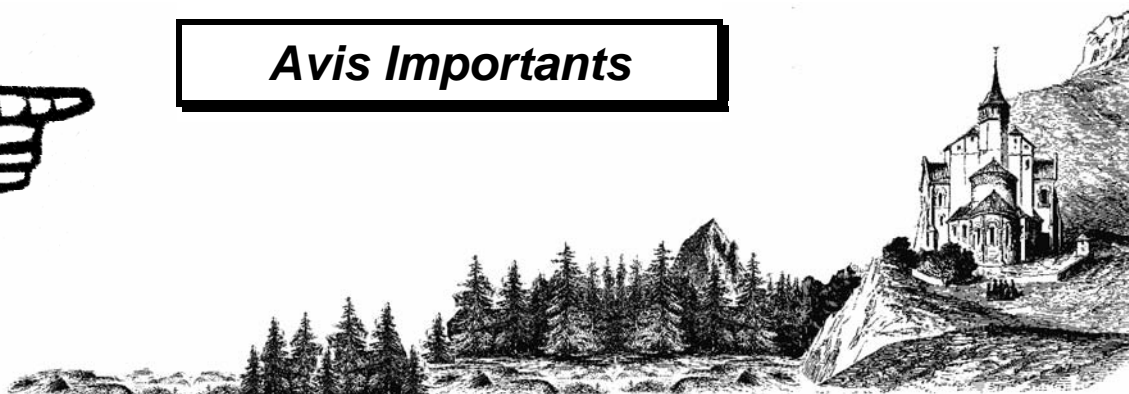
Le Conseil a aussi reconduit ou élargi les missions confiées à :

- Dominique BÉNET, responsable de la mise à jour des bases de données,
- Jean-François CROHAS, modérateur du forum et animateur du site,
- Jean-Marc FAYOLLE, responsable de la délégation de Lyon et aussi modérateur du forum.

Après un repas pris en commun à l'Hôtel de la Poste, l'après-midi fut consacré la visite de l'impressionnant château de Pontgibaud, datant des 12^e et 15^e siècles et astucieusement restauré au 19^e, ainsi qu'à celle du musée de la mine argentifère qui fit, en son temps, la fortune de la ville de Pontgibaud.



Avis Importants



CLERMONT-FERRAND

Permanences de la Bibliothèque

Adresse : 55, rue de Châteaudun,
63000 Clermont-Ferrand (en face de la Gare)

Jours et horaire des réunions pour l'année 2016 :
les 1^{er} lundi, 2^e mercredi et 3^e vendredi à la bibliothèque du
55 rue de Châteaudun à Clermont-Fd, de 14h30 à 17h30.

Mai	Lundi 2 Mercredi 11 Vendredi 20	Juin	Lundi 6 Mercredi 15 Vendredi 24
Juillet	Lundi 4	Août	<i>Fermé</i>
Septembre	Mercredi 14 Vendredi 23	Octobre	Lundi 3 Mercredi 12 Vendredi 21
Novembre	Lundi 7 Mercredi 16 Vendredi 25	Décembre	Lundi 5 Mercredi 14 Vendredi 23

A noter :

Les permanences sont toujours interrompues pendant la période estivale et les jours fériés. Mais si vous avez des interrogations et si vous avez accès à Internet, vous avez toujours la possibilité de poser des questions sur le Forum

L'adresse électronique de la Bibliothèque est :

cghav@orange.fr

ou Mme M.-F. BRUNEL : cghav63@orange.fr

LYON

Permanences à la Bibliothèque

Adresse : 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon
(tramway T1, station Rue de l'Université)

Les réunions ont lieu de 14 à 17 heures le **3^e mardi** du mois et un **samedi** par trimestre, de 9h30 à 12 heures. Ces réunions ont pour objet d'échanger entre nous, de consulter nos relevés, les anciens numéros de la revue et les ouvrages présents dans notre bibliothèque.

Prochaines réunions :

Mardi **15 mars**, 14 à 17 heures

Samedi **19 mars** : « réunion des Lyonnais »

Samedi **9 avril**, 9 à 12 heures (avec la SGLB)

Mardi **21 juin**, 14 à 17 heures

Samedi **1^{er} octobre**, 9 à 12 heures

Mardi **18 octobre**, 14 à 17 heures

Mardi **15 novembre**, 14 à 17 heures

Mardi **20 décembre**, 14 à 17 heures

Vers 14h30 : conférence dans les salons de l'hôtel

Contacts : Jean-Marc FAYOLLE : Tél. : 04 2602 5657

jean-marc.fayolle@dbmail.com

Brigitte LACROIX : celacgen@yahoo.fr

PARIS - RÉGION PARISIENNE

Réunions mensuelles

Les réunions parisiennes, ont lieu le **1^{er} mercredi de chaque mois, d'octobre à juin.**

Maison des Associations du 2^e arrondissement,
23 rue Greneta, Paris 2^e

où la réunion se tient de **14h15 à 18h45.**

De **14h15 à 17 heures**, discussion informelle des problèmes rencontrés dans ses recherches avec les responsables du Cercle et les autres membres du groupe.

Il est possible d'y consulter divers outils de recherche (par ex. REMACLE, TIXIER, BOUILLET, DERIBIER ou d'autres) mais il est nécessaire de s'assurer de leur disponibilité quelques jours avant la réunion auprès de :

- soit Jean-Pierre BARTHÉLEMY : Tél. : 01 4336 2005

barthelemyjpmc@wanadoo.fr

- soit Alain ROSSI : Tél. : 01 4637 3315 ou 06 8070 1538

rossi.cghav@orange.fr

De **17 heures à 18h45**, la réunion proprement dite se tient, en général, autour d'un thème développé par un animateur, intérieur ou extérieur au groupe, qui fait ensuite l'objet d'un débat.

Les rendez-vous y seront donc

- mercredi **5 octobre**

- mercredi **2 novembre**

- mercredi **7 décembre**

- mercredi **3 janvier 2017**

(la maison des associations du 2^{ème} arrondissement se trouve au carrefour des rues Greneta et Saint-Denis)

Un nouvel ouvrage de Henri PONCHON

Comme chacun d'entre nous le savait, notre vice-président travaillait depuis plusieurs années sur les jeunes années de Coco CHANEL.

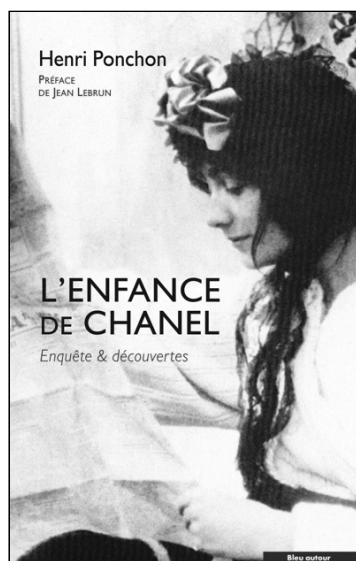
Son ouvrage, appuyé sur les techniques de recherche généalogique qui se sont développées ses dernières années, vient remettre en ordre, l'enfance et son environnement de notre héroïne. Cette partie de son histoire en avait bien besoin.

Au passage, les lecteurs découvriront l'aspect « Sherlock Holmes » de la recherche de documents et de informations concernant notre passé, en fait tout proche, mais que nous ignorons bien souvent.

Bonne lecture !

L'enfance de CHANEL

Enquête et découvertes



Ceux qui étaient à la Réunion Livradois-Forez de Courpière en septembre 2014 se souviennent sûrement de l'intervention d'une vieille dame qui contestait fermement ce que je racontais sur Coco CHANEL me basant sur les écrits d'Edmonde CHARLES-ROUX et de dizaines d'autres biographies.

Intrigué, je me suis lancé dans une enquête précise que m'a permise ma connaissance de la

généalogie maternelle de CHANEL. Je découvrais que Coco CHANEL n'avait pas vécu à Aubazine comme le voulait la tradition mais à Thiers ainsi que je l'ai déjà dit dans AmA !

Jean LEBRUN (auteur de la Préface) qui tient une chronique quotidienne du lundi au vendredi sur France-Inter à 13 h, *La marche de l'histoire*, avait publié en mai 2014 *Notre Chanel*, évoquant son périple sur les traces de notre couturière. Je lui ai fait part de ma découverte dans les recensements de Thiers. Il m'invitait vivement à mettre tout cela par écrit. Je plongeais donc dans toutes les archives disponibles et prenais contact avec des descendants de la famille.

L'éditeur de Jean LEBRUN, « Bleu Autour » à Saint-Pourçain-sur-Sioule a bien voulu prendre en charge la publication. Le livre est disponible depuis mi-juin dans toutes les bonnes librairies au prix de 16 euros. En cas de difficulté me contacter. Je serai aussi présent lors d'un certain nombre de manifestations.

Henri PONCHON

Les 24-25 septembre 2016

Géné@2016
Le forum national de généalogie
Un lieu unique pour retracer votre histoire familiale

24-25 septembre 2016
10 h à 19 h le samedi • 10 h à 17 h 30 le dimanche

Entrée gratuite
Conférences
Visites guidées
Stands associations
Stands professionnels

Archives nationales
60 rue des Francs-Bourgeois
Paris 3^e

En partenariat avec
Fédération Française de Généalogie
Généalogie
Geneanet

Retenez votre Week-End, pour venir dans la cour des Archives de France, 60 rue des Francs-Bourgeois (Paris 3^e), nous rencontrer et rencontrer aussi les associations des autres régions, ainsi que les éditeurs de bases de données et de revues généalogiques (entrée gratuite, bien entendu).

N'oubliez pas les conférences et les visites guidées des Grands-Dépôts et du Caran.

Vous en trouverez bientôt le programme dans les « Événements » de notre site internet www.cghav.org, car il faudra vous inscrire un peu à l'avance pour participer aux visites ou aux conférences.

D'autres manifestations où nous serons

Rencontres Généalogiques de la Roquebrou

Organisées par APROGEMERE, les **16 et 17 juillet** à La Roquebrou (Cantal), Salle Polyvalente,, de 14h à 18h le samedi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30 le dimanche, vous y trouverez des associations, des éditeurs (logiciels, arbres, revues). Le soir du samedi une visite guidée de la cité médiévale.

Réservations jusqu'au 7/07 (repas, visite) : 04 7147 5824

Plus d'informations : www.aprogemere.fr

GENCO 2016 – Forum de Généalogie

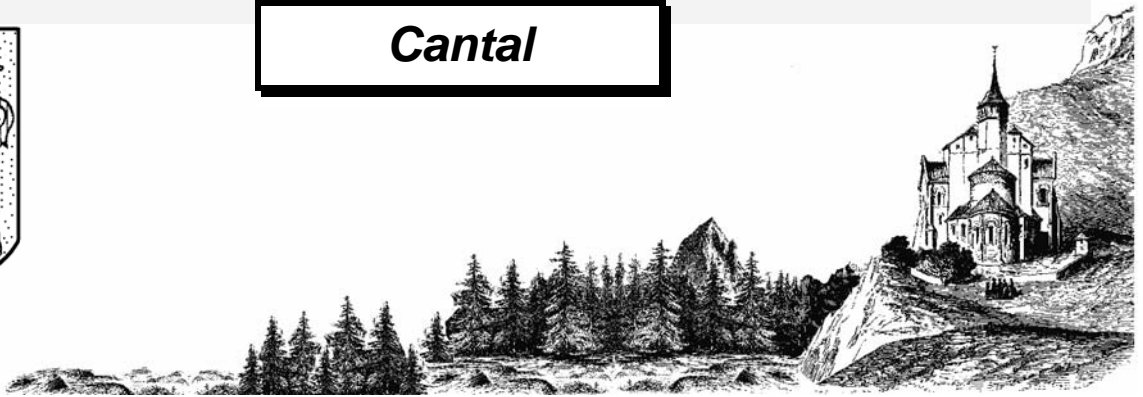
Organisé par Généalogie en Corrèze, les **24 et 25 septembre** à Brive-la-Gaillarde (Corrèze), Espace des Trois Provinces, de 9h à 19h le samedi, de 9h à 18h le dimanche.

Nombreuses associations, Conférences, Ateliers

Plus d'informations : www.genealogieencorreze.eu



Cantal



Le retour au Pays du corps de Pierre ALBISSON

par Henri PONCHON (cghav-62)

Pierre LEMAITRE a obtenu en 2014 le prix Goncourt pour son roman *Au revoir là-haut*. A travers ce roman étaient racontés les trafics en tous genres qui furent livrés pour rapatrier, après guerre, les corps des soldats à la demande des familles. « *Pour le commerce, la guerre présente beaucoup d'avantages, même après.* »

Le romancier a puisé son inspiration dans le travail de l'historienne Béatrice PAU. Son livre, *Le ballet des morts*, a été édité en janvier 2016 par la Librairie Vuibert. J'y ai puisé l'histoire du corps d'un soldat cantalien.

Pierre Robert ALBISSON, canonnier conducteur au 16^e régiment d'artillerie, est né le 14 juin 1884 à Faverolles (Cantal), fils de Robert, cultivateur au Chassan, et de Françoise PORTEFAIX, Pierre ALBISSON, le grand-père de l'enfant, étant maire de ladite commune. Faverolles est à proximité du viaduc de Garabit.

Pierre Robert ALBISSON décède le 24 septembre 1918, des suites d'une maladie contractée en service (peut-être la grippe espagnole), à l'hôpital d'évacuation n° 712 situé à Pierrefitte-sur-Aire dans la Meuse ; il est enterré au cimetière. Malgré les interdictions existant, la famille est bien décidée à récupérer le corps et à le ramener à Faverolles.

Le 15 avril 1919 au soir, le maire de Pierrefitte est prévenu par sa fille de l'exhumation d'un corps de soldat par trois individus et que l'automobile transportant le cercueil est stationné dans une grange à proximité de son domicile. Vu l'heure, le maire ne se déplace pas. L'exhumation a eu lieu quelques heures auparavant avec l'aide du fossoyeur de la commune qui aurait agi de bonne foi.

Le lendemain le maire se rend au cimetière pour constater que la fosse n° 76 a été vidée puis au café-restaurant, où les trois individus auraient passé la nuit. Il s'agit de Michel ALBISSON, frère du défunt, alors marchand de vin en gros à Paris, d'Emile CHANCEL, représentant des pompes funèbres demeurant à Paris, Emile GUILLARD, employé demeurant à Saint-Ouen.

Michel ALBISSON affirme être en règle avec, entre autres, une autorisation de la préfecture de police de la Seine pour le transport du corps de Vincennes à Ruynes (Cantal). Les documents présentés n'étant pas conformes

aux pièces requises, le maire rappelle que tout transport de corps est formellement interdit dans l'ancienne zone des armées et somme les trois individus de ne pas bouger pendant qu'il va chercher le juge de paix. A son retour, les trois personnes ont disparu avec le camion et le cercueil

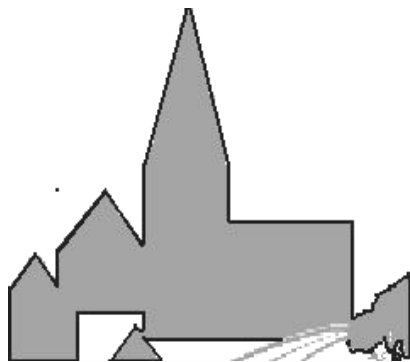
Beatrix PAU a essayé d'analyser la méthode employée. Michel ALBISSON a présenté une autorisation du préfet de la Seine et non de la Meuse puis une autorisation de transport de Paris à Ruynes sur la Compagnie des chemins de fer d'Orléans. Ces différents documents sont officiels mais inappropriés. Le transport s'est donc fait en deux temps de Pierrefitte à Paris en camion puis de Paris à Ruynes en train pour être inhumé à Faverolles à quelques kilomètres de là. Michel ALBISSON a utilisé la technique du « cimetière d'étape » dans une zone non soumise à interdiction, permettant d'avoir facilement autorisations de transport et de réinhumation. Beatrix PAU pense d'ailleurs à une certaine duplicité de la part du maire de Pierrefitte ; il ne s'est pas précipité la veille pour constater les faits ; il a laissé la chance le lendemain de partir aux trois individus.

Si on regarde effectivement le site « Memorialgenweb » de Faverolles, ledit Pierre ALBISSON est dit décédé à Vincennes, ce qui est faux. Notons que l'organisateur de l'affaire, en parfaite illégalité, son frère Michel, né le 07.12.1887, sera dit par la suite avocat au barreau de Saint-Flour puis de Paris, président de chambre au tribunal de commerce de Paris et décoré de la Légion d'honneur en 1928.

De tels agissements nécessitaient à la fois des moyens financiers pour payer les intermédiaires et une bonne connaissance juridique des procédures.

J'ai largement emprunté au livre de Béatrice PAU ; j'invite ceux que le sujet intéresse à le lire pour découvrir les étranges pratiques d'alors.

Tout au long de l'année 1920, des débats ont lieu au Parlement sur le sujet. Finalement au début juillet, la commission des finances accepte d'inscrire dans le budget 1920 un crédit de 10 millions de francs pour assurer, à partir du 1^{er} décembre 1920, le transport des corps des soldats morts pour la France. La situation semble se régulariser mais tout ne se passera pas comme prévu par les autorités.



GROS PLAN SUR :

CLERMONT A LA FIN DU XVII^e SIÈCLE

par Jean-Pierre BARTHÉLEMY (cghav-1260)

La fin du XVII^e est une période noire dans tout le Royaume et l'année 1693 restera longtemps dans toutes les mémoires. La ville de Clermont se débat alors dans une crise financière qui va durer plusieurs années.

Dans un premier temps, en vue de réduire son endettement, un impôt par capitation touchant tous les habitants y compris les exempts et privilégiés de la ville est établi en 1691 (A ne pas confondre avec la capitation concernant l'ensemble du Royaume édictée par une déclaration du 18 janvier 1695, et destinée à financer la guerre de la Ligue d'Augsbourg).

Puis, cet impôt étant jugé très lourd pour ceux qui y sont soumis, il est décidé de l'alléger et d'établir, en contrepartie, des droits d'entrée dans la ville sur le vin et les viandes. L'idée est de soulager les habitants de la ville en faisant participer tous ceux qui viennent y faire commerce à l'effort de redressement des comptes. Mais c'est le début d'une période fort agitée.

LA CAPITATION CLERMONTOISE

L'état ci-dessous montre la prépondérance écrasante des magistrats parmi les exempts et privilégiés de la ville. Parmi eux, on trouve des descendants de la vieille aristocratie auvergnate ayant acquis un office de judicature comme des riches bourgeois récemment anoblis par l'achat d'un tel office.

Sur les 141 personnes assujetties à la capitation, 70% sont titulaires d'un office de cette nature puisqu'on décompte :

- 50 Présidents, conseillers, ou titulaires d'un autre office à la Cour des Aydes (ou leurs veuves)
- 22 Présidents ou conseillers au Présidial,
- 16 titulaires d'office à l'Élection,
- 10 titulaires d'autres offices.

Rappelons qu'un édit de 1630 avait prévu l'union des villes de Clermont et de Montferrand sous le nom de Clermont-Ferrand, mais qu'à la suite du décès du Marquis d'Effiat, ce texte restera lettre morte durant un siècle. A une exception près toutefois : le transfert de la Cour des

Aydes de Montferrand à Clermont qui se fit dès la publication de cet édit.

Pour les conseillers à la Cour des Aydes ou au Présidial, la noblesse ne devenait héréditaire qu'à compter de la 3^e génération de sorte que ces offices restaient dans les mêmes familles.

Les questions de préséance étaient fort importantes pour ces magistrats. Un arrêt du Conseil du Roi de 1633 avait précisé que les Présidents, conseillers, procureurs et avocats généraux de la Cour des Aydes devaient précéder en toutes assemblées les officiers de la sénéchaussée de Clermont (érigée en Présidial). Dans les processions, ils devaient occuper les 2 cotés de la rue, ayant derrière eux, à droite les officiers de la sénéchaussée et, à gauche, les échevins. Mais des contestations entre la Cour et le Présidial survenaient régulièrement.

« NOMS DES EXEMPTS ET PRIVILEGES DE LA VILLE DE CLERMONT.

SOMMES PAYÉES POUR L'IMPOSITION PAR CAPITATION EN 1691 »

(selon l'ordre des rôles)

Saint-Pierre

Dlle Marie ROLLET, veuve de Me Jean CHAMPFLOUR, escuyer de la Grande Ecurie, 29 £ 16s

Claude JOUVENCEAU, fils aîné, escuyer, 69 £ 6 s 4 d

Géraud CARMANTRAND, escuyer, sieur de la Roussille, 69 £, 6 s, 4 d

Dlle Françoise RIGAUD, veuve du sieur BRUN, greffier en chef à la Cour des Aydes 17 £, 14 s, 4 d

Noble Paul POISSON, sieur de Cormède, conseiller à la Cour des Aydes, 68 £, 6 s, 4 d

Me Amable MONTORCIER, conseiller au Présidial, 30 £, 18 s.

Dlle Françoise MONTORCIER, veuve de Jacques PELLISSIER, conseiller à la Cour des Aydes, 17 £, 14 s, 4 d

Ladite Dlle comme tutrice de leurs enfants, 32 £
 Me Gabriel MORIN, secrétaire du roi, audiençier à la Cour des Aydes, 64 £
 Me Guy POTIER, conseiller eslu, 34 £, 4 s.
 Me Charles TAFFADEL, eslu, 36 £, 5 s, 4 d.
 Dlle CHAMPFLOUR, femme séparée de biens d'avec le sieur AUGIER, 21 £
 Me Annet REBOURG, greffier en la Cour des Aydes, 100 £, 5 s, 4 d
 Noble Jean TROTTIER, advocat du roi au bureau des finances, 81 £, 1 s, 4 d.
 Me Gabriel NEYRON, sieur de la Roche, lieutenant assesseur au Présidial, 39 £, 6 s, 8 d,
 Pierre JOUVENCEAU, escuyer, conseiller à la Cour des Aydes, 109 £, 17 s, 4 d.
 Me François DUFOUR, sgr de Vernols, conseiller au Présidial, 74 £, 14 s, 4 d
 Dame Antoinette BEGON, veuve de Me LANILLE, conseiller à la Cour des Aydes 74 £, 14 s, 4 d.
 Me Joseph DEYDIER, Procureur du roi en l'élection, 38 £, 8 s.

Faubourg de Saint-Pierre

Me Claude DURAND, visiteur des Gabelles, 25 £, 12 s.
 Dominique PELLISSIER, escuyer, sgr de Vernède, comme tuteur des enfants de Clément PELLISSIER, 55 £, 9 s, 4 d.

Saint Genès

Me Michel GUVOIN, receveur des consignations, 64 £
 Me Antoine BRUNEL, cons. à la Cour des Aydes, 64 £
 Pierre POISSON, écuyer, 38 £, 8 s
 Me Michel MORANGES, eslu, 32 £
 Me Jean CHARDON, conseiller à la Cour des Aydes, 17 £, 14 s, 4 d
 Dlle Jeanne AUGIER, veuve du sieur POISSON, secrétaire du roi, 17 £, 14 s, 4 d
 François POISSON, sgr de Durtol, 78 £, 18 s.
 Amable POISSON, escuyer, sgr de Tallettes, 74£, 14 s, 4d
 Noble Jean FAYET, trésorier, 128 £,
 Me Guillaume ANDRE, conseiller au Présidial, 37£, 6s, 8d
 Noble Etienne PASCAL, conseiller honoraire en la Cour des Aydes, 54 £, 6 s, 8 d
 Noble de FERRIOLS, Trésorier, 21 £, 6 s, 8 d.
 Dlle Catherine DESSAIGNES, veuve de Pierre DE FRETAT, 17 £, 8 s, 4 d
 La Delle comme tutrice de leurs enfants, 10 £, 14 s, 4 d
 Me DE FRETAT, escuyer, conseiller au Présidial, 27 £, 14 s, 8 d
 Dlle Hélaine BENOIST, veuve d'André ROUSSEL, sieur de la Batisse, 17 £, 13 s, 4 d
 Me Jean TASCHIER, lieutenant criminel au Présidial, 89 £, 12 s.,
 François DEGIRAUD, escuyer, sieur de Montredeix, 181 £, 6 s, 8 d
 Me de FREYDEFONT, Président au Présidial, 138 £, 14 s, 4d
 Dlle Jacqueline ROCHETTE, veuve de M. de FIGHAT, conseiller à la Cour des Aydes, 20 £, 5 s, 4 d.
 Me Jean de FIGHAT, son fils, 6 £, 8 s.
 M. Guillaume DALBIGNAT, conseiller élu, 39 £, 2 s, 4 d

M. Robert EMERY, fils, receveur des épices à la Cour des Aydes, 14 £, 18 s, 8 d
 François CARMANTRAND, escuyer, receveur des décimes, 96 £
 François CARMANTRAND, escuyer, sieur de Bezance, 64 £
 Noble Jean ROCHETTE, conseiller honoraire à la Cour des Aydes, 17 £, 14 s, 4 d.
 Noble Louis ROCHETTE, son fils, conseiller en ladite Cour, 64 £
 François DEGIRARD, escuyer, sieur de Bois... ?, 160 £
 Pierre DALBIAT, escuyer, 81 £, 1 s, 4 d.
 Noble Michel DUFRAISSE, conseiller en la Cour des Aydes, 64 £
 Dame Antoinette LE COURT, veuve de noble François TROTTIER, conseiller en lad. Cour, 64 £
 Noble André MEYRAND, conseiller en ladite Cour, 64 £,
 Jacques PELLISSIER, conseiller en ladite Cour, 74 £, 14 s, 4 d
 Noble Michel DELAIRE, conseiller vétéran en ladite Cour, 74 £, 14 s, 4 d
 Noble Blaize ROCHETTE, secrétaire du roi, 96 £
 Noble Antoine ROCHETTE, avocat du roi au bureau des finances, 64 £
 Me Jacques LIGIER, référendaire en la Cour des Aydes, 27 £, 14 s, 9 d,
 Me Robert CORDIER, Procureur du roi de la ville et communauté, 17 £, 1 s, 4 d,
 Noble Claude DELAIRE, avocat général en la Cour des Aydes, 99 £, 1 s, 4 d,
 Me Jean AUTEROCHE, clerc audiençier de la Chancellerie de la Cour des Aydes, 32 £
 Dlle Anne POISSON, veuve de Me François PELLISSIER, escuyer, 74 £, 14 s, 4 d
 Ladite Dlle comme tutrice, 42 £, 14 s, 4 d,
 Me Jean JADON, avocat du roi au Présidial, 38 £, 8s
 Me DUMAS, greffier en chef de l'élection, 53 £, 6 s, 8 d,
 Noble Jean de CALDAGUES, président en la Cour des Aydes 129 £
 Me Claude FAVARD, assesseur en l'élection, 42 £, 19 s, 4 d,
 Me Pierre MEGE, conseiller au Présidial, 60 £, 15 s, 4 d,
 Me Jean LE COURT, conseiller honoraire au Présidial, 85 £, 8 d,
 Noble Jean LE COURT, son fils, conseiller en la Cour des Aydes, 17 £, 14 s, 4 d,
 Me LE COURT, sieur de St-Aigné, conseiller au Présidial, son fils jeune, 32 £,
 Dlle Magdelaine LE COURT, veuve de Me PERIER, conseiller en la Cour, 136 £, 10 s, 8 d,
 Noble Michel LE COURT, Sieur de Mondory, avocat général, 102 £, 8 s,
 François PELLISSIER, escuyer, sgr de Féligonde, 117 £, 6 s, 8 d,
 Michel PELLISSIER, son fils, conseiller au Présidial, 53 £, 6 s, 8 d,
 Me Jean Baptiste DAUPHIN, conseiller en la Cour des Aydes, 74 £, 14 s, 4 d,
 Me François VACHIER, sieur de Branvoye ?, conseiller au Présidial, 75 £
 Dlle Françoise RIBEYRE, veuve de M. CISTERNE, Président en la Cour, 64 £
 Noble CISTERNE, président en la Cour des Aydes, 76 £, 16 s,

Me Jean DEGIRE, receveur général du domaine,
55 £, 9 s, 4 d,
Pierre PASCAL, escuyer, Procureur du roi au Présidial,
74 £, 14 s, 4 d,
Noble Martial de CLARIS, conseiller en la Cour des
Aydes, 139 £, 6 s, 8 d,

Faubourg Saint-Genest

Dlle ROCHETTE, veuve de noble Jean DUFOUR,
conseiller en la Cour des Aydes, 69 £

Paroisse du Port

Me Jean BASCHIER, avocat secrétaire de la chancellerie
de la Cour des Aydes, 55 £, 9 s, 4 d,
Me Annet BOUCHARD, sieur de Brousse, conseiller
honoraire au Présidial, 39 £, 9 s, 4 d,
Jean JOUVENCEAU, receveur du domaine, 138 £, 14 s, 4 d
Me Jacques ENJOBERT, sieur de Martillat, secrétaire de
la Chancellerie de la Cour, 54 £, 6 s, 8 d
François DEGIRAUD, escuyer, sieur de La Prugne, 106 £
Me Antoine MORANGES, premier huissier en la Cour des
Aydes, 8 £, 9 s, 8 d,
Dlle Benoiste BREUILH, veuve d'Antoine CRESPAT,
escuyer, 19 £, 4 s,
François CRESPAT, escuyer, 30 £, 14 s, 8 d,
Me Etienne BEUF, commissaire à la maréchaussée
d'Auvergne, 12 £, 16 s,
Me Jean LAVIGNE, cy-devant exempt du guet, 25 £, 12 s
Me Jean REDDON, conseiller au Présidial, 59 £, 14 s, 8 d
Me Charles POISSON, trésorier, 85 £, 6 s, 6 d
Dlle DURAND, veuve de François de FONFREYDE,
sieur de Montredon, 25 £, 12 s,
Et, comme tutrice, 17 £, 10 s, 4 d,
Noble Yzaac AMARITON, cons. au Présidial, 51 £, 4 s
Me Estienne LEGROS, cons. en la Cour des Aydes, 32 £,
Noble Jean DAUPHIN, sieur de Leynal, conseiller en
ladite Cour, 96 £,
Paul RIBEYRE, Trésorier de France, 106 £, 14 s, 4 d,
Dlle Suzanne DE FRETAT, veuve de Me Jean
PELLISSIER, 32 £,
Pierre DE FRETAT, escuyer, sieur d'Anglard, 25 £, 12 s,
Dlle DE FRETAT d'Anglard, sa sœur, 17 £, 1 s, 4 d,
Dlle DE BUZANGES, veuve de M. VERNET, avocat
général en la Cour des Aydes, 70 £, 8 s,
Géraud CRESPAT, escuyer, 74 £, 14 s, 4 d,
Michel POISSON, escuyer, sieur de Beaulieu, 69 £
Noble Guillaume NOCLAR, conseiller honoraire en la dite
Cour, 69 £,
Noble Amable NOCLAR, son fils, conseiller en ladite
Cour, 17 £, 14 s, 4 d,
Me Pierre DEZOLIAS, exempt du prévost, 18 £, 2 s, 14 d
Jean BRAS, escuyer, prêtre et curé de Fay (?), comme
tuteur de Jean Antoine GRAS, son frère 17 £, 14 s, 4 d,
Pierre DE FONTFREYDE, escuyer, sieur de Pellisson,
74 £, 14 s, 4 d,
Dlle FONTFREYDE, veuve de Robert PASCAL la
MOTHE, comme tutrice de leurs enfants, 12 £, 16 s,
Dlle Jacqueline PASCAL, 4 £, 12 s,
Noble Blaise CHAMPFLOUR, conseiller, garde du sceau en la
Cour des Aydes, 74 £, 14 s, 4 d,
François CHAMPFLOUR, sieur de la Croix Daurade 10
£, 14 s, 4 d,

Me Gilbert ARRAGONNES père, lieutenant honoraire en
l'élection, 21 £, 6 s, 8 d,
Me Gilbert ARRAGONNES fils, lieutenant en l'élection,
17 £, 14 s, 4 d,
Guillaume DE FONTFREYDE, escuyer, sieur du Sauzet,
conseiller en la Cour, 85 £, 6 s, 8 d,
Noble (*blanc*) BRUN, cons. en ladite Cour, 50 £, 2 s, 8 d,
Benoist LAVILLE, Trésorier Tes... 106 £, 14 s, 4 d,
Noble François DURAND, conseiller honoraire en la
Cour, 53 £, 6 s, 8 d,
Noble Annet DURANT, son fils, cons. en la Cour, 69 £
François ARRAGONNES, escuyer, 27 £, 14 s, 4 d,
Ledit sieur ARRAGONNES comme tuteur de ses frères et
sœurs, 85 £, 6 s, 8 d,
Annet BOUCHARD, sieur de Murol, conseiller au
Présidial, 74 £, 14 s, 4 d,
Robert BOUCHARD, escuyer, sieur de Cervières,
102 £, 8 s,
Guy BOUCHARD, sieur de Rigalle, 85 £, 6 s, 8 d,
Dlle Marie de ST-PARDOUX, veuve du sieur ROCHON,
14 £, 18 s, 8 d,
Me François GUERIN, cons. au Présidial, 17 £, 13 s, 4 d,
Me POTIRRE, sieur de Reliat, 96 £,
Dame GUIVRY, veuve de Me Joseph GIRAUD, sieur de
Labournat, conseiller en la Cour, 64 £,
Ladite dame comme tutrice, 21 £, 6 s, 8 d,
Dominique PELLISSIER, esc., sieur de La Vernode, 78 £,
Me Claude DAUPHIN, Président en l'élection,
17 £, 14 s, 4 d,
Noble Martial de GRANDSAIGNE, Président général en
la Cour des Aydes, 54 £, 6 s, 8 d,
Dlle Françoise PASCAL, veuve de Me de FORTAT de
Condat, 32 £,
Dlle Marie ROCHETTE, veuve de Me Pierre DE
FRETAT, escuyer, sieur de Condat, 64 £,
Ladite Dlle de ROCHETTE, comme tutrice, 12 £, 16 s,
Noble Joseph LOLIER, conseiller en la Cour, 70 £, 8 s,
Me Jean DELAIRE, second conseiller honoraire au
Présidial, 23 £, 9 s, 4 d,
Noble (*blanc*) de RIBEYRE, escuyer, avocat du roi au
Présidial, 21 £, 6 s, 8 d,
Me Claude DAUPHIN, trésorier de France, 95 £, 6 s, 8 d,
Me Géraud CHAMPFLOUR, lieutenant particulier au
Présidial, 54 £, 8 s,
Noble Jacques DELAIRE, président honoraire en la Cour
des Aydes, 117 £, 6 s, 8 d,
Noble Jean Baptiste DELAIRE, président en ladite Cour,
74 £, 14 s, 4 d,

Faubourg du Port

Noble Jean LOLIER, cons. en la Cour des Aydes, 54 £, 6 s
Me Amable TISSANDIER, cons. au Présidial, 38 £, 8 s,

Total des rôles des tailles : 8649 £, 2 s, 10 d

LES DROITS D'ENTRÉE SUR LE VIN ET LE BÉTAIL

Le montant de cet impôt par capitation s'élevait à 66.000
livres pour l'ensemble de la population, les bourgeois étant
les plus gros contributeurs : marchands, avocats, notaires ...

Aucune autre ville du Royaume n'atteignait ce montant. Pour diminuer le poids de cet impôt, un arrêt du Conseil du Roi du 16 octobre 1691 autorise les échevins à prélever, à l'entrée dans la ville, 30 sols sur chaque **poinçon**^[1] de vin du cru, 3 livres sur chaque poinçon de vin forain (c'est-à-dire émanant de vignes possédées par un étranger à la ville), 4 livres sur chaque bœuf ou vache, 10 sols sur chaque veau, 5 sols sur chaque mouton ou brebis.

Le 22 novembre, Louis GUILLOT se porte adjudicataire de la ferme de ces droits pour 6 ans moyennant 27.000 £ la 1^o année et 45.000 £ les années suivantes.

Rapidement, le fermier se rend compte qu'il ne peut exercer les droits qu'il a acquis pour plusieurs raisons :

- les bouchers et charcutiers refusent d'acquitter l'impôt sur « le pied fourché » et chassent les commis du fermier ; ils sont allés jusqu'à brûler nuitamment l'une des portes de la ville. L'Intendant les menace de sanctions par ordonnance, mais ne peut que constater finalement que « *les bouchers sont une assés méchante canaille à Clermont et les fermiers des droits d'entrée ont de fort mauvais commis* ».
- ses commis ont la tâche très difficile car ils sont insultés tant dans leurs bureaux aux différentes portes que dans la rue. « *Il faut mordieu tuer tous ces bougres de maltôtiers !* » peut-on entendre.
- beaucoup de nobles, d'officiers et tous les ecclésiastiques prétendent être exempts de ces droits.
- l'étendue des faubourgs et le grand nombre de petites rues qui en débouchent rendent très difficile le contrôle des entrées.
- enfin, la misère et les maladies n'ont pas épargnées la ville et nombre d'habitants l'ont quitté. En août 1692, l'Intendant lui-même a quitté Clermont pour Issoire durant quelque temps « *à cause de la violence des fièvres pourprées* »

Tous les coteaux environnant Clermont étaient alors couverts de vignes qui appartenaient soit à des cultivateurs qui y demeuraient, soit à des bourgeois de la ville qui les baillaient à moitié fruits à des vigneron. Grossièrement, les 2/3 de la récolte revenaient donc à des forains. Jusqu'alors, les vigneron de 5 à 6 lieues à la ronde venaient louer des maisons et des caves dans la ville où ils faisaient conduire leurs vins et où les marchands forains et autres étrangers venaient les acheter tout en y apportant d'autres marchandises à vendre, ce qui faisait un profit à la ville de plus de 100.000 £ par an. Désormais, non seulement on exige d'eux une taxe pour contribuer aux charges de la ville, mais leur vin est taxé 2 fois plus lourdement que celui des bourgeois. Ils ne viennent donc plus vendre leur production dans la ville et le vin qui valait un sol la **pinte** en vaut désormais plus de 5 sols. Les hostelleries et les cabarets s'établissent dans les faubourgs ou au « petit bourg » dépendant de l'abbaye de Saint-Alyre qui est exonéré des droits d'entrée.

De même, les bouchers étrangers qui venaient les jours de marché, 2 fois par semaine, porter quantité de viande qu'ils vendaient un sol la livre, ne viennent plus. Et les bouchers

1 NDLR : selon les tables de conversion des mesures anciennes pour le Puy-de-Dôme, le poinçon, à Clermont, vaut 16 pots de 14,27 litres (15 pintes), soit 228,3 litres. (IEMC, Dir P. CHARBONNIER)

de la ville vendent leur viande 3 sols, 6 deniers la livre de sorte que la plupart des habitants sont hors d'état d'en acheter.

Ces changements interviennent dans un contexte de forte disette comme le souligne l'intendant : « *La misère et les maladies populaires ont réduit les habitants dans une si grande nécessité que la grande partie ne boit que de l'eau et ne mange que du pain à cause du prix excessif de la viande et du vin* ».

Le fermier adresse donc, dès la fin de l'année 1692, une supplique au Contrôleur Général demandant à être déchargé de son adjudication qui est une ruine pour lui-même mais aussi pour la ville.

Le Conseil de la ville, pour sa part, décide, le 14 avril 1693, d'adresser un placet au Contrôleur Général demandant la suppression des droits d'entrée.

LA COUR DES AYDES CONTRE LES CORPORATIONS MARCHANDES ET LES ECHEVINS

Dès le lendemain 15 avril, les officiers de la Cour des Aydes contestent la décision du Conseil de ville. Me Michel LECOUR, conseiller du Roy et avocat général en la Cour, en l'absence de Me César DAUPHIN, procureur général, fait valoir à Me Guy JULLIEN, second échevin de la ville, que cette délibération est nulle pour avoir été faite par une assemblée de 13 ou 14 personnes, sans aucun officier, qui n'avait pas le pouvoir de délibérer. En effet, le Conseil doit être composé de 24 personnes dont 3 officiers de la Cour des Aydes, 3 du Présidial et 3 de l'Élection, pour délibérer jusqu'à la somme de 1.200 £. ; au-delà, les affaires de grande importance doivent être délibérées par l'Assemblée générale composée de 73 personnes. Si la Ville maintient sa position, les officiers porteront leurs plaintes au Roy.

En réaction, dans la seconde quinzaine d'avril, les communautés professionnelles se réunissent les unes après les autres pour soutenir la position de la Ville en faveur de la suppression des droits, à savoir :

- le samedi 18 avril 1693, la communauté des Maîtres tisserands,
- le dimanche 19, celles des Mes pâtisseries boulangers, celle des tailleurs d'habits, et celle des serruriers,
- le lundi 20, la communauté des boulangers, celle des armuriers et les syndics des laboureurs et des vigneron de la ville qui déposent devant notaire qu'ils seront contraints d'abandonner leur activités si les droits d'entrée sont maintenus
- le mardi 21, la communauté des Mes charpentiers, charrons, bacholliers et tonneliers, et celle des Mes maréchaux, cloustiers et esperonniers.

Les consuls de la juridiction des marchands et le syndic des avocats de la ville appuient aussi la position des échevins. La communauté des procureurs et juges au siège présidial elle-même se prononce en faveur de la suppression des droits d'entrée, sans omettre de préciser qu'elle fait prévaloir l'intérêt général sur son propre intérêt.

En annexe figurent les listes des Mes de ces différentes communautés qui ont participé à ces réunions.

Avec l'accord du Contrôleur Général, une Assemblée Générale est convoquée le 17 mai par les échevins M. JULHIEN, sieur de Laborye, avocat au Parlement, et M. DUFRAISSE, marchand bourgeois.

Elle réunit :

CONCORDANT, marchand)	antiques échevins
BOURBIN, procureur)	
de FONTFREYDE, doyen)	
DURAND,)	Conseillers à la Cour
ROCHETTE,)	des Aydes
LOLIER)	
DALMAS, Avocat G ^{al} à la Cour	
MÈGE, doyen)	
DUFOUR de VERNOT)	Conseillers au
ANDRÉ)	Présidial
JADON,	Avocat du Roi
DEYDIER,	Procureur du roi en l'élection,
PASTUREL, syndic,)	
CHAULIARGUE)	Avocats
FABRE)	
PEGHOUX)	
CEYTRUD, syndic)	
BAPTISTE,)	
FONDARY,)	Procureurs
MADIEU,)	
BRULON,)	
PAYE,	greffier
BOURGUIGNON,	Juge des marchands
VASSADEL)	
DEBENOIST)	
MASSIS,)	Marchands
MAJOUR,)	
MALOUET)	
BONNET,)	
DUFRAISSE J.,)	Bourgeois
RICHIGNAT)	
SOLIGNAT)	
THIERRY)	
BLATIN)	
ARNAUD)	
BESSON)	
JEUDY)	Marchands
THIERRY J.)	
DEYDIER J.)	
TAMON)	
DAVID J.)	
LAVESSE)	
CASSIER)	
François FRADET,	baisle des cordonniers,
Jacques FABRE,	baisle des tailleurs,
Guillaume MAIGNOT,	baisle des serruriers,
Antoine BELON,	baisle des menuisiers,
Michel ARGILLET,	baisle des patissiers,
Jean JOHANET)	
Florin FERREOL,)	Vignerons
Thomas CHALUEL)	

Soit 53 habitants sur les 73 qui peuvent siéger à l'Assemblée Générale.

Le résultat du vote est sans appel :

- 47 se prononcent en faveur de la suppression des droits d'entrée,
- 6 contre : les 5 officiers de la Cour des Aydes et le Procureur du Roi en l'Élection.

Les officiers de la Cour des Aydes sont intéressés à titre personnel, mais aussi parce que leur juridiction est compétente pour juger les multiples litiges générées par ces droits d'entrée.

Ils considèrent que le bail à ferme doit courir jusqu'à son échéance et que ce n'est qu'à ce moment qu'il conviendra de se prononcer sur le maintien ou la suppression des droits d'entrée.

Dans un mémoire adressé au Contrôleur général, M. de RIBEYRE, premier Président de la Cour des Aydes, prend la défense de l'ancien intendant, M. de VAUBOURG, qui est accusé d'avoir fait prendre cet arrêt sur les droits d'entrée sans consultation du Conseil de la ville et des habitants. Il insinue que le lieutenant général (qui n'a pu assister à l'Assemblée Générale parce que retenu par le Sénéchal, mais que l'on sait favorable à la suppression des droits) a fait pression sur les communautés professionnelles. Il note d'ailleurs qu'on ne parle pas des communautés qui se sont déclarées favorables à leur maintien comme la communauté des chirurgiens.

Il fait aussi remarquer que plusieurs gentilshommes comme MM. CROSPAL, POISSON d'ULTOR ou PELISSIER du VASSÉ, qui s'étaient retirés dans des maisons de campagne aux environs en raison de la lourdeur de l'impôt et qui sont revenus dans la ville après l'arrêt du Conseil de 1691, risquent fort de repartir en cas de suppression des droits.

LES DIFFICULTÉS DE LA FERME

Le fermier, Louis GUILLOT, requiert la résiliation de son bail qu'il ne peut exercer normalement compte-tenu des circonstances, mais il lui est indifférent que les droits d'entrée soient ou non supprimés. Il demande que la ville reprenne la perception des droits en régie à compter du 1^{er} octobre 1693. Les échevins, tout en demandant la suppression des droits d'entrée, considèrent que le fermier est toujours tenu par son bail en cours de validité.

Le Conseil du roi fait savoir à plusieurs reprises qu'il est opposé à la suppression des droits d'entrée. Cependant, début 1694, il est pressé d'en finir car aucun remboursement de la dette n'a pu intervenir en 1692 et en 1693. Les créanciers de la ville sont l'Hôpital général, l'Hôtel-Dieu, les Religieuses hospitalières, mais aussi des rentiers qui n'ont que leur rente pour vivre. L'intendant, appelé à jouer les bons offices, préconise qu'une diminution du fermage soit accordé par les échevins sur les 2 premières et malheureuses années, voire sur 3 ans, et qu'un point soit fait entre les parties en fin de bail.

Après diverses autres tergiversations, le Conseil du roi décide le 14 septembre 1694 de mettre fin au bail du sieur GUILLOT pour les 3 années restant à courir, l'intendant étant chargé de diligenter de nouveaux appels d'offre – car il n'est pas question de renoncer à ces droits d'entrée, ni de « tomber dans l'inconvénient d'une régie » –, et de trouver

une solution au problème qui reste à régler entre la municipalité et l'ancien fermier.

Dès le mois d'octobre 1694, des adjudications sont lancées par l'intendant en présence les échevins, mais les enchères dépassent difficilement les 20.000 livres à l'extinction des bougies. Il faut attendre le 30 mai 1695 pour qu'après de nombreuses tentatives infructueuses, les droits d'entrée soient adjugés pour un montant de 26.000 £ par an à deux enchérisseurs qui sont déjà fermiers du roi : Jacques PASSERAT, demeurant rue Pavée, paroisse St-Sauveur, et Philibert DOMAY, sieur de Coulanges.

Aussitôt, M. de RIBEYRE croit bon de rappeler au Conseil du roi que les contestations sur ces droits d'entrée doivent relever des élus en 1^e instance et de la Cour en appel, mais le Conseil préfère prolonger la compétence attribuée à l'intendant.

Quant au règlement du conflit entre l'ancien fermier et la municipalité, il se fait sur la base de 90.000 £, soit 30.000 £ par an, les parties ne souhaitant pas s'engager davantage dans un procès.

La faillite de cette première ferme illustre bien la brutalité de la crise qui s'est abattue sur la ville, comme sur tout le Royaume, à partir de 1692. La population a été réduite de près de moitié par la disette et les maladies qui ont conduit nombre d'habitants à aller se réfugier à la campagne. Et une grande partie de ceux qui restent doivent se contenter d'eau et de pain.

En 1697, la ville rejoue le même scénario qu'en 1693. Le Conseil demande à nouveau la suppression des droits d'entrée estimant qu'ils entravent le commerce. Et les nouveaux fermiers demandent à la ville une diminution de leur bail car les droits n'ont pas rapporté ce qui était prévu en raison notamment de nouvelles exemptions accordées à plusieurs communautés religieuses et du développement de la fraude : les bourgeois propriétaires de vignes laissent les vigneron forains utiliser leur nom pour l'entrée dans la ville de vin destiné à la vente. De ce fait, quelques années plus tard, l'écart entre les droits sera réduit et fixé respectivement à 30 sols au lieu de 20 pour les vins du cru et à 3 £ au lieu de 4 pour les vins à vendre.

A chaque échéance, il est difficile de trouver un nouvel adjudicataire et, en cours de mandat, celui-ci ne manque pas de demander une diminution de son bail pour « défaut de produit ». Le bail en cours est souvent reconduit le temps de trouver un successeur ou la ville est contrainte d'en reprendre la gestion en régie. Ces adjudicataires sont généralement des personnes qui ont déjà d'autres fermes dans la Province.

Toutefois, en janvier 1701, l'intendant d'ORMESSON se félicite que les droits d'entrée aient pu être adjugés pour 36.500 £ pour chacune des 6 années à venir, ce qui fera, selon son estimation, un fonds suffisant sans qu'il soit besoin de faire aucune imposition par capitation. En 1710, la ferme est adjugée pour un montant annuel de 40.000 £, mais on est encore à un montant inférieur à celui qui avait été obtenu en 1692 !

LA MAUVAISE HUMEUR DES COURS DE JUSTICE

Lors du premier renouvellement de la ferme, en 1695, M. de RIBEYRE, comme l'avait fait, 4 ans plus tôt, son père auquel il a succédé à la présidence de la Cour des Aydes, fait savoir au Conseil du Roi qu'il est opposé à la suppression des droits d'entrée. Il estime qu'ils assureront un revenu correct à la ville dès que la crise sera passée. En revanche, « *si on devait faire des rôles de capitation de 30.000 £, on aurait 6 à 7.000 £ de non-valeur qu'il faudrait reporter d'année en année car des 2.800 feux dont la ville est composée, il y en a plus de 1.200 qui seraient en cote de non-valeur ou en cote de 5 sols* ».

Par ailleurs, il réclame à nouveau la reconnaissance de la compétence de la Cour pour juger des litiges afférents à ces droits d'entrée, estimant que le Conseil n'a pu conférer à l'intendant qu'une compétence exceptionnelle et provisoire.

Depuis l'arrivée de l'intendant d'ORMESSON, les rapports se sont aussi tendus avec le Présidial qui l'accuse de soutenir systématiquement les échevins. Les Mémoires qu'ils adressent l'un après l'autre au Conseil du roi durant l'été 1699 ne sont pas rédigés en termes diplomatiques.

Les officiers du Présidial estiment que l'intendant « *a conçu une haine implacable contre eux et veut les dépouiller des principales fonctions de leur charge.* »

L'intendant explique, pour sa part, que « *le sieur de VERNOL, procureur du roi, est l'âme qui agite ou qui remue tout ce corps, soit par lui-même, soit par le lieutenant général, son frère* » et il rappelle que lorsqu'il partit pour l'Auvergne, M. de PONTCHARTRAIN lui-même lui avait signalé que « *le sieur de VERNOL était un fripon* ».

Les choses se calment quand le conseil du roi prend nettement position en faveur de l'intendant... au moins pour un temps. Car, durant tout le siècle qui suit, la Cour des Aydes comme le Présidial ne cesseront de l'accuser de s'approprier des compétences qui leur reviennent.

Concluons avec l'intendant d'Ormesson qui est bien conscient que la situation est encore pire à l'extérieur de la ville, mais qui note aussi que les exempts et privilégiés n'ont pas été épargnés par la crise. Dans un mémoire rédigé à l'attention du Conseil du Roi en 1696, peu après sa prise de fonction, il écrit : « *Clermont, la capitale, est la moins malheureuse des villes de la Généralité. Cependant, elle n'a que 3 bons marchands, le reste ne subsistant qu'avec peine d'un petit débit de fromage et d'huile ; ses artisans ne vivent que du jour à la journée par leur travail ; et, parmi les officiers de justice, il n'y en a que 3 ou 4 de la Cour des Aydes et 1 ou 2 du Présidial, et autant de l'élection, qu'on puisse dire aisés.* »

ANNEXE

Membres des différentes communautés de métier qui ont assisté aux réunions tenues entre le 18 et le 22 février 1693 :

- Communauté des Maîtres tisserands :

Jean ROUSSEL, Antoine VALIERE, Jean TINTIGNIAT,
Pierre FORESTIER, Pierre GOUTAFARDE, Claude

CHAUSSEYRAS, Jean POUVECHERON, Gilbert FOURGARET, Pierre DUGNY, Sébastien ROUSSEL, André DUGNY, Ligier COHADE, Antoine CHASTAMER, Gabriel COULIOU, Jean BAISLE et Joseph MAZET.

- Communauté des Maîtres pâtisseries boulangers :

Claude BRUNEL, Joseph PAQUIER, François REGEMBAUD, Olivier GRENOUILLE, Antoine GIRAUDEL, Antoine ANDRIEU, Jean MEYMET, Jean CHAMBON, Guillaume GAGIER, Michel POMMEYRAT, Antoine DUMOULIN, Jacques MOULIN, Annet VENEFLET, Jean MAZAZET, Jean RIBEYRE, Jean FOURREAU, Louis DUVAL, Antoine MOREL, Annet GAUDONNEL.

- Communauté des Mes tailleurs d'habits :

Me Jacques FABRE et Jacques LEBORT, bayles, Jean BARGUIERE (?), Jean DALBES, Jean BUISSON, Jean PRECICOT, Sulpice MARCHANT, Robert LABRANCHE, Lagrol ? MOURLON, Jean ROY, Claude DALBOY, Jean TIXIER, François COUDERT, Gilbert BATTUT, Michel GRATADER, Antoine CHAMBIGE, Victor GABRIEL, Guibert BENT, François BECON, Michel BEIRIER, Jean BORRIE, Jean CHASTEL, François BERGOIN, Jean CORMY, Pierre PEYRELET, Mathieu FERAND, Louis ROCHE, D. GOUBELIN, Jean AUDRAND, Antoine GODECHER, François LADEVIE, Michel DIAUGONT, François THOMAS, Léonard TOURY, André VOLPARE, Gilbert MANEBIT, Jean FABRE, prud'homme, Philippe DUMAS, Antoine COUDERT, Jean ESPINASSE, Pierre BONNET, Etienne ALBANEL, Pierre PREVOST, Jean SAVIGAT, Louis MANDON, Pierre CHATRIER, Robert BERGOIN, François DESMARET.

- Communauté des Mes serruriers

Mes Guillaume MAIGNOL et Jean COLOMB, bayles, Guillaume ROBERT, Joseph ROUX, Etienne MOULIN, Jean BRUN, Nicolas BAUD, Jacques ROBERT, Gilbert VARAT, Gervais CHALIER, Thomas PRERIE, Annet JALLUT, François LARDES, Michel SOUCHARD, Antoine ROBERT, François ROBERT, Antoine COLOMB, Gilbert MOULIN.

- Communauté des Mes boulangers :

Me André CASSURE, syndic, Antoine MITHON ROY, Antoine PEYRONNET, Pierre LADANT, bayle, François ARNAIS, Pierre Julhen BARDEL, Jean G. PALADRE, Georges MASSON, Pierre CORROYER, Jean JOHANNY, Pierre DUROIST, Jean BOUCHEIX, Gabriel BOUTIN, Laurence COFFY, Antoine REAGE, Jean et Jacques CHERMONT, Pierre PYRENT, Jean BEAUDON, Vital CORNOLET, Pierre VARAT, Pierre FUMEYRE, Pierre FOURNET, Pierre BUGHON, Pierre AVISET, Pierre GEARE, Antoine MAZUEL, G. LARDY, G. BASTIER, Annet CHEVALIER, Jean ARGILET, Annet LACOMBE, André GIRAUDEL, Gaspard GIRARDON, Antoine ARDAILLON, Grégoire TARDE, Antoine AYMÉ, Martin ALLANT, Jean COUPELON, Claude JOHANNY, Michel MONNET, G. ESCALIER,

- Communauté des Mes armuriers réunie dans l'étude de Me Gilbert TROLEIL (?) :

Jacques FILIOL et Antoine BOLOMBARGE, baysles, Pierre DURANT, Nicolas MONNETRIE, Pierre DURONDEL, André BOIZIN, Pierre RAMBERT, Antoine COMBAUD, Claude MOURLOIX, Antoine VIGNE, Pierre MAGAT, Pierre OUDEL, Denis DURAND, Pierre CAMBALUSE, Pierre PAQUIN, Antoine VERGNE.

- Les syndics des laboureurs et des vigneron de la ville

François POMMIER, Etienne MALAS, François LOSECHE et Jean BUSSIER font consigner devant notaires que leur communauté va devoir abandonner les labours et la culture de la vigne si le Contrôleur général ne leur accorde pas la suppression des droits d'entrée.

- Communauté des Mes charpentiers, charrons, bacholliers et tonneliers :

Joseph GANDELON, bayle, Pierre BRUN, bayle, Martial CHAPARD, Jacques FANET, Antoinette COHADE, Antoine RIBEYRE, Jacques FOUILLOUX, Annet VILLEVAUD, Baptiste AGRIDEYRE, Pierre PARRAT, Guillaume PEYRONNY, Gervais MERLE, Michel GAUDELLE, Guillaume PASSELAIGUE, Guillaume VINDIOLLET, Joseph GOUBELLE, Charles BONNABRY, Antoine MANGOT, Saturnin PIED, Austreimoine DOMAIS, Jean MARGE, Gilbert AUGIER, François COURRAN, Antoine MERLE, et Jean COISSARD.

- Communauté des Mes maréchaux, cloustriers, et esperonniers :

Berard GESBAUD, baysle cloustrier, Antoine DUCROT, Ligier MELLERY (?), Claude DEVAUX, Pierre BENARD, André PASCAL, Germain TOUCHEBEUF, Girard VERGNE, Antoine CHAPPUIS, Jean PERCHIER, Guillaume FORESTIER, Gilbert CHASSARGUE, René VALEIX, Gilbert MAILHOT, Pierre GIRARD, François GERMAGE, Michel ARLET, Annet ARLET, Antoine MONTAGNE, Pierre DESSAIGNE, Guillaume ROUSSEL, Pierre MORANGES, et les esperonniers Pierre VIDAL, François VIDAL et Michel PEYTRE.

- Communauté des procureurs et juges au siège présidial, en

présence d'Antoine CEYTRUD, syndic de la communauté. Procureurs : Austreimoine ALBANEL, Jean BAPTISTE, Pierre BERNARD, Antoine BORYE, Etienne BOURLIN Angely BRUSLON, Antoine CASSURE, Imbert CELME, Jacques CHAMALIERE, André CHARRON, Jacques DIEREST, Antoine FONDARY, Jean GAULTIER, Jacques GRIMAUD, François JURGAUD, Gilbert LAPORTE, Jacques GRIMAUD, David MADIEU, Benoist MASSIS, Antoine POISSON, Anne REYNAUD, Pierre REYNAUD, Jean ROME, François SAUZE, Antoine TAPHANEL, Antoine TIALLY, François TIGEVAL et Gilbert TROHA. Greffiers : Antoine ASSOLENT, André BAPTISTE, Gilbert PEGHOUX, Jacques RODIER et Jean TAZEILLER.

Source : Correspondances de l'intendant au Contrôleur Général. Archives Nat. G/7/ 104 et 105

UNE TÉNÉBREUSE AFFAIRE A BEAUMONT

par Jacques PAGEIX (cghav-2881)

**Qui a volé les dindons du Notaire,
Maître Jean GOUGHON ?
Qui a déplacé la borne ?
Qui a incendié les granges ?...**

Tout commence en 1752 ...

Il n'est pas dans mon intention de parodier Honoré de BALZAC et son fameux roman intitulé « *Une ténébreuse affaire* ». Toutefois, et sans prétention, celle que je vais conter ici pourrait bien alimenter la même veine littéraire...

Il y a bien longtemps, alors que je fréquentais la Bibliothèque Municipale de Clermont-Ferrand, j'eus l'occasion d'y lire un opuscule daté de 1767, intitulé « *Mémoire en défense pour Jean Goughon, Notaire Royal, Procureur Fiscal en la justice de Beaumont, et homme d'affaires de l'abbesse* », concernant un curieux procès ^[1] aux péripéties pour le moins rocambolesques, qui met en scène ce personnage peu ordinaire. L'intéressé était accusé de subornation de témoin, de déplacement de borne et d'avoir incendié, le 20 mars 1760, une grange appartenant au sieur CHAMPFLOUR !

D'autres sources, judiciaires celles-là ^[2] précisent l'ampleur de l'incendie et de ses conséquences : la grange « *renfermait 20 vaches, 7 chars de foin, un char de paille, 100 bottes de bois de vigne et une cabane de berger avec ses roues* (voir photo ci-contre). *Le feu consuma aussi la grange et deux étables attenantes appartenant à Antoine MARADEIX, laboureur de Beaumont, qui contenait 8 chars de foin, 300 bottes de paille, 400 bottes de bois de vigne, 8000 échalas, 2 chars ferrés, 2 araires pour le labour, 15 planches de noyer, un tombereau ferré et autres ustensiles de labour, ainsi que 2 vaches et 2 cochons* ». On comprend mieux les propos du témoin cité plus bas, qui déclarait que l'on voyait presque comme en plein jour...

Suite à ces méfaits, le 17 avril 1761, le Lieutenant criminel de Clermont prononça contre Jean GOUGHON la sentence suivante : « *Goughon, contumace, est condamné à être pendu sur la place du Cerf à Clermont, son corps mort jeté au feu et réduit en cendres qui seront jetées au vent* ». Faisant droit aux demandes du sieur de CHAMPFLOUR, héritier de Jean, son père, et d'Antoine MARADEIX, portées par leurs requêtes des 24 septembre 1760 et 16 avril 1761, le juge leur octroie à titre de dommages et intérêts « *la somme à laquelle sera estimé les bâtiments, marchandises et bestiaux à prendre sur les biens dudit GOUGHON avant leur confiscation. La condamnation sera exécutée en effigie, par transcription sur un tableau attaché à un poteau sur la place du Cerf* » ! (place située dans le quartier Saint-Genès à Clermont)

1: Bibliothèque (BIU) de Clermont, cote A 10800.

2 Archives Nationales (Parlement de Paris, Section criminelle X/2A). Ces procédures ont fait l'objet d'un recueil publié par J.P. BARTHÉLÉMY d'où j'ai extrait beaucoup d'éléments constitutifs de cet article, et je l'en remercie

Voici la photo d'une très belle cabane roulante de berger, prise par mon grand oncle Joseph vers 1930 (le berger y dormait)



Les péripéties

(reconstitution inspirée du « *mémoire en défense* »)

Le Sieur CHAMPFLOUR d'Allagnat, « *écuyer, lieutenant particulier en la Sénéchaussée* », appartenait à une famille de robe Clermontoise récemment anoblée. Il avait naturellement beaucoup de relations au sein de la Magistrature, ainsi que dans les cercles religieux, avec un parent Vicaire Général. Potentat local, il nourrissait une haine profonde envers GOUGHON, car il convoitait une terre dont ce dernier avait hérité de ses parents. Le mémoire rédigé pour la défense du sieur GOUGHON relate les péripéties de cette affaire et présente des faits qui sont bien évidemment de nature à discréditer le nommé CHAMPFLOUR : entre autres, la récupération « *musclée* » d'un chien qu'il prétendait lui appartenir, au domicile de son véritable maître, un nommé LEROUX de Clermont, où l'on s'introduisit nuitamment, par effraction ; ce particulier, sorti « *nud en chemise* », et se vit appliquer les canons de « *deux mousqueton sur la poitrine* » ! ^[3]

Je note que les affaires exposées dans le mémoire faisaient suite à une autre, tout aussi curieuse, dont on trouve le dossier aux Archives Départementales, Série B, justice seigneuriale de Beaumont (cf en annexe) : il s'agit d'un vol de dindons perpétré chez ce même GOUGHON en 1757, qui motiva une procédure menée à sa requête contre les prédateurs qui ne furent pas pour autant démasqués !

Sa plainte fut adressée à « Monsieur le Châtelain de Beaumont, seul et unique Juge Civil et Criminel et de la voirie du dit Beaumont, Laschamps et membres en dépendant ». Ce juge, nommé CHASSAIGNE, convoqua les témoins. Ce jour-là, veille de la fête de Notre-Dame de Septembre, l'un d'eux ramassait du regain, un autre était

3 LEROUX offrait de faire la preuve que ce chien lui avait été donné le 16 mai par un nommé VAUREIX, alors que CHAMPFLOUR affirmait que ce dernier le lui avait vendu le 27 juillet suivant !

occupé à sortir du chanvre d'un gour^[4] appartenant à CHAMPFLOUR... Ils ne virent qu'un petit chien blanc qui poursuivait un dindon.

Les péripéties rapportées dans le mémoire de 1767 commencèrent dès 1752 : GOUGHON fut accusé par les nommés HERBAUD et COHENDY d'avoir arraché puis déplacé nuitamment une borne marquant la limite de l'une de ses propriétés. Il fut avéré que ses accusateurs, manifestement à la solde de CHAMPFLOUR, avaient eux-mêmes déplacé cette borne !

CHAMPFLOUR habitait le château du Petit Allagnat, à l'entrée Est du bourg (château malencontreusement détruit pour faire place à un centre de formation professionnel ^[5], alors que GOUGHON demeurait à l'extrémité Ouest (quartier de las Citas *sive* du Ventadour ^[6])..

La Révolution vint opportunément venger la famille GOUGHON de toutes les misères endurées, car CHAMPFLOUR fut surveillé et dut se faire très discret, alors que le fils de Jean GOUGHON, Pierre, lui aussi notaire à Beaumont, se porta acquéreur des biens de l'abbaye lors de la vente des biens nationaux en 1792. Il partagea les bâtiments conventuels en de nombreux lots pour les transformer en logements et fit tracer de nouvelles rues dans le clos abbatial de Las Verias où il fit construire des maisons. On peut voir là un précurseur de nos promoteurs urbanistes ^[7]..

Ce mémoire évoque ensuite l'affaire de l'incendie de la grange du sieur CHAMPFLOUR, et cela prend une tournure encore plus rocambolesque... En effet, on assiste à une série de rebondissements judiciaires, chacune des parties produisant ses témoins et étant accusée tour à tour de subornation. Il apparaît, tout au long des procédures, que les juges furent pour le moins complaisants à l'égard de CHAMPFLOUR qui était d'ailleurs apparenté à certains d'entre eux !...

GOUGHON ayant été pris au corps, « les deux huissiers qui l'accompagnaient après son interrogatoire frappèrent inutilement à deux différentes portes de la prison sans pouvoir s'en procurer l'ouverture. N'ayant pris aucunes précautions pour prévenir la fuite de leur prisonnier, il profita de leur négligence, leur souhaita le bon soir, et se retira à Beaumont » !...Les huissiers furent mis à l'amende...(à mon avis, c'était la moindre des choses...)

Notre homme en profita pour mettre tous ses papiers (y compris ses minutes notariales), et surtout les pièces du procès, à l'abri dans le château d'Aubière, où il avait manifestement ses habitudes.

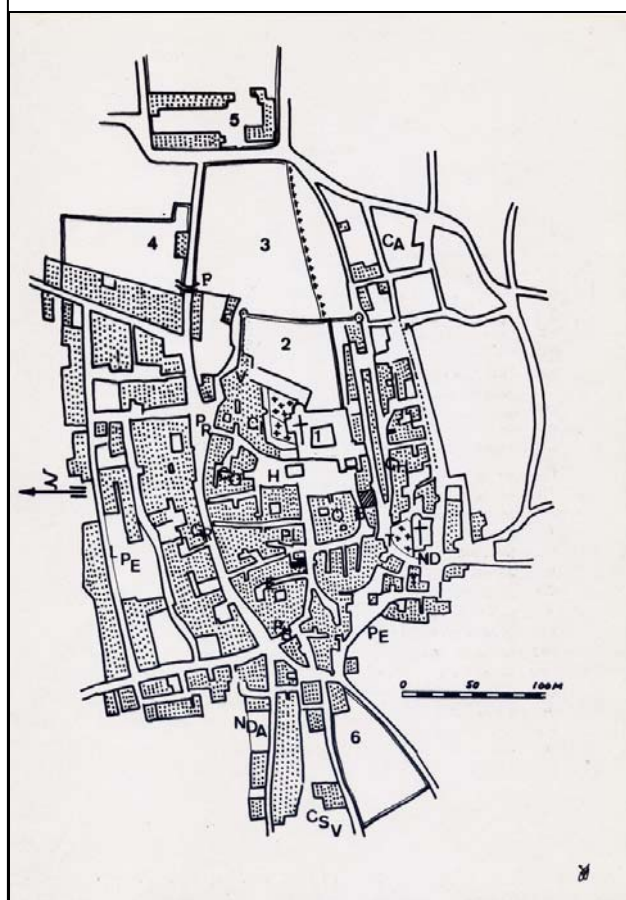
Il décida ensuite de se rendre à Paris et « fit étape à l'abbaye de Sainte-Ménéhould (en fait St-Menoux près de Moulins - voir en 2° de couvrir le « debeurdinoire »),

4 Les « gours » étaient des fosses emplies d'eau, alimentées par l'Artière, dans lesquelles on faisait rouir le chanvre. Il y avait des gours au terroir de Ronat.

5-6 Voir la vue perspective de Beaumont vers 1750 dans l'article sur les séismes. Ce château appartient aux Champfleur jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, avec Jean César CHAMPFLOUR, « citoyen de Clermont » en 1791 et passa par succession aux de Challier (Jean Baptiste César de CHALLIER, maire de Beaumont en 1833).

7 Voir *Beaumont, essai d'histoire urbaine*, Jacques PAGEIX, 1979.

Reconstitution (Jacques PAGEIX) de Beaumont en 1791 à partir de la matrice cadastrale. La « cita » du Sieur GOUGHON est notée 6 (en bas) et le « château du Petit Allagnat » du sieur CHAMPFLOUR est noté 5 (en haut).



où il apprit qu'on avait perquisitionné chez lui et interrogé sa femme qui, malheureusement, révéla la cachette des documents. Craignant que l'on se rendît à l'endroit où il avait caché ses papiers (il y avait des quittances sous signature privée du Sieur CHAMPFLOUR...), il demanda conseil à l'Abbesse^[8], à des religieuses et à l'aumônier : on le déguisa avec le manteau et le capuchon de l'aumônier et, le 18 mars 1760, il partit à l'aube dans cet équipage avec Étienne BOUCHET, valet de l'abbaye^[9] (un autre beaumontois !); Les deux compagnons chevauchèrent par des chemins de traverse jusqu'au Mayet où ils passèrent la nuit. Le lendemain, ils dînèrent à Riom à l'auberge du « Lion d'Or » (cette enseigne existe toujours et mes parents avaient coutume d'y faire une halte gastronomique lorsque nous descendions en voiture de Paris à Beaumont! ...).

À Montferrand, bizarrement, il acheta « les ustensiles nécessaires pour se procurer du feu pendant la route. Cette précaution, affirma-t-il, lui était nécessaire, soit pour allumer sa pipe dont il faisait un usage très fréquent, soit pour se procurer de la lumière pour la recherche de ses papiers à Obière ». Il eut beau s'envelopper dans son manteau, il fut reconnu. Le 20 mars 1760, ayant souper avec BOUCHET à Montferrand, ils prirent tous les deux le chemin d'Aubière, où GOUGHON avait déclaré se rendre.

8 En 1760, l'abbesse était Marie-Françoise de SOUDEILLES (d'après la liste exposée dans la nef).

9 Il appartenait à la famille Bouchet de Beaumont, je suppose

Arrivé sous un noyer, il demanda au valet de l'attendre car, dit-il, les chemins étaient trop mauvais pour qu'il pût continuer à cheval... Il laissa au valet sa redingote et son capuchon, partit à pied, et revint au bout d'une demi-heure. Il expliquera plus tard qu'en fait, arrivé à Aubière, il ne put pénétrer dans le château dont les portes étaient fermées et dut rebrousser chemin.

Au moment où il rejoignait Bouchet, il y eut une grande lueur provoquée par l'incendie et Bouchet précisera qu'« il pouvait distinguer les échelas dans les champs ».

Enfin, les deux compagnons de voyage, remontèrent à cheval et allèrent coucher à Riom, où ils arrivèrent environ une heure après minuit. Le lendemain, ils couchèrent au Mayet, et le surlendemain à Sainte-Ménéhoulde (*Saint-Menoux, où est conservé le « débeurdinoire », cf page 2 de couverture*) où le sieur Goughon séjourna deux jours, « d'où il vint à Paris ».

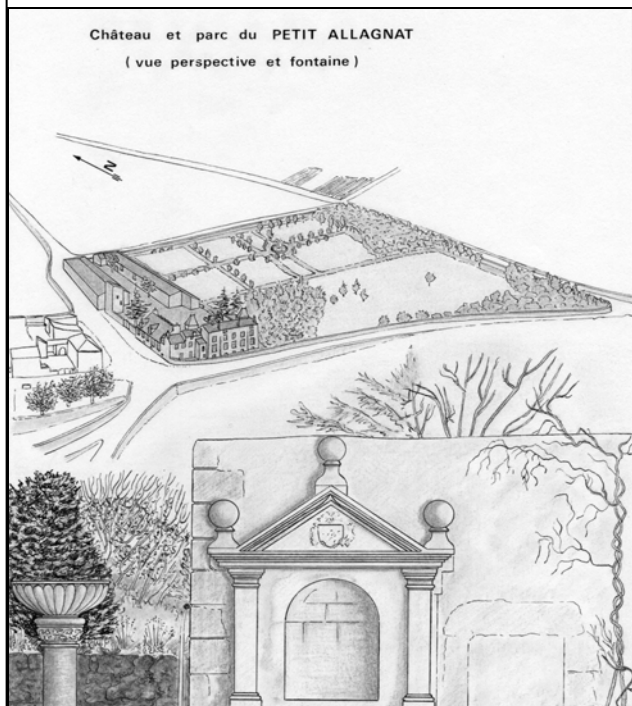
Naturellement, CHAMPFLOUR accusa GOUGHON d'avoir mis le feu à sa grange.

Commentaires

J'ajoute que ces faits se passaient à Beaumont à une époque où l'atmosphère était déjà bien détestable, un procès assez sordide opposant alors les religieuses de l'abbaye à leur abbesse, Marie-Thérèse de LANTILHAC, procès que l'on trouve rapporté dans plusieurs mémoires, également conservés à la bibliothèque de Clermont^[10].

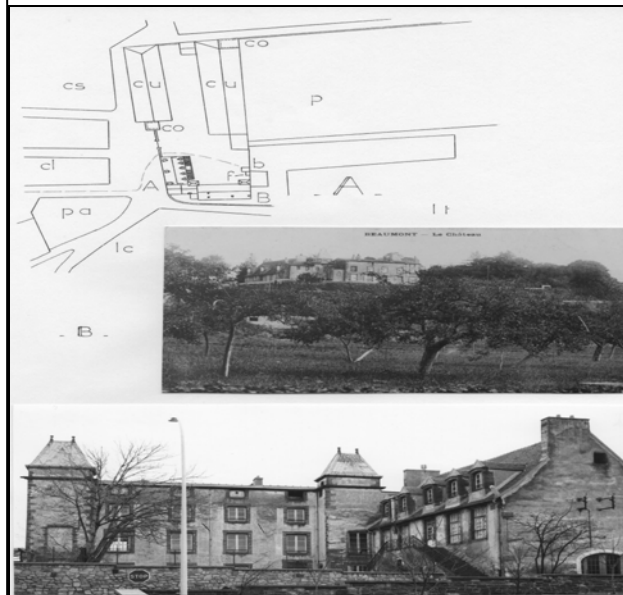
On pourra aussi remarquer que, nonobstant les sentences proclamées à l'encontre de Jean GOUGHON, celui-ci n'en exerça pas moins sa charge de notaire jusqu'en 1769, puis son fils Pierre lui succéda à cette étude.

Château et parc du Petit Allagnat et sa fontaine Renaissance
Vue perspective au XVIII^e siècle
Extrait de *Beaumont, essai d'histoire urbaine*,
Jacques PAGEIX, 1979



10 Cotes A10542, 10542-1, 10589, 10589-15, 10589-17.

Le château du Petit Allagnat



- plan ancien (le tireté représente l'adduction d'eau)
- carte postale ancienne : vue du château en direction du nord
- vue de la cour intérieure du château peu avant sa démolition (cliché aimablement communiqué par La Montagne)



Signature de César Jean CHAMPFLOUR d'Allagnat, conseiller à la Cour des Aides de Clermont-Ferrand, et de son épouse, Élisabeth Espinasse, parrain et marraine d'Élisabeth FOSSON, fille de Jean FOSSON et de Marie PAGEIX. Jean FOSSON était receveur des deniers patrimoniaux de Beaumont (il gérait les finances de la commune). C'était le futur beau-père de Jacques PAGEIX, Officier Municipal de la commune sous la Révolution et Maire sous la Restauration...

Pièces annexes concernant l'affaire des dindons (AD Puy-de-Dôme, Série B justice seigneuriale de Beaumont)

La plainte

« Procédure criminelle. A la requête de Me Jean Goughon Notaire Royal et Procureur d'office de ce lieu de Beaumont, Plaignif
Contre certains quidams accusés
...« Plainte du Sieur Jean Goughon, Notaire (Archives Départementales de Beaumont, série B, Châtellenie de Beaumont)

« A Monsieur le chatelain, de beaumont, Seul et unique juge civil criminel et de la voierie du d(it) Beaumont, Lachamp et Membres en dépendant

« Suplie humblement Jean Goughon No(tai)re royal et procureur d office de Beaumont

« Disant que le Mercredi dernier sept du present Mois de Septembre, certains quidam Mal Intentionnes furent dans les vergers clos du Supliant appelé vulgairement la ville Sur les trois heures apres Midy, + (renvoi: le d(it) verger se tient dans votre justice et au terroir de la Clouzade sivé de Fromage Chassaigne Goughon) qui avoient a leur suite des chiens, ou ils tuerent trois dindons du Supliant, Et Emporterent deux avec luy et jeterent le troizieme dans (le) canal dependant du d(it) verger, et comme de pareille vols et voye de fait meritte punition Exemplaire le Supliant se voye oblige de vous rendre plainte

« Ce Considere Monsieur il vous plaise donner acte au supliant de Sa plainte, luy permettre En Conceq(uen)ce d En faire Informer par devant vous a l encontre de Ses Sortes de quidams, des faits Mentionné, En la presante Req(uê)te de plainte et circonstance, et dependences, et autres qui vous seront donne par le Sup(liant) par item dis, et que les temoins qui Seront assignes, Seront obliges de Comparoir par devers vous (...); a paine de dix livres d amande Contre Chaque deffalliant pour la d(ite) Information Faitte et Communiquée au lieutenant Criminel et Ensuite a vous Raporter Estre par vous ordonne et arrete ce qu il appartiendra par () et votre ordonnance (...) et vous feres bien

Chassaigne

Goughon

« Veu la presante requete signée du suppliant en toutes pages, et de nous cottées et paraphées

« Nous avons donné acte au supliant de sa plainte luy permettons de faire informer des faits y contenus et dépendances, et a cet effet de faire assigner tesmoins par devant nous en l auditoire des causes de cette justice, jour et heure certaine, ausquels enjoignons de comparoir aux assignations qui leur seront données a peyne de dix livres d amende contre chascune des deffaillements, pour l information faite communiquée a l'ancien curial pour le procureur d office, et a nous rapportée estre ordonné et décrété ainsy qu'il appartiendra et sera nostre ordonnance exécutée nonn obstant opposition ou appel quelconques, fait le neuf septembre mil sept cents cinquante septembre

Chassaigne

Bughon 30 sols gratis

L'enquête

« Information faite par nous, jean Chassaigne procureur es cours de la ville de clermont ferrand chatelain juge civil et criminel de ce lieu de Beaumont Laschamp et membres en dépendant assisté de Me Michel Bughon Greffier en la sénéchaussée et siège présidial de la ville de clermont ferrand que nous avons pris pour notre commis greffier apres avoir de luy pris et reçu le serment, a cela requis et accoutumé a la requete de Me jean Goughon, notaire Royal et procureur d'office de ce lieu de Beaumont y résidant Paintif Contre.

....

« Du samedy premier octobre mil sept cents cinquante sept Sébastien JOZAT fils a jean vigneron de ce lieu de Beaumont agé d environ quatorze ans **premier temoin**

« Depoze ne scavoit autre chose des faits mentionnés en la requête de plainte si ce n'est que le mercredi spt septembre dernier entour trois heures apres midyetans dans un pré verger appartenant a antoine tartara laboureur habitant de ce lieu de Beaumont scitué dans cette justice terroir de la Rongeyre atenant au pré verger du plaignif appelé la villeet qui n'en est séparé par d autres vergers que de l espace d environ cinquante pas, dans lequel verger il ramassois du regain, et s appercu qu'un chien Blanc etant entré dans le clos de la ville appartenant au plaignif poursuivait un dindon qui étoit dans une vigerie attenante et qui appartient a Claude dorayre aussy laboureur habitant de ce lieu de Beaumont, mais ne scavoit a qui appartenait ce chien ny le dindon et si le fut tué, Le dépozant s'étant bientôt retiré sans avoir vû personne a la suite de ce chien, observant néanmoins le depozant que lors qu il vit poursuivre ce dindon par le chien il dit a annet et antoine jozat ses cousins vigneron habitans du dit lieu de Beaumont qui ramassoient également du regain dans un autre pré verger scitué au même territoire appartenant a Pierre Laverie Laboureur habitant du même lieu qu'un chien Blanc poursuivait a toute force un dindon dans la vigerie de Claude dorayre qui est tout ce qu il a dit scavoit Lecture.

...

« **Jean DOURIF** fils a michel laboureur habitant de ce lieu de beaumont agé d'entour vingt neuf ans **second témoin**

« Depoze qu il y a environ trois semaines environ trois heures apres midy dont il n'est pas memoratif precisement du jour, il etoit dans son verger scitué dans cette justice terroir de lavergnes ou de fromage proche l enclos de La ville appartenant au plaignif il vit un Gros dindon sur des pierres etans sur le bort du ruisseau et comme le depozant avoit un petit chien blanc il s appercut que le chien aboyoit contre ce dindon ce qui obligea le depozant de retenir son chien pour l empecher de faire aucun damage a ce dindon, et ce meme dindon entra ensuite dans un petit verger appartenant aussy au plaignif et ne scait le depozant ce que devint ce dindon et un instant apres vint la gouvernante du plaignif a laquelle il donna avis que le dindon avoit passe dans le petit verger du plaignif a quoy elle repondit qu elle l avoit trouvé qui est tout ce qu il a dit scavoit

« **Michel MARADEIX** fils a feu jean vigneron habitant de ce lieu de Beaumont agé de soixante six ans **troisieme (témoin)**

« Depoze que le sept septembre dernier veille de notre dame de septembre entour trois heures apres midy etant occupé a sortir du chanvre d'un gour appartenant a M. Champflour scitué au territoire de fromage il vit un gros dindon qui etoit poursuivy par un petit chien Blanc appartenant a jean dourif fils a michel laboureur habitant de ce lieu de Beaumont dans le verger scitué au meme terroir appartenant au plaignif ce qui obligea le depozant de dire au dit dourif de retenir son chien et de l empecher de faire damage au dindon ce qu il fit a l instant et poursuivre son chien pour le retenir et il ne parut pas au depozant que le chien eu fait aucun damage au dindon lequel resta dans le verger du plaignif ou sur le bort du verger de M. Champflour qui est tout ce qu il a dit scavoit

000



L'Auvergne ... la guerre



Les Officiers Généraux auvergnats de 14-18

par Jean-Pierre BATISSE (cghav-3221)

Voici quelques officiers généraux auvergnats ou d'origine auvergnate ayant pris part au premier conflit mondial.

Je n'ai pas pu déterminer exactement s'ils avaient eu un temps de commandement comme généraux ou assimilés lors de ce conflit, mais leurs profils méritaient d'être connus.

Un Ponot, Marie, Émile FAYOLLE

Il contracte un engagement au 3^e Régiment du Génie. Il est admis à l'X, l'École Polytechnique, le 1^{er} novembre 1873, puis il suit les cours à l'école d'application de l'Artillerie et du Génie en tant que sous-lieutenant. En 1877 il est affecté au 16^e Régiment d'Artillerie comme lieutenant, puis de mai 1882 à 1890 au 36^e RA où il est nommé capitaine. Il suit les cours de l'École Supérieure de Guerre du 1^{er} novembre 1889; il est breveté état-major deux ans plus tard.

Promu général de brigade le 31 décembre 1910

Promu général de division en 1916

Il est Grand-Croix de la Légion d'honneur et titulaire d'autres décorations françaises et étrangères.

Le titre de Maréchal de France lui est décerné le 19 février 1921.

Son parcours lors du premier conflit mondial

En 1914, retraité, il reprend du service et commande la 139^e Brigade d'Infanterie mobilisée à Toul. Il prend le commandement de la 70^e Division le 14 août. A la tête du 33^e Corps d'Armée du 21 juin 1915 au 25 février 1916, de



la VI^e Armée du 26 février 1916 au 18 décembre, de la IV^e du 19 au 30 décembre de la même année, de la I^{ère} Armée du 31 décembre au 5 mai 1917. Il succède au Général PETAIN au Groupe d'Armée du Centre qui est supprimé le 1^{er} décembre 1917. Il prend alors le commandement supérieur des Forces Françaises en Italie et exerce ce commandement jusqu'au 14 février 1918. Le 23 février, il exerce son commandement à la tête du Groupe d'Armées de réserve de 1918

Généalogie ^[1]

Abréviations utilisées :

FLT : Freycenet-la-Tour

MSG : Le Monastier-sur-Gazelle

SGP : Saint-Genès-près-Saint-Paulien

- 1- Marie, Émile FAYOLLE, ° 14.05.1852 Le Puy-en-Velay, + 27.08.1928 Paris
- 2- Jean-Pierre, Auguste FAYOLLE, ° 01.11.1824 SGP, x 21.02.1851 MSG, dentellier
- 3- Marie, Françoise, Rosine BADIOU, ° 29.12.1829 MSG
- 4- Jean-Pierre FAYOLLE, x 20.07.1813 SGP, y + 27.01.1851
- 5- Marie, Anne ROSTAIN, + 08.01.1851 SGP
- 6- Étienne BADIOU, ° 18.11.1784 FLT, x 02.05.1822 MSG, + 05.03.1831 FLT
- 7- Françoise EXPERTON, ° 23.10.1799 MSG, + 11.03.1884 Le Puy-en-Velay
- 8- Joseph FAYOLLE, x 24.07.1777 SGP
- 9- Marie, Anne BOUDON
- 10- Joseph ROSTIN, x 28.01.1772 Polignac
- 11- Jeanne, Marie ROBERT
- 12- Nicolas BADIOU, x 04.07.1782 Le Puy -en-Velay, paroisse Saint-Vosy
- 13- Jeanne, Marie AYMARD
- 14- Jean EXPERTON, marchand
- 15- Catherine ALIROL

Le Clermontois, Henri MORDACQ

Il entre comme élève à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr, où il fait partie de la promotion Tombouctou (1887-1889). Il rejoint comme sous-lieutenant le 2^e Régiment de

¹ NDLR : on trouvera des compléments à la Généalogie du Mal. FAYOLLE dans Ama ! n° 147. Jenne FAYOLLE, fa du maréchal était l'arrière grand-mère de Mazarine PINGEOT

Zouaves. En 1893 il passe au 1^{er} Régiment Étranger d'Infanterie en tant que lieutenant. Il sert comme capitaine dans les régiments d'infanterie suivants 103, 33, 30, 93, 70. En 1890 il est à l'État-major du 1^{er} Corps d'armée.

Il suit les cours de l'École Supérieure de Guerre, breveté en 1900.

En 1902 il est à la tête de la 10^e Division d'Infanterie. Il est nommé chef de bataillon en 1906 et rejoint le 25^e BCP.

Promu général de brigade en juillet 1916.

Promu général de division en novembre 1917.

Promu général de corps d'armées en janvier 1920.

Il est Grand Officier de la Légion d'honneur.

Le 12 avril 1943, le corps du général MORDACQ est retrouvé dans la Seine. Meurtre ou suicide ? la question reste aujourd'hui encore posée.



Son parcours lors du premier conflit mondial

A la mobilisation, il est lieutenant-colonel, chef d'État-major au 1^{er} Groupe de divisions de réserve. Le 27 août 1914, il est cité dans les JMO du 159^e RI comme commandant des 2^e et 3^e bataillons. Le 17 mars 1915 il vient prendre le commandement par intérim de la 90^e brigade d'infanterie. Le 17 janvier 1916, il est à la tête de la 24^e Division d'Infanterie et en septembre de celle de la 120^e. Le 18 novembre 1917, il est nommé chef du cabinet militaire de Clemenceau.

Dossier SHD : 9 YD 787

Généalogie

- 1- Jean Jules Henri MORDACQ, ° 12.01.1868, Clermont-Fd, + 14.04.1943 Paris
- 2- Charles Jean-Baptiste MORDACQ, ° 08.02.1824 Saint-Venant (62), x 29.06.1857 CFD, militaire
- 3- Henriette, Emma MURAT, ° 16.05.1834 CFD
- 4- Jean-Baptiste MORDACQ, x 30.09.1818 Saint-Venant aubergiste
- 5- Charlotte HANICLE
- 6- Jacques MURAT, négociant, ° 15 thermidor an XII C-Fd (section République), + 05.11.1856 Lyon V^e, négociant
- 7- Marie JULIEN
- 8- Jean-Baptiste MORDACQ
- 9- Marie, Adrienne, Joseph BECQUE
- 10- Antoine, François, Xavier HANICLE
- 11- Marie, Anne MARCHANT
- 12- Antoine MURAT, souffletier
- 13- Marguerite CROIX

Le natif de Fournols, Pierre GUIGNABAUDET

Issu de la promotion des Zouaves (1878-1880) de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr. Le 3^e Régiment de Tirailleurs Algériens est sa première affectation. Puis comme capitaine, on le retrouve dans les Régiments d'Infanterie suivants 130, 153, 80, 148. Il est breveté de l'École Supérieure de Guerre en 1892. Chef de bataillon il sert dans les États-majors de la 13^e et la 24^e DI, puis à celui du 12^e CA. Lieutenant-colonel en décembre 1904, il est affecté successivement aux 12^e, 78^e, 112^e, 152^e RI.

Promu général de brigade le 23 septembre 1912.

Promu général de division le 18 décembre 1915.

Il est Commandeur de la Légion d'honneur.



Son parcours lors du premier conflit mondial

Il commande la 34^e Brigade d'Infanterie en août 1914.

Le 6 septembre 1914 commandant la 17^e DI.

Le 16 juillet 1915 commandant la 2^e DI.

Le 17 juin 1917 il prend le commandement de la 41^e DI, c'est au PC de cette division que le général est blessé mortellement d'un éclat d'obus le 30 mai 1918 à 13h30, transporté à l'ambulance de Terdeghem (59), il y meurt le même jour à 23h30.

Dossier SHD : 9 YD 607

Généalogie

- 1- Pierre, Amable GUIGNABAUDET, ° 22.09.1859 Fournols, + 31.05.1918 Terdeghem (59)
- 2- Mathias GUIGNABAUDET, ° 30.04.1817 Saint-Angel, x 11.12.1858 Paris, garde de Paris
- 3- Anne Marie POUYADE, ° 09.07.1826 Fournols, y + 02.07.1901
- 4- Amable GUIGNABAUDET, ° ca 1784, x 05.03.1813 Saint-Angel
- 5- Marguerite BRUN,
- 6- Joseph POUYADE, x 12 pluviôse an IX Fournols, y + 30.09.1835, meunier
- 7- Marie GOUTTE, + 03.07.1834 Fournols
- 8- Pierre GUIGNABAUDET, x 30.01.1781 Saint-Angel
- 9- Marie BUSSIÈRE, originaire de Vitrac
- 10- Michel BRUN, x 06.02.1770 Saint-Angel
- 11- Marie BARRAT, ° ca 1753
- 12- Barthélemy POUYADE, x 28.07.1774 Fournols
- 13- Anne CHAUTARD, originaire d'Auzelles
- 14- Blaise GOUTTE, x 13.09.1763 Fournols, veuf de Mrie CHENAILLES
- 15- Marie BONNETTE, ° ca 1743

Le Parisien, Fernand QUIQUANDON

Il est de la même promotion de Saint-Cyr que Pierre GUIGNABAUDET.

Il est affecté en 1880 au 4^e régiment d'Infanterie de Marine. Il passe par les 2, 3 et 5^e d'Infanterie de Marine. Il sert aux 1^{er} et 2^e Régiments de Tirailleurs Algériens et au 2^e Étranger en tant qu'officier supérieur. Il rejoint comme colonel les Régiments d'Infanterie suivants 76, 111, 18.

Promu général de brigade en 1912.

Promu général de division en 1915.

Il est Grand Officier de la Légion d'honneur.



Son parcours lors du premier conflit mondial

Le 10 août 1914, il est invité à constituer l'état-major de la 90^e Brigade d'Infanterie.

Il commande la 45^e DI à compter du 2 décembre 1914 et jusqu'au 22 septembre 1916.

Dossier SHD : 9 YD 618

Généalogie

- 1- Fernand, Jean, Henri QUIQUANDON, ° 06.12.1857 Paris, + 27.11.1938 y
- 2- Pierre, Antoine QUIQUANDON, ° 29.05.1818 Ambert, + 08.01.1879 La Flèche (72), officier d'administration des hôpitaux militaires
- 3- Marie, Antoinette, Justine BOCOgnANO, ° ca 1836
- 4- Jean, Claude, Marie, Annet QUIQUANDON, horloger, ° 05.10.1788 Ambert, x 03.08.1813 y
- 5- Magdeleine, Dominique POURRAT ° 08.03.1794 Ambert
- 8- Joseph QUIQUANDON, x 18.01.1785 Ambert
- 9- Jeanne, Geneviève JOURNET, +06.10.1809 Ambert
- 10- Jean, François, Régis POURRAT, originaire de Job, x 27.04.1793 Ambert, horloger
- 11- Madeleine CHAPON

L'Yssingelais, Dominique de CASTELLI

Élève de la 59^e promotion «La Grande Promotion» (1874-1876) de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr.

Sa première affectation est le 16^e Régiment de Chasseurs. Il effectue essentiellement sa carrière dans la cavalerie en particulier aux 1^e, 5^e, 13^e régiments de Chasseurs, et aux 5^e, 11^e, 20^e régiments de Dragons.

Il termine premier de sa promotion à l'École Supérieure de Guerre (1882-1884).

Promu général de brigade en 1907.

Promu général de division en 1912.

Il est Commandeur de la Légion d'honneur.



Son parcours lors du premier conflit mondial

De la mobilisation au 11 octobre 1914, il commande le 8^e Corps d'Armée. Il est limogé le 12 octobre 1914.

Dossier SHD : 9 YD 539

Généalogie

- 1-Marie, Joseph, Louis, Dominique de CASTELLI, ° 24.03.1856 Yssingaux, + 25.02.1933 Saint-Gervais-les-Trois-Clochers (86)
- 2- Joseph de CASTELLI, ° 04.05.1817 Calvi (2B), x 26.06.1855 Yssingaux, + 24.12.1873 Riom
- 3- Louise, Caroline, Mathilde de CROZET, ° 25.02.1836 Dunières,
- 4- Dominique de CASTELLI, + 11.01.1847 Calvi
- 5- Nobilia di POGGI, + 03.04.1848 Bastia
- 6- Louis, Jean, Charles, Sébastien du CROZET, ° 29 nivôse an XI Javaugues (43), x 01.05.1834 Dunières
- 7- Françoise, Hélène, Fanny DUFAURE de CITRES, ° 13.05.1811 Dunières
- 12- Joseph Jean, Charles du CROZET, Vicomte
- 13- Marie, Elizabeth, Charlotte PAPAREL de VITRY, ° ca 1771, + 16.05.1829 Saint-Didier-sur-Doulon
- 14- Benoît, Antoine, Théophile DUFAURE de CITRES, ° 06.01.1773 Dunières, y x 05.07.1795
- 15- Catherine, Marie, Françoise CHOMEL, ° 02.05.1773 Annonay (07), + 07.01.1826 Dunières

Le Bastiais, Henri CHANDEZON

Il est de la même promotion que de CASTELLI. A sa sortie de Saint-Cyr il est affecté au 139^e RI. Il poursuit sa carrière au sein des régiments d'infanterie suivants : 8, 38, 58, 30, 132, 73, 127 et au 126.

Promu général de brigade le 8 juillet 1912.

Il est Commandeur de la Légion d'honneur.

Son parcours lors du premier conflit mondial

A la mobilisation, il est à la tête de la 50^e Brigade.

Du 8 au 17 septembre 1914, il commande la 25^e DI.

Commandant des dépôts d'infanterie de Lyon en 1916.

Dossier SHD : 10 YD 1439

Généalogie

- 1- Henry, Louis, Joseph, Vincent CHANDEZON, ° 25.03.1856 Bastia
- 2- Charles, Vincent CHANDEZON, ° 05.10.1823 Veyre-Monton, x 04.09.1853 L'Hôpital-s/Rochefort (42), militaire

3- Jeanne, Marie, Eugénie COUPAT , °11.01.1833
L'Hôpital-sous-Rochefort



- 4- Vincent CHANDEZON, ° 10.05.1784 Ludesse, x 14.05.1816 St-Amant-Tallende, militaire au 27^e RD
- 5- Marguerite, Justine USSEL, ° 5 floréal an VII Monton
- 6- Philippe, Vincent COUPAT, notaire
- 7- Jeanne, Marguerite, Louise DEBRIT
- 8- Vincent CHANDESON, x 15.07.1783 Vernines
- 9- Marie, Anne CHABOSSON
- 10- François USSEL, x19 thermidor an VI Veyre-Monton, veuf Suzanne NAYRON, officier de santé
- 11- Marguerite DAUZAT, ° ca 1772 Olliergues

Le Thiernois, François GIRAUD

Numéro matricule 1400 de la classe 1872 (Riom)
Il choisit de servir dans le génie. Après être passé par l'École d'application de cette arme, il rejoint en 1875 le 3^e Régiment du Génie à Arras. Capitaine en second en 1878, il est inspecteur des études à Polytechnique en 1881, capitaine en 1^{er} (1884), il entre en 1886 à l'École supérieure de guerre. Breveté d'état-major il est en 1888, officier d'ordonnance du général gouverneur de Lille qu'il suit à Paris avant d'être affecté au 1^{er} Régiment du Génie à Versailles. Chef de bataillon et chef du génie du Havre en 1894, employé à l'état-major du VI^e corps à Chalons en 1898, lieutenant-colonel en 1902, chef du génie de Nantes en 1903, il passe colonel en 1907 et prend la direction du génie de Verdun. Il reçoit le commandement du génie de la 14^e région militaire à Lyon, est mis en disponibilité en 1913 et placé dans la section de réserve en 1914.
Promu général de brigade en 1910.
Il est Commandeur de la Légion d'honneur.

Son parcours lors du premier conflit mondial

Rappelé à l'activité, il commande à Verdun le 3^e secteur de la place (rive gauche de la Meuse). Il devait prendre le commandement de la 189^e brigade territoriale - mais la 95^e Division d'Infanterie Territoriale n'a jamais été constituée - et enfin en 1915, le détachement spécial du secteur nord de la région fortifié de Verdun. Il est réplacé dans la section de réserve en 1916 .

Dossier SHD : 10 YD 1318



(Cliché transmis par Paul CHAUNY d'Olmét)

Généalogie ^[2]

Abréviations :

SC : Saint-Cerneuf SG : Saint Genès

- 1- François, Maximilien GIRAUD, ° 18.04.1852 Thiers
- 2- Jacques GIRAUD, ° 14.11.1818 Olmet, x 16.06.1851 Thiers
- 3- Marie, Louise, Joséphine PINE, ° 29.08.1832 Thiers
- 4- François GIRAUD, x 19.01.1818 Olmet, clerc d'avoué, maire d'Olmét
- 5- Marie, Magdeleine DESFARGES, ° 25 ventôse an IX Olmet, + 04.10.1830 Thiers
- 6- Guillaume PINE, ° 22 floréal an XII Thiers x Billom 08.08.1831, + av. 1891, marchand cirier
- 7- Antoinette VAURIS, ° 22.06.1809 Billom, + 26.08.1891 Thiers
- 8- Guillaume GIRAUD, ° 01.01.1781 Olmet, x 23.01.1760 Tours-sur-Meymont, y + 11 prairial an XII, notaire royal
- 9- Claudine COIFFIER, °14.06.1740 Tours-sur-Meymont, + 8 floréal an XII Olmet
- 10- Jacques DESFARGES, ° 08.06.1756 Augerolles, x 7 floréal an II Olmet, y + 27 août 1837, notaire
- 11- Jeanne ALYON, ° 14.09.1760 Olmet, + 06.01.1816 y
- 12- Louis, Jacques PINE, °02.01.1775 Thiers (SG), x 30 vendémiaire an IX Thiers, cirier chandelier
- 13- Gilberte, Joséphine THIMET
- 14- Annet VAURIS, ° 13.02.1771 Billom (SC), x 30 germinal an VIII Billom, gendarme
- 15- Marie DALBIGNAT, °04.01.1777 Billom (SC)

L'Aurillacois, Géraud RÉVEILHAC

Il effectue seulement 2 ans à l'École de Saint-Cyr, car la guerre franco-prussienne venant d'éclater, la 54^e promotion avait été baptisé « du Rhin », mais renommé « du 14 août 1870 » date de nomination au grade de sous-lieutenant et le départ dans les régiments. Il sert dans les régiments d'infanterie suivants 61, 43, 53, 93, 63, 44, le 1^{er} Régiment de Zouaves , les 3^e et 6^e Bataillon de Chasseurs à pied. Lieutenant-colonel aux 158 et 141 RI, colonel au 2^e. Il commande la 42^e Division d'Infanterie. Il est placé dans la 2^e section des officiers généraux le 16 février 1913.

2 NDLR : Bien que né à Thiers, le Général GIRAUD, par sa famille, était avant tout originaire d'Olmét, où il possédait une maison.

Promu général de brigade en 1909.
Il est Grand Officier de la Légion d'honneur.

Son parcours lors du premier conflit mondial

Commandant la 119e brigade d'infanterie du 2 août au 24 septembre 1914, puis la 60e Division d'Infanterie du 25 septembre 1914 au 15 février 1916.

Le Général RÉVEILHAC est plus connu dans l'affaire des quatre caporaux du 336^e RI fusillés pour l'exemple le 17 mars 1915 à Suippes.

Dossier SHD : 10 YD 1528



Généalogie

- 1- Géraud, François, Gustave RÉVEILHAC, ° 16.02.1851 Aurillac, +26.02.1937 Savenay (44)
- 2- Robert RÉVEILHAC, ° 15.03.1813 Saint-Cirgues-de-Jordanne, x 01.05.1850 Aurillac, épiciier
- 3- Marguerite REDON, ° 18.08.1818 Aurillac, épicière
- 4- Géraud RÉVEILHAC, x 15.06.1802 Saint-Jacques-des-Blats, + 23.12.1871 Aurillac
- 5- Jeanne RIOM, + 31.10. 1834 Ytrac
- 6- Pierre, Luc REDDON, ° 04.09.1788 Aurillac, y x 14.09.1814, horloger
- 7- Françoise DELPUECH, ° 18 germinal an II Aurillac
- 8- Antoine RÉVEILHAC
- 9- Jeanne CORNOZIERES
- 10- François RIOM, x 18.08.1763 Saint-Jacques-des-Blats
- 11- Anne MANHES
- 12- Guillaume REDDON, ° ca 1745, +07.01.1818 Aurillac, marchand horloger
- 13- Catherine DELBOS
- 14- Jean DELPUECH, ° ca 1758, + 11.09.1831 Aurillac, maître sellier
- 15- Jeanne, Marie DELSOL

Natif de Besse, Charles de PELACOT

Issu de la 56^e promotion de Saint-Cyr « Alsace-Lorraine ». En 1873, il gagne en tant que sous-lieutenant le 119^e RI, lieutenant au 138^e, capitaine au 63^e. Il est breveté d'État-major en 1880. En 1883 muté au 3^e Régiment d'Infanterie de Marine, le 2^e et 3^e Régiment de Tirailleurs Tonkinois, retour dans les RIMA suivants le 2^e, 1^{er}, 8^e, 12e, 5^e, 9^e,

enfin le 16^e et 21^e Régiments d'Infanterie Coloniale. En janvier 1909, il est nommé commandant du corps d'occupation de Chine (1909-1911).

Il passe au cadre de réserve en 1912. A cette date le Prince de Monaco le nomme comme aide de camp.

Promu général de brigade en 1905.

Promu général de division en ?

Il est Grand Officier de la Légion d'honneur.

Son parcours lors du premier conflit mondial

Au déclenchement de la guerre, il est rappelé à l'activité et prend la tête de la 166^e Brigade d'Infanterie jusqu'au 26 septembre, puis de la 52^e Division d'Infanterie jusqu'au 24 octobre. Il est nommé à la tête du 38^e Corps d'Armée créé le 25 octobre 1914 pour défendre le secteur de Reims et en conserve le commandement jusqu'au 9 février 1915.

Dossier SHD : 13 YD 391



Généalogie

- 1- Charles, Balthazar de PELACOT, ° 23.05.1851 Besse
- 2- Pierre, Joseph de PELACOT, ° 25.01.1821 Le Puy, x 3.02.1846 Moulins, receveur de l'enregistrement
- 3- Marie, Marguerite, Irène DUGOURD, ° 20.08.1828 Moulins
- 4- Charles, Antoine de PELACOT, ° 31.10.1778 Bansat, x 04.11.1818 Langeac, + 24.06.1840 Le Puy, lieutenant de Gendarmerie
- 5- Adèle, Catherine DULAC, ° 1^{er} germinal an II Brioude, + 18.07.1865 Le Puy-en-Velay
- 6- Henri, Clément, Léonard DUGOURG
- 7- Marie, Jeanne, Eugénie PAPON
- 8- Jean, François de PELACOT, ° 25.04.1746 Bansat, y x 11.09.1776 avec dispense de consanguinité du 4^e au 4^e, + 14 messidor an XI
- 9- Charlotte de GAY de PLANHOL
- 10- Pierre, Joseph DULAC, °ca 1751,+ 11.02.1853 Brioude
- 11- Marguerite de LABRO

Le Beaumontois, François MOZAT

Numéro matricule 682 de la classe 1875 (Riom)
Élève en 1875 à École d'Application de l'Artillerie et du Génie de Fontainebleau. Il sert dans les Régiments d'Artillerie suivants 1, 34, 14, 24, 16, 12.

Sous-directeur puis directeur de la Poudrerie Militaire du Bouchet.

Promu général de brigade en ?

Il est Commandeur de la Légion d'honneur.

Son parcours lors du premier conflit mondial

Adjoint au gouverneur de Grenoble.

Il commande la 3e Brigade d'Artillerie à compter du 29 octobre 1915.

Dossier SHD : 10 YD 1502

Généalogie

- 1- François MOZAT, °10.12.1855 Beaumont
- 2- Antoine MOZAT ° 25.03.1828 Beaumont, y x 22.04.1851
- 3- Marie DAROT, ° 21.05.1829 Beaumont
- 4- Michel MOZAT, °03.09.1783 Beaumont, y x13.05.1815
- 5- Marie COURGOULET, °30 avril 1796 Beaumont
- 6- Alexandre DARROT, ° 25 messidor an XII Cunlhat, x 19.08.1828 Beaumont, + 22.11.1833 Clermont-Ferrand, peigneur de chanvre
- 7- Marguerite MONTEL-MOZAT, ° 6 nivôse an XI Beaumont
- 8- Antoine MOZAT, + 3 nivôse an III Beaumont
- 9- Louise FORGE?
- 10- Jean COUGOURLET, +21.11.1808 Beaumont
- 11- Marie EMERY, + an IX Beaumont
- 12- Antoine DARROT, scieur de long
- 13- Antoinette TOURNEBIZE
- 14- Ligier MONTEL-MOZAT, ° 18.09.1778 Beaumont, x 10 ventôse an X y
- 15- Eugénie GASNE, ° 22.02.1777 Beaumont

Un autre Clermontois, Louis TEILLARD d'EYRY

Élève de Polytechnique en 1875. Ingénieur Général de 2^e classe en 1910. Ingénieur Général de 1^{ère} classe en 1912 *

* actuellement corps des Ingénieurs de l'Armement pour le compte de La Direction Générale de l'Armement, de 2^e classe équivalent au grade de Général de Brigade, de 1^{ère} classe équivalent au grade de Général de Division.

Il est Grand Officier de la Légion d'honneur.

Son parcours lors du premier conflit mondial

Inspecteur Général de l'Artillerie Navale.

Directeur Central de l'Artillerie Navale à compter du 13 février 1915.

Généalogie

- 1- Louis, Georges TEILLARD d'EYRY, ° 09.06.1858 Clermont-Ferrand
- 2- Dominique Marie René TEILLARD d'EYRY, ° 09.04.1827 Clermont-Fd, x 16.05.1857 Mareugheol, sous-chef de gare
- 3- Marie, Michelle, Françoise, Félicité de RIOLZ, ° 21.01.1830 Saint-Diéry
- 4- Jean-Baptiste, Claude TEILLARD d'EYRY, °ca 1782 + 17.09.1845 Mareugheol
- 5- Marie, Louise, Françoise BELLAIGUE de BUGHAS, ° ca 1794 Clermont-Ferrand, + 23.01.1881 Mareugheol
- 6- Louis, Julien, Raphaël de RIOLZ, ° 23 thermidor an VIII Mareugheol,, x 23.05.1826 Saint-Diéry, + 27.02.1864 Mareugheol, Comte, maire de Mareugheol
- 7- Françoise, Amable de GUILHEM, ° 27.04.1807 Ludesse
- 8- Pierre TEILLARD d'EYRY, ° ca 1764, x 20.02.1780 Clermont-Ferrand (Saint Genès) + 30.03.1836 Mareugheol, écuyer
- 9- Anne, Jeanne, David, Françoise, Pauline PELISSIER de FELIGONDE, ° ca 1755, + 25.10.1819 Mareugheol,
- 10- Pierre, Bernard BELLAIGUE
- 11- Marie, Pétronille d'ASTIER

- 12- Louis de RIOLZ, ° 08.09.1780, x 10 thermidor an VII Vic-le-Comte, + 02.05.1855 Mareugheol, Comte
- 13- Marie, Rozalie de LA ROCHETTE, ° 24.02.1780 Manglieu, + 15 pluviôse an XI Mareugheol
- 14- Joseph de GUILHEM, ° ca 1754, x 9 prairial an XII Ludesse, Maréchal des camps et armée du Roi
- 15- Marguerite de LASSALLE, °10.09.1766 Ludesse

Un SanRémois, Jean-Pierre RIMBERT

Voir l'article de M. Joseph MAUBERT dans AMA! n° 152
Élève de Polytechnique en 1892

Lieutenant et capitaine au 1er régiment du Génie

Stagiaire de l'Intendance en 1901.

Sous-Intendant Militaire de 2e classe d'une division d'infanterie au 4e Corps d'Armée (1912).

Intendant Général de 2e classe en 1916.

Intendant Général de 1ere classe en 1921.

Directeur de l'Intendance au ministère de la Guerre (1924).

Il est Grand Officier de la Légion d'honneur.

Son parcours lors du premier conflit mondial

Directeur de l'Intendance du camp retranché de Paris.

Dossier SHD : 15 YD 403

Complément de sa Généalogie

- 6- Pierre VACHER, ° 13.11.1805 Thiviers (24), + 15.03.1875 Thiers, capitaine de gendarmerie, receveur burialiste
- 7- Louise VIGNAUD
- 12- Pierre VACHER
- 13- Catherine CHATEAU

L'Allègrat Barthélémy Camille GRELLET

Registre matricule 281 de la classe 1875 Le Puy-en-Velay.

Issu de la 58^e promotion de Saint-Cyr «Archiduc Albert» (1873-1875) de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr .

Il sert au cours de sa carrière aussi bien dans les régiments de Dragons, Hussards, Chasseur à cheval et d'Afrique.

Nommé général de brigade en 1911.

Il est Officier de la Légion d'honneur.

Son parcours lors du premier conflit mondial

Commandant la 15^e Brigade de Cavalerie en 1914.

Dossier SHD : 10 YD 1364

Généalogie

- 1- Barthélémy Camille GRELLET, ° 04.06.1855 Allègre, + 25.09.1919
- 2- Sébastien, Félix GRELLET, °22.05.1813 Allègre, x 20.07.1846 Riom, +18.01.1879 y, avocat
- 3- Marie, Antoinette, Joséphine PEYRONNET de la RIBIÈRE, °01.10.1821 Voingt, +21.01.1895 Allègre
- 4- Claude Barthélémy GRELLET, °30.04.1772 Allègre, x 30 fructidor an VIII Clermont-Fd (section République), + 31.12.1862 Allègre, receveur de l'enregistrement
- 5- Marie GRELLET-BEAULIEU, °12.10.1775 Ambert, + 06.02.1830 Allègre
- 6- Laurent PEYRONNET, °25.12.1776 Voingt, x 07.01.1818 Plauzat, receveur des finances
- 7- Jeanne, Marie, Caroline, Adèle BOUYONNET de LA VILATTE, °22.12.1785 Plauzat, +19.04.1857 Riom
- 8- Claude GRELLET, °ca1735, x13.02.1770 Auzon, + 30.09.1809 Allègre, notaire royal
- 9- Catherine JURIE,

- 10- Jean-Baptiste GRELLET de MORANGES,
° 13.03.1742 Saint-Germain-l'Herm, x 12.07.1774 St-Babel,
+ 25.01.1823 Saint-Germain-l'H., avocat en parlement.
- 11- Antoinette FORISSIER de BLANC, °08.12.1745 Ris
- 12- Joseph PEYRONNET
- 13- Marie BONNIOL
- 14- Pierre, Joseph BOUYONNET de LA VILATTE,
x 23.04.1779 Clermont-Fd (ND du Port) , +28.12.1814
Plauzat, capitaine au régiment Royal-Cravate
- 15- Jeanne PELISSIER, °13.02.1759 Clermont-Fd (St-
Pierre), +17.11.1851 Plauzat

De nouveau un Clermontois, Léopold LÉVY

Élève de la 66e promotion «Égypte» (1881-1883) de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr .
Il sert dans les 35, 39 et 109 RI de 1883 à 1894
En 1896, il est adjoint à l'intendance de la 6eme Région.
De 1899 à 1905 il est sous-intendant de 3eme classe (commandant) ; il sert alors dans les sous-intendances de Melun et Dunkerque.
Il est Intendant Général*, directeur de l'Intendance du 19°CA en 1922 lorsqu'il est promu Commandeur de la Légion d'honneur.
*correspondant au grade actuel de Commissaire Général de Division.

Son parcours lors du premier conflit mondial

Sous-intendant de 1re classe (colonel), directeur de l'intendance du 16eme Corps d'Armée en 1916.
Dossier SHD : 15 YD 669

Généalogie

- 1- Léopold LÉVY, °05.05.1863 Clermont-Ferrand,
+ 14.10.1945 Alger
- 2- Charles LÉVY , °ca 1828, fabricant de savon
- 3- Minette LÉVY, °ca 1838

Le Pionsatois, Michel LELONG

Numéro matricule 208 de la classe 1883. Élève en 1863 à l'École d'Application de l'Artillerie et du Génie.
Promu général de brigade en 1899.
Promu général de division en 1903.
Père du Général Pierre LELONG

Son parcours lors du premier conflit mondial

Dossier SHD : 9 YD 372

Généalogie

- 1- Michel LELONG, °09.01.1843 Pionsat
- 2- Pierre LELONG, °05.06.1809 Saint-Gervais,
x 13.07.1836 Pionsat, teinturier
- 3- Jeanne, Mélanie CHAFFRAIX, ° 10.09.1813 Pionsat
- 4- François LELONG, x 19 prairial an IV Saint-Gervais
- 5- Anne VEYSSET
- 6- Jacques CHAFFRAIX , ° 17.02.1780 Saint-Maigner,
x 20.02.1812 Saint-Hilaire-près-Pionsat
- 7- Marie, Anne CHAMPOMIER
- 8- Grégoire LELONG, huissier
- 9- Jeanne BOULOU
- 10- Jacques VEISSET, x 17.01.1769 Saint-Gervais,
marchand
- 11- Anne CHOMETTE

- 12- Jean CHAFFRAIX, x 24.02.1778 Pionsat, + 29 fruct.
an III Saint-Maigner,
13- Anne MARTIN, ° ca 1758
- 14- Bravy CHAMPOMIER, x 18.02.1782 Saint-Maigner
- 15- Marie COULANG(E.H)ON, °ca 1765, + 20 flor. an VII
Saint-Hilaire-près-Pionsat

Le Vellave, Régis SABATIER

Registre matricule 1617 classe 1882 Le Puy
Élève à l'Hôpital du Gros Caillou Paris en 1881.
Médecin stagiaire au Val de Grâce (1886).
Médecin Aide Major de 2e Classe (1886)
Médecin Aide Major de 1ere Classe (1888)
Il sert dans différents hôpitaux militaires en Algérie et à Madagascar.
Médecin Major de 2° classe (1893) au 20° BCP et 22° RA,
ainsi qu'à l'école Militaire de l'Artillerie et du Génie.
Médecin Major de 1^{ère} Classe (1903)
Médecin Inspecteur, directeur Service de Santé Lorraine.
Il est Commandeur de la Légion d'honneur.

Son parcours lors du premier conflit mondial

Médecin Principal de 2e classe à la Direction Générale du Service de Santé (1915).
Dossier SHD : 15 YD 580

Généalogie

- 1- Régis SABATIER, ° 04.01.1862 Le Puy
- 2- Jean-François, Régis SABATIER, ° 02.03.1830 St-Martin-
de-Valamas (07), x 03.04.1861 Le Puy, restaurateur
- 3- Julie, Mathilde RIOU, ° 05.01.1837 Le Puy-en-Velay
- 4- Jean, Antoine SABATIER, aubergiste
- 5- Marguerite COULOMB
- 6- Jean, Antoine RIOU, ° 12 vendémiaire an XII Vergezac,
x 18.06.1828 Le Puy-en-Velay, y + 03.07.1849
- 7- Marie, Rose EYMARD, ° 11 pluv. an V St-Jean-de-Nay
- 12- Bernard RIOU, +25.02.1818 Vergezac
- 13- Jeanne, Marie DUSSAP
- 14- Pierre EYMARD, x 05 brumaire an III St-Jean-de-Nay,
+ 26.08.1821 y
- 15- Françoise LONG, + 04.02.1825 St-Jean-de-Nay

Un Clermontois, Delphin LHOMME

Élève de Polytechnique en 1874.
Ingénieur en chef de 1re classe de la marine en 1897
Il est Officier de la Légion d'honneur.

Généalogie

- 1- Delphin, Albert LHOMME, ° 29.12.1856 Clermont-Fd,
+ 19.06.1934 Paris (XVI)
- 2- André, Étienne LHOMME, ° 03.10.1826 Clermont-Fd,
y x 01.08.1853, contrôleur des contributions directs
- 3- Marie, Aline ENJELVIN, ° 19.09.1834 Clermont-Fd
- 4- Delphin LHOMME, ° ca 1796, x 24.11.1824 Pontgibaud,
chef de bureau à la préfecture
- 5- Anne GAUMET, ° ca 1800
- 6- Étienne, Isidore ENJELVIN, °ca 1799 Pontgibaud, +
29.10.1842 CFD, négociant
- 7- Anne HEYRAUD
- 8- Claude, Ignace LHOMME, horloger
- 9- Marie, Ursule GILLARD, + 24 frimaire an VII Brioude
- 10- *inconnu*
- 11- Jeanne GAUMET

- 12- Jean-Baptiste ENJELVIN, ° ca 1747, x 26 prairial an VI Pontgibaud, + 09.09.1815 Orcines, ingénieur des mines et maire de Pontgibaud
 13-Marie TARAVANT, ° 29.06.1769 Pontgibaud, + 18.09.1822 Clermont-Fd

L'Issorien, Bernard PENISSAT

École Centrale de Lyon, promotion de 1870.
 Administrateur en chef de 1ere classe, chef de service de l'inscription maritime des sous-arrondissements de Marseille et Toulon en 1907.
 Administrateur Général du cadre de réserve (des affaires maritimes)
 Il est Officier de la Légion d'honneur.

Généalogie

- 1- Bernard, Marie, Gabriel PENISSAT, ° 09.10.1849 Issoire, + 11.11.1914 Marseille
 2- Vincent PENISSAT, ° 26.02.1793 Champeix, y x 27.12.1848, percepteur
 3- Magdeleine, Eugénie BARRIERE, ° 13.09.1826 Champeix
 4- Jean PENISSAT, + 15 vendémiaire an XIII Champeix
 5- Marie FUCHET, ° ca 1772 Saint-Floret, + 09.09.1843 Issoire
 6- André BARRIERE, ° 28 prairial an IX Champeix, y x 10.03.1823, notaire
 7- Gabrielle, Julie BONNET , ° 29 germinal an IX Le Chambon
 10- Antoine FUCHET
 11- Marie CHANDEZON
 12- Izaac, Marie BARRIERE, notaire royal
 13- Magdeleine NUGIER
 14- Jean BONNET, médecin
 15- Suzanne BESSEYRE-ROCHEGEAT

Le Vicomtois Jean, Marie, Charles PAYOT

Issu de la 75^e promotion de Saint-Cyr « de Cronstadt » (1890-1892).
 Il sert dans les 39^e, 37^e, 85^e, 28^e et 129^e Régiments d'infanterie comme sous-lieutenant à chef de bataillon entre 1892 et 1913.
 Il est breveté d'État-major en 1902, 20^e de sa promotion.
 Promu général de brigade en 1918.
 Il commande la 13^e Région militaire.
 Il est Grand Officier de la Légion d'honneur.

Son parcours lors du premier conflit mondial

En octobre 1918, il est nommé Directeur général des communications et des ravitaillements aux armées.
 Dossier SHD : 9 YD 712

Généalogie

- 1- Jean, Marie, Charles PAYOT, ° 08.02.1868 Vic-le-Comte, +07.07.1931 Le Mont-Dore
 2- Jean-Baptiste PAYOT, °24.06.1826 Jonvelle (70), x 28.05.1859 Clermont-Fd, Docteur en médecine
 3- Alix, Antoinette GRAFIADA(T), ° 19.03.1839 C-Fd
 4- Charles, François PAYOT
 5- Anne, Claude MARTELLE
 6- Jean-Baptiste GRAFIADA, ° 24.04.1816 Valence (Espagne), x 14.04.1838 C-Fd, limonadier
 7- Marie SOUCHEYRE, ° 02.05.1819 Brioude
 12- Marien GRAFIADA, employé des Salines de Valence
 13- Vincente REGUERRI, + 21.07.1822 Valence
 14- Jean SOUCHAYRE, ° 15.11.1771 Vabre, x 05.08.1811 Brioude , y + 23.01.1832, voiturier
 15- Elizabeth CLEMENSAT, y °26.03.1789, + 10.04.1822



Sources :

AD 03, 07, 15, 2B, 43, 62, 63, 72.
 AM de Lyon et Paris.
 Base Léonore (Légion d'honneur).
 Site Mémoire des Hommes (JMO).
 Site de l'EMS Saint-Cyr.
 Site de l'X (Polytechnique).

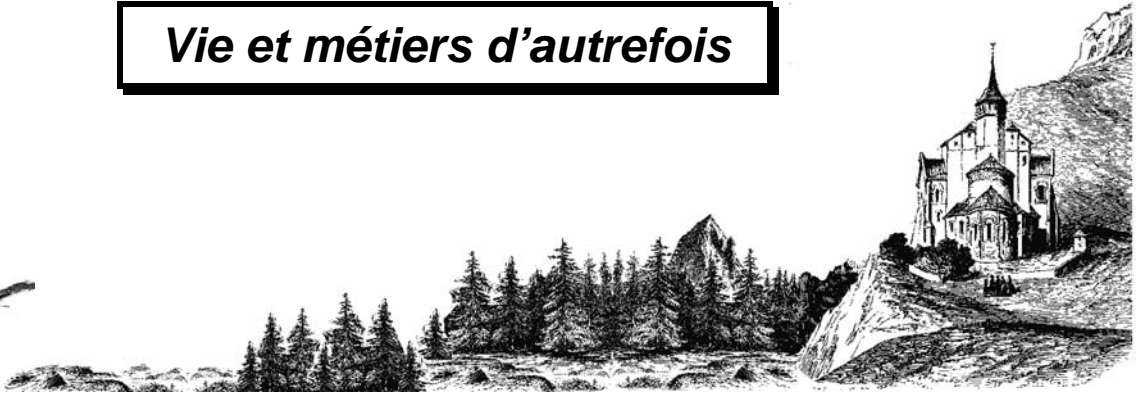
Pour chacun des personnages, on trouvera dans sa courte biographie la référence de son dossier au SHD (Service Historique de la Défense), à Vincennes. Attention, celui-ci n'est pas obligatoirement consultable

A voir :

<http://museedesetoiles.fr.recherche-thematique>.
 Site de l'ESG (École Supérieure de Guerre), site payant pour consultation de notices biographiques



Vie et métiers d'autrefois



LES CONFRÉRIES DE PÉNITENTS D'AUVERGNE

par Nicole BIENVENU (cghav-1047)

Les origines

Diverses confréries charitables, laïques ou religieuses, ont existé depuis le Moyen-Âge, créées pour répondre aux besoins des villageois lors des grandes épidémies : soins aux malades, ensevelissement des défunts, aides aux démunis. Au sud de la Loire, ses membres étaient appelés Pénitents, en Normandie ce sont les Charitons, dans le Pas-de-Calais les Charitables. A Béthune, sous le vocable de St-Eloi, ils se chargeaient d'enterrer les morts de toutes conditions.

Vers 1980, une émission télévisée de la série « Fenêtre sur... » proposée par Sylvie GENEVOIX leur était consacrée sous le titre : « *Quoi, ça existe encore ? Charitables et Pénitents* ». Elle montrait la survivance à Avignon de la Dévote et Royale Compagnie des Pénitents Gris, et de ses traditions : adoration du saint sacrement, chapelle ouverte à tous, nuit et jour, préservation d'une tradition du Latin et des chants grégoriens. Cette Confrérie fut créée en septembre 1226 par Louis VIII pendant la guerre contre les Albigeois. Lors d'une cérémonie expiatoire, le roi revêtu d'un sac couleur cendre s'était rendu en procession à la chapelle de la Sainte-Croix, pour y prier le Saint Sacrement. Il était escorté de 60 évêques, de barons et de la foule avignonnaise. Sachant que plusieurs de mes ancêtres avaient fait partie des pénitents de Marsac, cette émission m'avait captivée.

Récemment, j'ai voulu approfondir ce sujet en m'intéressant plus particulièrement à l'Auvergne, où de nombreuses Confréries ont été très actives dans le Livradois et la Haute-Loire, afin de voir ce qui en subsiste actuellement.

Les Pénitents blancs du Livradois.

Du 17^{ème} siècle au 19^{ème} siècle, des Confréries de Pénitents Blancs (*Societas Confalonis*) ont occupé une place importante dans la vie religieuse des villageois. Au 19^{ème} siècle, les confréries étaient encore actives dans les vallées de la Dore et de l'Ance alors qu'elles avaient disparu presque partout ailleurs, sauf en Provence.

Ces Confréries n'étaient pas des sociétés secrètes mais des foyers d'amour divin. Elles prenaient la suite des compagnies pieuses créées au 13^{ème} siècle par Saint François d'Assise, Saint Dominique et leurs ordres mendiants. Les plus anciens statuts connus virent le jour à Rome en 1264.

Les Pénitents Blancs de Lyon, apparus quelques années plus tard, pourraient avoir eu pour fondateur Saint Bonaventure, disciple de Saint François d'Assise. A cette époque, l'Eglise cessant d'imposer l'usage des pénitences publiques, des Confréries de volontaires furent créées pour prendre sur elles les péchés des autres.

A la fin du XVI^{ème} siècle, elles évoluèrent et se consacrèrent à la piété et à la charité.

Epidémies, guerres et famines ont pu contribuer à leur essor, donnant aux Pénitents des charges tant matérielles que spirituelles vis-à-vis des habitants du village.

Dans le Livradois, ces Confréries s'implantèrent au début du 17^{ème} siècle pour s'opposer à la Religion Réformée qui gagnait du terrain dans certaines professions (comme les papetiers et les tailleurs, eux-mêmes organisés en Confréries à Ambert, Marsac et Job). Notre-Dame du Gonfalon, Confrérie lyonnaise créée en 1535, a été érigée au titre de l'Assomption de la Sainte Vierge par le frère Mathias de Sadolie en 1578, une bulle du pape Grégoire VIII l'agréant à l'archiconfrérie de Rome. Une indulgence plénière fut accordée en 1583 à ceux qui prieraient pour la paix dans la chapelle de la Confrérie.

Une Bulle d'Urbain VIII interdit aux femmes d'entrer dans la chapelle durant les offices.

Sous l'impulsion de la Confrérie des Pénitents Blancs de Lyon, des assemblées apparurent le long de la vallée de la Dore et des monts avoisinants : Ambert, Arlanc, Marsac, Viverols, St-Anthème et Courpière.

Les Pénitents se réunissaient dans des chapelles dont le linteau portait l'inscription « Societas Confalonis », ces assemblées étant rattachées à l'Archiconfrérie Notre-Dame du Gonfalon de Rome.

Leurs buts étaient l'assistance spirituelle et matérielle entre tous ses membres et vis-à-vis des autres villageois. Les

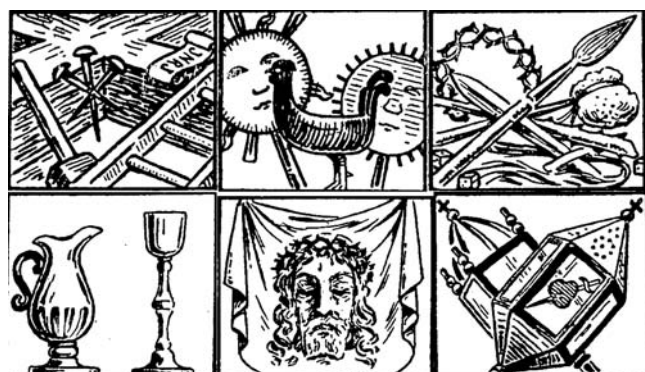
Pénitents se considéraient comme des frères, tous à égalité, ils devaient remplir leurs devoirs de bons chrétiens, assister aux offices, aux processions paroissiales et aux funérailles des confrères. De mœurs honnêtes voire austères, ils devaient se contenter de leur épouse. Le souci d'égalité et d'anonymat se traduisait par leur tenue de cérémonie destinée à frapper les imaginations : un sac de toile blanche tombant jusqu'aux pieds, serré à la taille par une cordelette de fil blanc avec plusieurs nœuds supportant un chapelet à gros grains, des manches très amples, et à l'épaule gauche un écusson rond de velours rouge ou de cuir brun frappé d'une croix de taffetas blanc. La tête était cachée sous un capuchon pointu (cagoule) percé de deux trous pour les yeux.

L'organisation

Les Confréries étaient dirigées par un conseil d'officiers avec à sa tête un Recteur, un Vice-Recteur, des maîtres de cérémonies, des conseillers, deux trésoriers, deux sacristains, un infirmier général assisté d'infirmiers, de secrétaires et un portier. Les statuts étaient définis par leur manuel confalonis édité par la Confrérie de Lyon. Les livres de piété des Pénitents, essentiellement l'Office de la Glorieuse Vierge Marie, étaient édités à Lyon et à Grenoble, puis à Carpentras après la Révolution.

L'Assemblée était composée de confrères maîtres et novices et comportait deux catégories : les Pénitents porteurs des bâtons, qui assistaient à toutes les réunions, et les membres ordinaires, porteurs ou non de falots, où les femmes et les enfants de plus de sept ans étaient admis.

Réduites au silence à la Révolution (par la loi de l'Assemblée Législative du 18 août 1792), elles reparurent grâce au décret impérial de 1804 qui les autorisa sous le double contrôle des évêques et des préfets. Encore très actives au cours du 19^{ème} siècle, elles oublièrent progressivement les nobles objectifs de leurs statuts pour ne garder que les réunions d'hommes propices aux libations. Quant aux processions, devenues retraites aux flambeaux, l'esprit religieux qui aurait dû les animer avait disparu. Les membres âgés n'étant pas remplacés, les Confréries du Livradois disparurent à la fin du 19^{ème} siècle ou au début du 20^{ème}.



Emblèmes des pénitents

A Ambert, la Confrérie fut fondée le 29 octobre 1636, confirmée par une Bulle du Pape Urbain VIII en 1637 et placée sous le titre de l'Annonciation. En octobre 1640, la communauté acheta à Jehan ROLHION de Gratarelles un

terrain proche de l'église paroissiale pour y ériger sa chapelle, à l'emplacement de l'actuelle Place St-Jean. Son entrée faisait face au portail sud de l'église paroissiale. Les prêtres de la paroisse y faisaient les cours de catéchisme. Chaque dimanche matin à 7h, un prêtre y célébrait une grande messe chantée à laquelle les fidèles pouvaient assister. En 1718, la première pierre d'un nouvel édifice fut posée, mais seul le portail à colonnes, niches et pignon fut construit et béni l'année suivante.

En 1776, une rivalité opposa le curé de la paroisse et les Pénitents. Ceux-ci avaient l'habitude de se réunir pour chanter les Vêpres à l'heure où les fidèles les chantaient à l'église voisine. Nombre de paroissiens, attirés par la beauté des chants et le pittoresque de la cérémonie, désertaient l'église. Le curé Jacques COLLANGETTES en prit ombrage et leur enjoignit d'assister aux Vêpres de l'église. N'obtenant pas de changement, il voulut présider une cérémonie des Pénitents, ce qui envenima la situation.

Ce prêtre était connu pour ses nombreux procès intentés, entre 1750 et 1788, aux consuls d'Ambert, aux Pénitents, aux Minimes de Chaumont, et surtout aux prêtres communalistes de son église. Mais les généalogistes lui sont reconnaissants pour les tables qu'il a réalisées et qui sont maintenant numérisées.

Les annexes de la chapelle ont longtemps abrité la mairie d'Ambert avant la construction de la halle aux grains.

A la Révolution, en 1793, MIGNET et COUTHON décrètent la conversion de l'église St-Jean en halle aux grains, tandis que la chapelle des Pénitents est attribuée à la Société populaire. Supprimée par décret à cette époque, la Confrérie reparut au début du Premier Empire. Les Pénitents qui avaient été plus de 300 à l'origine n'étaient plus qu'une vingtaine quand vers 1860 une partie du plafond de la chapelle s'écroula et ne fut pas réparé. La Confrérie cessa alors ses réunions, la chapelle fut fermée puis démolie en 1870 et des commerces construits sur son emplacement Place St-Jean.

Aujourd'hui, de rares vestiges des Pénitents subsistent dans le jardin public du Boulevard Henri IV proche de la mairie, ce sont les colonnes qui se dressaient à l'entrée de la chapelle. Plus bas, la petite rue des Confalons parallèle au Boulevard Sully rappelle l'existence de la Confrérie.



Ambert 1760 – vu du côté de l'ouest

Après la guerre de 1914, l'abbé TOURLONIAS, curé de Thiolières, s'intéressa aux Pénitents du Livradois et fit publier en 1923 par l'Imprimerie Moderne à Clermont-

Ferrand un petit ouvrage sur leurs coutumes. Il est maintenant introuvable, mais voici un extrait de la préface qu'Henri POURRAT lui consacra :

« ... Les frères du Confalon chantent dans leurs stalles, en cette vaste salle d'Ambert où l'on respirait, dit-on, une odeur de faguenas, délabrée sous le plafond cintré à caissons de bois gris. Sur l'autel, une grande Sainte Vierge était auréolée d'étoiles faites de morceaux de miroirs. Il y avait sans doute des saints dédorés, des bancs cirés d'usure... » (d'après LITTRÉ, « faguenas » : odeur rebutante qui sort d'un corps échauffé, odeur d'hôpital).

A **Arlanc**, la chapelle des Pénitents se trouvait au cœur de la ville, sur la place du Terrail.

Bâtie bien avant la création de la Confrérie entre le château et le bourg, dans le quartier des marchés (elle existait déjà au 14^{ème} siècle), la chapelle a longtemps servi de dépendance et de succursale à l'église St-Pierre du bourg. Elle devint chapelle des Pénitents au 17^{ème} siècle. Déjà en très mauvais état au début du 19^{ème} siècle, un projet de reconstruction dans un style néo-roman, établi par l'expert-géomètre AMOUROUX de Marsac en 1850, n'aboutit pas, faute de moyens financiers. Détruite par la foudre en 1887, c'est sur son emplacement, en agrandissant le vaisseau intérieur de la chapelle, en supprimant les annexes extérieures (perron, magasin des pompes à incendie, et deux escaliers servant d'accès à la tribune) et en ajoutant 6 m. au nord et 2 m. au midi que fut construite l'église Notre-Dame en 1890-1892, grâce à des souscriptions des arlancois et à des dons de Maurice FAUCON, historien et archéologue éminent, qui habitait près de l'église. Le clocher ne sera érigé qu'une trentaine d'années plus tard.

Marsac en Livradois abrita une Société Confalonis de 1640 à 1903. Les Pénitents Blancs se réunissaient et célébraient les offices dans la chapelle dédiée à St Jean-Baptiste dont le chevet roman date du 11^{ème} siècle. Après avoir servi pour les catéchismes, cette chapelle est devenue le musée des Pénitents en 1958, sous l'impulsion de Joseph BATISSE, maire de Marsac, de Georges HEMERET, Marius PERAUDEAU et M^c Jean BANNIERE. Y sont exposés un diorama de la Procession du Jeudi-Saint, des listes de Pénitents du 19^{ème} siècle, les emblèmes de la Passion, la reconstitution d'une réunion des Pénitents et d'une scène de la Passion (le Christ, Simon le Cyrénéen et le bourreau), et une reproduction de la Bulle papale autorisant la création de la Confrérie sous le signe de l'Annonciation. Plus de 20 livres anciens y sont conservés, le plus ancien date de 1635, les plus récents de 1856.

Les 16 exemplaires antérieurs à la Révolution sont des Offices de la Glorieuse Vierge Marie, imprimés à Lyon, puis à Carpentras, et un à Pignerol.

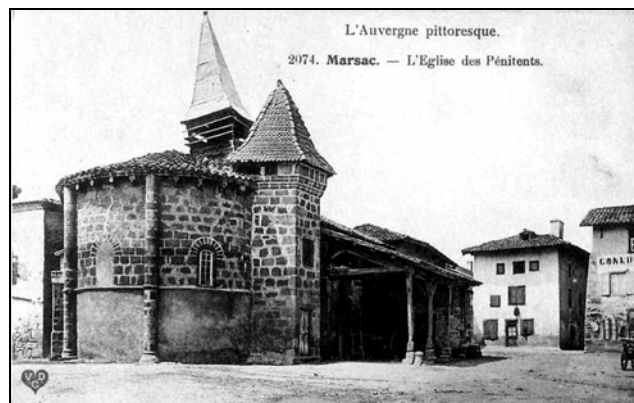
« Toujours, jamais, éternité ! »

« Assis ou debout dans leurs stalles, les Pénitents Blancs de la Société Confalonis Marsacoise méditent :

« Les plaisirs passent, les peines des plaisirs sont éternelles... »

« Choisissez ou le plaisir d'un moment et la peine de l'éternité,

« Ou la peine d'un moment et les délices de l'Eternité... »



Voici le sommaire des statuts de la Confrérie des Pénitents Séculiers confirmée par la Bulle papale :

« Les Confrères se trouveront dans la Chapelle chaque jour de Dimanche et aux fêtes solennelles, l'été à six heures, l'hiver à sept heures. Là, revêtus de leurs sacs de toile, ils chanteront les Matines et les Laudes de Notre-Dame et ouïront avec modestie la sainte Messe durant laquelle ils pourront dire Prime, Tierce et Sixte, se souvenant qu'ils ne doivent pas passer la journée sans dire entièrement l'Office de Notre Dame ; et à l'élévation du St-Sacrement, chacun baisera trois fois la terre ».

La procession du Jeudi-Saint était impressionnante. Pour porter un mystère (objet symbolique de la Passion du Christ), il fallait verser une redevance à la Confrérie. Le Recteur les adjugeait au plus offrant. En 1736, le porteur du calice a payé 30 sols, la main ou un falot coûtait 2 sols. La croix, honneur suprême, était adjudgée beaucoup plus cher (30 francs en 1845). Le porteur de la croix qui symbolisait Jésus gardait l'anonymat. Personnifier le Christ représentait un grand honneur et une suprême mortification.

La procession se faisait à la nuit tombée. Le Pénitent tenant le rôle de Jésus, pieds nus, revêtu de la robe rouge des condamnés, portait la croix avec l'aide de Simon le Cyrénéen en sac orange, tandis qu'un bourreau en sac blanc le frappait et que la foule des confrères chantait de noirs « Miserere nostri domine, Miserere nostri ».

Les femmes et les enfants à partir de sept ans pouvaient être Pénitents et participer à la procession.



A **Viverols**, la chapelle des Pénitents, érigée en 1577 par ses membres, servait aux assemblées de la Confrérie qui passait pour être la plus ancienne de la province. Modeste bâtiment rectangulaire de pisé surmonté d'un clocheton de bois, la chapelle pouvait abriter une centaine de confrères. Le fronton portait l'enseigne « Societas Confalonis » et la niche de la façade abritait une Vierge à l'Enfant avec deux

pénitents à genoux en prière. Cette statue a été conservée et se trouve maintenant dans l'église paroissiale.

Chaque dimanche les Pénitents se réunissaient dans la chapelle pour prier et célébrer les Vêpres. Mais c'est pendant la Semaine Sainte que les réunions étaient les plus nombreuses pour organiser la procession des Ténèbres le Jeudi-Saint. La Procession cheminait à travers le village en faisant des haltes au pied des croix de chemin, puis, par un raidillon empierré, les pénitents montaient au château féodal, domaine des MONTAGUT de Beaune, puissants seigneurs de Viverols. Après une halte au rocher de Laurency où le seigneur leur offrait une coupe de vin, ils regagnaient la chapelle en faisant une halte au cimetière où, après avoir baisé la grande croix portée par Jésus, ils se recueillaient sur les tombes familiales.

En 1792 la Confrérie fut dissoute et la chapelle vendue comme bien d'état. Au début du 19^{ème} siècle, elle fut rendue au culte pour remplacer l'église paroissiale détruite en 1793. Ce n'est qu'en 1836 que la Confrérie put s'y réinstaller, et que réunions et processions reprirent.

Les processions nocturnes du Jeudi-Saint se sont poursuivies jusqu'au début du 20^{ème} siècle. La chapelle disparut en 1939, mais on peut en voir une reproduction au musée Louis TERRASSE, ainsi que la procession, exécutée en 1922 par l'artiste.

A St-Anthème, la chapelle des Pénitents a été fondée en 1685 par Balthazar de la ROUE pour abriter une importante confrérie du Confalon, créée en 1656. Elle était située dans le bourg et a disparu.

D'autres localités du Puy-de-Dôme ont abrité une Confrérie. A Issoire subsiste la rue des Pénitents. A Billom, où les Pénitents Noirs ont fait leurs processions jusqu'à la Révolution, une rue et une Place des Pénitents nous rappellent encore leur existence.

Les Pénitents du Cantal

A Saint-Flour, deux Confréries rivales créées à la fin du 16^{ème} siècle se disputaient le haut du pavé, et les processions tournaient parfois au pugilat. Les Pénitents Noirs se réunissaient dans l'église de la Sainte-Croix, rue du Belloy, les Pénitents Blancs dans une chapelle de la Place des Mets. Lors d'une procession, les deux confréries se retrouvant dans l'étroite rue du Breuil et aucune ne voulant céder le pas à l'autre, invectives et coups furent échangés, en utilisant croix, emblèmes religieux et bannières.

La Procession du Vendredi-Saint débutait dans les rues de la ville et se terminait à la chapelle du Calvaire.

Dès le début, les Confréries ont été en butte aux critiques. Ainsi en 1614, le Cahier du Tiers-Etat du haut pays d'Auvergne, rédigé pour les Etats-Généraux, les stigmatise :

« Il y a une infinité de Confréries érigées en votre royaume qui possèdent plusieurs grands biens de peu ou point de profit à aucun des trois ordres, lesquels seraient mieux employés s'il plaisait à Votre Majesté l'ordonner en l'entretien des hôpitaux ou collèges et d'abolir aussi celles des Pénitents blancs, noirs, bleus et autres couleurs ».

Elles se sont maintenues jusqu'à la Révolution qui les a dissoutes. La chapelle de la Place des Mets devint le siège

du Tribunal de Commerce, celle de la rue du Belloy resta inutilisée. Au retour des Bourbons en 1814, les Confréries se reformèrent, reprirent possession des chapelles et refirent processions et pèlerinages.

Les Pénitents faisaient chaque année un pèlerinage à Villedieu, à 6 km de St-Flour. Ce pèlerinage dégénérait souvent en beuveries, faisant dire aux mauvaises langues que « partis le matin blancs et noirs, les Pénitents rentraient le soir uniformément gris ».

Tous les 30 ans environ, ils partaient pour six jours en pèlerinage au Puy-en-Velay. Ils mettaient deux jours pour y aller par de mauvais chemins et souvent mauvais temps, passaient deux jours consacrés aux cérémonies, puis revenaient en deux jours.

Les deux Confréries ont disparu vers 1880. Actuellement, au Musée de la Haute-Auvergne de St-Flour, dans l'ancienne chapelle épiscopale, une quinzaine d'instruments de la Passion sont exposés.

Chaudes-Aigues a eu sa Confrérie de Pénitents blancs, fondée en 1595 sous le vocable de N.D. de l'Assomption. La chapelle a été construite en 1694. Dispersés à la Révolution, ils reparurent au 19^{ème} siècle et comptaient plus de 100 membres.

A Saint-Urcize, la Confrérie perdura au début du 20^{ème} siècle. C'est là que les dernières processions du département du Cantal cessèrent vers 1930. Des cartes postales anciennes en rappellent le souvenir, ainsi qu'une rue des Pénitents.

Les Pénitents de la Haute-Loire

Des trois départements d'Auvergne, c'est en Haute-Loire que l'on trouve le plus de Confréries, certaines s'étant maintenues au 20^{ème} siècle. En 1935, il restait 59 Confréries de Pénitents blancs. Actuellement, 4 gardent vivantes leurs cérémonies et processions et reçoivent de nouveaux membres : le Puy-en-Velay (44 hommes et 4 femmes), Ste-Sigolène (30 membres), Saugues (30 membres) et Tence (20 membres).

Au Puy-en-Velay, la Confrérie a été fondée en 1584 par l'évêque Antoine de SAINT-NECTAIRE (SENECTERRE) dans la Basilique St-Pierre-le-Vieux. Elle comptait une centaine de membres : ecclésiastiques, nobles et autres habitants de la ville. La Basilique partagée avec les Religieuses de Ste-Catherine de Siennes devenant trop petite, Jacqueline d'AUMONT, marquise d'Allègre, a fait don de l'ancienne demeure des seigneurs d'Allègre (auparavant propriété de la famille de LOUDES) pour y aménager la chapelle.

Dissoute à la Révolution, la Confrérie s'est reformée en 1811. Importante au 19^{ème} siècle, elle subsiste encore aujourd'hui et sa procession du Jeudi-Saint attire les curieux. La chapelle se visite en été, elle possède un plafond à caissons et des tableaux anciens.

Après le Puy, d'autres Confréries apparurent : le Monastier et Craponne-sur-Arzon en 1590, Brioude en 1607, Pradelles en 1616, St-Didier-en-Velay en 1617, Langeac en 1619, Allègre en 1629, Yssingeaux en 1631, Saugues en 1633, puis Bas-en-Basset en 1646, Tence en 1652,

etc... Au total, une cinquantaine de Confréries furent fondées du 16^{ème} au 19^{ème} siècle.

A **La Chaise-Dieu**, depuis le début du 19^{ème} siècle les Pénitents se réunissaient dans l'ancien réfectoire des moines transformé en chapelle. Restaurée récemment, elle est utilisée pour les messes l'hiver et les offices des frères de St Jean l'été. Elle se visite lors des journées du Patrimoine ou sur rendez-vous.

A **Yssingaux**, la chapelle fondée au 13^{ème} siècle pour la maladrerie comporte des voûtes romanes. Les Pénitents s'y sont installés au 17^{ème} siècle.



Chapelle des pénitents d'Yssingaux

A **Ste-Sigolène**, la date de sa fondation est inconnue. Comptant une centaine de membres au début du 20^{ème} siècle, la Confrérie en a encore une trentaine aujourd'hui, qui poursuivent réunions, cérémonies et procession du Jeudi-Saint.

A **Tence**, la Confrérie des Pénitents blancs du Saint-Sacrement a été créée en 1652.

La particularité de cette confrérie est que, disparue en 1976, elle renaît en novembre 2010 avec la cérémonie de réception de 16 confrères, après plus d'une année de noviciat et l'installation du nouveau Recteur. Des pénitents de Ste-Sigolène, Saugues et le Puy, les ont accompagnés et parrainés. Les nouveaux membres ayant revêtu l'aube blanche dans la chapelle-musée de la Confrérie, la cérémonie, présidée par le curé de Tence, s'est poursuivie par une procession d'une soixantaine de pénitents de la chapelle à l'église paroissiale pour participer à la messe.

L'emblème de la confrérie est la croix du Gonfalon.

La chapelle-musée a été construite au début du 19^{ème} siècle. On peut y admirer les stalles, des boiseries sculptées, une Vierge Noire, vitraux et tableaux, la liste des pénitents et une collection d'instruments de la Passion utilisés pour la procession du Jeudi-Saint.

A **Saugues**, la dernière mise à jour des statuts de la Confrérie date de 1983. Elle comprend entre 30 et 40 pénitents qui se réunissent tous les deux mois environ dans la chapelle et perpétuent la procession du Jeudi-Saint.

La chapelle des Pénitents se visite sur demande. Elle possède un magnifique retable du XVII^e siècle attribué à VANEAU, ainsi que les instruments de la Passion : lance, coq, dés, fouet, clous, marteaux, couronne d'épines, bourse

aux trente deniers, écriteau « INRI », tenailles, échelle, que les pénitents transportent au bout de hampes lors des processions.

Le 7 septembre dernier a eu lieu la réception de nouveaux confrères à l'occasion de la fête de Notre-Dame d'Estours.

En 2014, une exposition d'une quarantaine de photographies de Lucien SOYERE dédiées aux Pénitents du Puy, de Ste-Sigolène et de Saugues, a été installée dans la Tour des Anglais. En 2015, elle a été présentée à la médiathèque de Ste-Sigolène du 24 mars au 11 avril.

Maintenance des Confréries de Pénitents

Sous ce nom, une Fédération a été créée en 1926 à l'occasion des fêtes organisées pour le 700^{ème} anniversaire de la Confrérie des Pénitents gris d'Avignon, sous l'impulsion du Cardinal de CABRIÈRES, évêque de Montpellier et de Frédéric MISTRAL, prieur honoraire des Pénitents blancs de Montpellier. Elle regroupe les Confréries du sud de la France, de Monaco, mais aussi de Catalogne et d'Italie, qui perpétuent de nos jours cérémonies et processions. L'archevêque de Monaco en est l'aumonier général.

Les Pénitents du Puy en sont membres depuis 1930. Saugues, Sainte-Sigolène et Tence en font partie, mais aussi des communes de Provence, de Corse, et Perpignan, dont la pittoresque procession de la Sanch attire chaque année bien des curieux.

Les membres de cette Fédération se retrouvent chaque année au mois de mai dans une des localités-membres pour défiler en costumes de Pénitents sans cagoule, les femmes coiffées d'une mantille. Chaque délégation est précédée de sa bannière. Rassemblés à Valréas en 2014, à Nice en 2015, ils seront en 2016 au Puy-en-Velay, en 2017 à Perpignan, en 2018 à Toulon, en 2019 à Avignon, en 2020 à Montpellier, en 2021 à Limoges, en 2022 à Tence.

Avignon a la particularité d'avoir abrité jusqu'à 7 Confréries de Pénitents de diverses couleurs (gris créés en 1226 ; noirs florentins, 1488 ; blancs, 1527 ; bleus, 1547 ; noirs de la Miséricorde, 1586 ; violets, 1662, et rouges). Dissoutes à la Révolution, seules 3 Confréries se sont reformées à la Restauration : les Pénitents gris, les noirs et les blancs.

En Auvergne, seules le Puy, Saugues, Ste-Sigolène et Tence ont conservé les processions du Jeudi-Saint.

Sources :

L'envoûtant secret des pénitents blancs d'Auvergne, de Georges et Janine HEMERET (brochure vendue au profit de la chapelle-musée des pénitents de Marsac).

Ambert et son église 1471-1971, Editions G. de BUSSAC, Clermont-Ferrand, 1971

Ambert, histoire d'une ville, de Michel BOY (Chroniques historiques du Livradois-Forez, hors-série n°46, 2010)

Guide de l'arrondissement d'Ambert, de Michel BOY

Le canton d'Arlanc, Histoire et archéologie (Chroniques historiques d'Ambert et de son arrondissement, hors-série n°12, 1988).

Saint-Flour dans le passé, de Louis BAC

Divers sites Internet

LES CONFISEURS D'Auvergne

Antoine SORREL, créateur de la Maison AUGER

par Hélène MARTIN (cghav-3409)

Dans AmA ! n° 129 (août 2009), je posais la question suivante : « *Le 22 février 1868 à Clermont-Ferrand, Léger Louis AUGER, épouse Eugénie Estelle SORREL fille d'Antoine SORREL et Eugénie BUSCAILLON, née le 7 février 1847 à Saint Martin (Seine)... Quel peut-être ce St-Martin cité dans l'acte comme une commune ?* ». (Question 129-14913)

Durant de nombreuses années je cherchais, avec le soutien du CGHAV et en particulier de son Président Alain ROSSI et son Vice-Président Henri PONCHON, cette commune de « Saint Martin dans la Seine ». Comme vous le savez, une grande partie des archives de Paris a été détruite sous la Commune. Alors je me suis tournée vers un archiviste diocésain pour faire des recherches dans les paroisses parisiennes.... Mais rien. Je ne pouvais donc pas trouver l'origine du premier confiseur de la Maison AUGER-SORREL fondée à Clermont-Ferrand en 1865.

Une surprise le 1^{er} juin 2015 : Madame VENET, habitante de Lys Lez Lannoy, commune de 14 000 habitants attenante à la ville de Roubaix (59) a trouvé la réponse à ma question. Le 1^{er} juin 2015, je reçois une lettre de sa part contenant, à ma grande surprise, la copie conforme en date du 26 mai 2015 de l'acte de décès d'**Antoine SORREL, veuf, décédé le 18 juillet 1912 à Clermont-Ferrand à l'âge de 93 ans,... natif de... Saint Martin d'Hères (Isère)**. C'est son petit-fils Paul AUGER (1869-1955), industriel confiseur qui en fait la déclaration.

Cet acte de décès, je le cherchais depuis 2008 et je n'avais plus d'espoir pour pouvoir finaliser la généalogie familiale et commerciale de la Maison de Confiserie AUGER-SORREL. Pourquoi ? Parce qu'en effectuant mes recherches, celles-ci s'arrêtaient sur le mariage du 22 février 1868 à Clermont-Ferrand^[1] entre **Léger Louis AUGER**, employé de banque et **Eugénie Estelle, née à Saint Martin (Seine) le 7 décembre 1847**, fille de Antoine Joseph **SORREL (confiseur)** et Eugénie BUSCAILLON.

Hors si vous lisez l'acte de décès, il est écrit qu'**Antoine Joseph SORREL est né à Saint Martin ... d'Hères (Isère)**, commune de 5 000 habitants limitrophe de Grenoble (38).

Une recherche sur le site des Archives Départementales de l'Isère pour la ville de Saint Martin d'Hères permet de confirmer ses actes civils que sont :

- sa naissance^[2] le 1^{er} juin 1820, fils d'Antoine SORREL, cultivateur âgé de 33 ans et de Louise REY, cultivatrice
- son mariage^[3] le 7 janvier 1847 avec Marguerite Antoinette BUSCAGLIONE, couturière de gants, née à

Saint Martin d'Hères. Il est **dragiste (fabricant de dragées, métier bien spécifique aux Confiseurs)**

- la naissance de son épouse^[4] le 2 novembre 1820, fille de Jean BUSCAILLON, Maître maçon, et Marguerite ARNAUD
- la naissance de sa fille Eugénie Estelle^[5] le 7 décembre 1847

Pour établir les généalogies commerciales et familiales des Confiseurs d'Auvergne, je remonte systématiquement jusqu'à la 1^{ère} génération dont le métier n'était pas confiseur ; les parents d'Antoine SORREL étant cultivateurs, les recherches sont terminées.

La venue d'Antoine SORREL, dragiste, à Clermont-Ferrand

Si l'on regarde l'entête de la facture de 1899 (voir page suivante), on lit que la **maison Vve AUGER-SORREL a été créée en 1865**. A cette date, Antoine SORREL et son épouse ont 45 ans et leur fille Eugénie, âgée de 18 ans, n'est pas encore mariée (elle se mariera en 1868)

Plusieurs questions se posent :

- pourquoi 1865 alors qu'en 1847 lors de son mariage, Antoine est dragiste à Saint Martin d'Hères ?
- Pourquoi Clermont-Ferrand ?

Quand est-il venu dans notre région ? Est-ce lors de son service militaire ou lors d'un tour de France pour compléter son savoir-faire de dragiste ? La tradition pour apprendre le métier de confiseur était de faire un tour de France, mais est-ce une raison suffisante pour s'installer à Clermont-Ferrand ?

En 1840 le service militaire durait 6 ans, ce qui peut expliquer qu'Antoine SORREL se soit marié à 27 ans et à Saint-Martin d'Hères, lieu de naissance de sa future épouse. Les recherches effectuées dans la liste et le tableau de recensement^[6] pour la classe 1840 par Françoise CHAMBON, responsable du service documentation-archives de Saint-Martin-d'Hères, nous apportent les renseignements suivants sur Antoine SORREL, classe 1840 :

- il réside chez sa mère
- il est peigneur de chanvre
- le préfet le marque absent, soutien de veuve (son père est décédé le 16 décembre 1838^[7])
- il est inscrit sous le numéro 23 au registre matricule de la Garde Nationale

A-t-il réellement effectué une période militaire ? Les registres matricules de l'Isère pour l'année 1840 n'étant pas disponibles, nous ne pouvons pas savoir.

1 AD 63, Clermont-Ferrand, 6E 113/183 page 37

2 AD 38, Saint Martin d'Hères, 5E 422/5 page 100 n°10

3 Arch. Dép. de l'Isère, commune de Saint Martin d'Hères, 5E 422/6 page 213 n°1

4 AD 38, Saint Martin d'Hères, 5E 422/5 page 102 n 25

5 AD 38, Saint Martin d'Hères, 5E 422/5 page 290 n°20

6 Arch. Municipales, Saint Martin d'Hères, 1H01 et 1H02

7 AD 38, Saint Martin d'Hères, 5E 422/6 page 213 n°1

La consultation des registres de recensement nous permet de repérer la famille SAUREL à Clermont-Ferrand à partir de 1856.

Elle habite 2 rue Neuve Sainte Claire (actuellement rue Gauthier de Biauzat, rue parallèle à la rue Sainte-Claire) de la section Clermont-Nord^[8] et se compose d'**Antoine SAUREL, 30 ans** (il en a réellement 36 en 1856), **sa femme Eugénie BUSCAILLON et leur fille Estelle SAUREL.**

Antoine SORREL était-il alors ouvrier-confiseur chez un patron avant de s'installer définitivement en 1865 au n°4 de la rue des Petits Gras ? Les recherches effectuées dans les annuaires généraux du Puy-de-Dôme, n'ont pas pu nous renseigner à ce jour.

Nous savons que sa fille et son gendre Léger-Louis AUGER lui ont succédé à partir de 1868 et que l'entreprise s'est installée, après rachat du Confiseur PARCELIER en 1893, avenue Charras (*voir généalogie simplifiée en dernière page de couverture*)

8 Arch. Municipales Clermont-Fd : 1 F2-17

Comment Madame VENET a-t-elle eu connaissance de ma recherche ?

C'est un concours de circonstances et les hasards du Congrès de Lille et des Rencontres Généalogiques de Brive. Georgette VENET habitant Lys Lez Lannoy s'est rendue en 2011 au Congrès National de Généalogie de Lille où nous étions présents

Ayant une cousine dans la Creuse, nous nous sommes retrouvés au forum GENCO de Brive en 2012 où depuis 2009, Claude JAILLARD, Président de Généalogie en Corrèze (et adhérent de *Puy Confit*®) propose à l'Association de tenir un stand pour présenter les Confiseurs d'Auvergne, leur histoire et leurs généalogies commerciales.

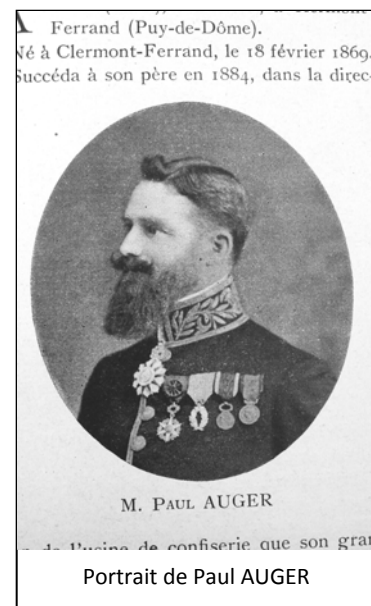
Cette année-là, j'avais présenté les portraits des principaux Confiseurs de la région clermontoise et Madame VENET se souvient que je lui avais expliqué « mon blocage » sur Antoine SORREL....

Voilà une belle histoire qui me permet de finaliser la généalogie commerciale et familiale d'un Maître Confiseur de Clermont-Ferrand, Paul AUGER qui fut aussi Consul de Belgique durant toute la première Guerre Mondiale....
Merci Madame VENET !

Ce document est le premier de la série des Maisons de Confiseurs d'Auvergne que je suis en train de préparer et qui pourront faire l'objet d'articles dans notre revue « A moi Auvergne ! »



Facture de la Maison « Veuve AUGER-SORREL » de 1899, mentionnant la fondation en 1865



Portrait de Paul AUGER

NDLR : il est curieux de trouver sur cette facture les armoiries de la couronne britannique (ci-contre) avec la légende « MARQUE DE FABRIQUE » alors que cette légende devrait être, si c'était bien le cas, « FOURNISSEUR DE SA MAJESTÉ LA REINE » ou en Anglais « BY APPOINTMENT TO HER MAJESTY THE QUEEN »

Quant à Mme Vve CAYROL et son fils, destinataires du colis, ils sont brasseurs à St Flour (Cantal).



La carrière d'apothicaire de Jacques CALEMARD, de Viverols à Bourbon-l'Archambault

par Annie MALHIÈRE (cghav-2037) et Jean-Yves RONCIN (La Diana)

Dans le livre *Les CALEMARD du Livradois-Forez*^[8] on relève à la page 87 Jacques (ou Jacques-Joseph) CALEMARD maître-apothicaire à Bourbon-l'Archambault (03) où il est décédé le 29 mai 1684 *âgé de quarante cinq ans ou environ*, ce qui pourrait situer sa naissance vers 1639, mais cet âge paraît largement sous-estimé sachant qu'il s'est marié en février 1657.

Pendant longtemps nous ignorions son lieu de naissance. Un indice nous avait été donné par un acte du 19 août 1660^[9] par lequel *messire Estienne CALEMARD prêtre communaliste de lesglise [de Viverols-63] en recompence des bons et agreables services quil a receus et espere recepvoir a ladvenir de son frere chirurgien & pharmacien de Bourbon larchambaud [lui donne] tous ses biens meubles et immeubles presents et futurs en quelque lieu et place qu'ils soyent et sont assis.*

La découverte d'un partage de biens du 27 mai 1667^[10] nous apprend que les deux frères Étienne et Jacques étaient fils de Gaspard CALEMARD, fondateur de cloches de Viverols. Restait à trouver le nom de leur mère.

Plus récemment, nous avons mis la main sur une transaction du 16 août 1663^[11] qui nous avait appris que les deux frères étaient fils de Jeanne MALÈGUE, 2^e épouse de feu Gaspard CALEMARD, remariée à Pierre DURADE marchand de Viverols.

Dernièrement nous avons découvert un contrat d'apprentissage du 16 octobre 1651^[12] par lequel Jeanne MALÈGUE veuve de Gaspard CALEMARD, et Pierre DURADE son second mari, mettaient en apprentissage le jeune Jacques CALEMARD, leur fils et beau-fils, chez « *maître Reymond PERRET chirurgien et pharmacien du bourg de Viverols pour une durée de trois ans* ». Pour cela ils s'engageaient à payer audit « *PERRET quatre vingt dix livres tournois & dix livres pour estraine a la femme dudit PERRET lesquelz dix livres d'estraîne ont este presentement payees par lesdits DURADE & MALÈGUE audit PERRET qui s'en est contenté et pour les quatre vingt dix livres lesdits DURADE & MALÈGUE ont promis les payer audit PERRET moitié a sa vollonte requestee & l'autre moitié d'huy dacte du present en un an prochain venant a quoy faire ilz ont oblige toutes personnes & biens* »

Le jeune apprenti pouvait avoir environ seize ans à cette date, ce qui situe sa naissance vers 1635 comme nous

8, *Les CALEMARD du Livradois-Forez*, par Laurence FROMENT et Jean-Yves RONCIN, Ed. La Diana, 2016

9 AD63 B ins 183 f°211

10 AD63 5E23 11, Me BESSEYRE, Viverols

11 AD63 5E129 38, Me BESSEYRE

12 AD63 5E129 56, Me BESSEYRE

l'avions supposé. Il a dû ensuite parfaire son apprentissage à Bourbon-l'Archambault, où il fit un *beau* mariage avec Louise-Constance DESTRAPIÈRES fille d'un apothicaire du lieu. La famille CALEMARD habita alors un hôtel particulier appelé aussi Hôtel de Noailles situé dans la rue principale dont on peut encore admirer le porche.

Jacques CALEMARD est rapidement devenu un notable, ce qu'atteste entre autres l'acte de baptême de son 8^e enfant, Denise CALEMARD, le 13 septembre 1669. Le parrain était Denis TALON (1628-1698) avocat général au Parlement de Paris, puis procureur général de la chambre de justice. À Nantes en 1663 il intervint au début du procès du surintendant des finances Nicolas FOUQUET puis Louis XIV le missionna en 1665 aux Grands-Jours d'Auvergne pour remettre de l'ordre dans la justice de la province. La marraine était Élisabeth de RAMBOUILLET épouse de Gédéon TALLEMENT des RÉAUX (1619-1692), célèbre chroniqueur du XVIII^e siècle dont les *Historiettes* ne furent publiées qu'en 1834.

On peut ajouter que la 2^e fille de Jacques CALEMARD, Colette CALEMARD, s'est mariée à Jean VERNONIS, procureur à Bourbon. Leur 12^e enfant Antoine-Adrien VERNONIS baptisé le 10 mai 1705 a eu pour parrain *puissant seigneur* Adrien-Maurice 3^e duc de Noailles aux multiples titres. La marraine fut *puissante dame madame* Marie-Thérèse de NOAILLES marquise de La Vallière.

Toutes ces célébrités certainement venues *prendre les eaux* à Bourbon, devaient fréquenter les pharmaciens de la ville. Il faut ajouter que tous les descendants se sont alliés à des notables de la région. En 1666 il possédait encore un domaine au lieu-dit Bostvironnois dans la paroisse de Saillant, dont il confia la vente à son frère Étienne CALEMARD, par une procuration le 28 mars 1666¹³



Echoppe
médiévale
d'apothicaire

13 AD03, Me Gabriel FALLIER, Bourbon-l'Archambault.

Des paternités douteuses à Riom-es-Montagnes (1671)

Actes relevés par Jean-Pierre BARTHÉLEMY (cghav-1260)

Riom le septième Aoust mil six cens Soixante Daise. a esté baptizé
 Françoise pigot fille naturelle de Jean pigot ^{de Riom} fils. a avec Jean
 pigot ^{de Riom} femme de Groux et de Jeanne Loubeyre, née le 2^{de} jour
 et an. entour cinq heures du soir, a esté parrain me^{me} Claude
 Chanet prestre, marraine Françoise Andrieu dud Riom qui ont
 signé avec les témoins souignés. **CHANET** Curé
 Escache ^{notre parrain} François Andrieu
 Riom le huitième Aoust mil six cens Soixante Daise a esté baptisé
 Jean fils naturel de pierre Chaumeilles / a ce qu'a dit Marg^{te}
 Dajoux mere dudit Jean / Jeux habitans de Riom, led Jean est né
 le 2^{de} jour et an. a esté parrain me^{me} Jean Bonaique, marraine bene^{te}
 femme Marie Marthe pepin tous dud Riom qui ont signé avec le
 témoin souigné. **Bonaique**
 Escache ^{notre parrain} Marie Pepin
CHANET Curé
 Nota que, quoy que ledit pierre Chaumeilles soit déclaré
 pere dudit Jean par lad^e Dajoux, neantmoins il y a d'autres
 personnes qui ont eü fréquentation avec elle aussy bien
 que led^e Chaumeilles au temps qu'elle a peu concevoir,
 lad^e Dajoux nous l'a ainsy déclaré en particulier, pour ce
 qui est de Françoise pigot que ie baptisay hier, lad^e Joanne
 Loubeyre m'a assuré en particulier que personne ne l'a touchée
 que led^e pigot, quoy qu'elle passe dans l'esprit de plusieurs pour
 une abandonnée, aussy bien que lad^e Dajoux. &c.
CHANET Curé

A Riom-es-Montagnes, en ce mois d'août 1671, le brave curé CHANET doit baptiser successivement deux enfants naturels, Françoise PIGOT le 7 et Jean CHAUMEILLES le lendemain 8 août.

Il fait mention du nom du père de ces enfants en se fiant aux déclarations des mères. Mais, après le second baptême, il éprouve le besoin de prendre des précautions dans un petit nota bien soigné.

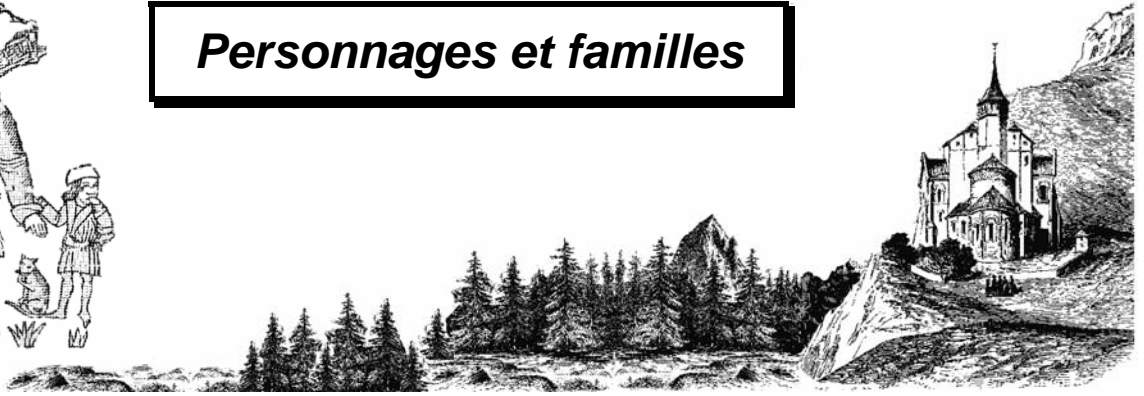
« Nota que quoy que ledit Pierre CHAUMEILLES soit déclaré père dudit Jean par ladite DAJOUX, néantmoins il y a d'autres personnes qui ont eü fréquentation avec elle aussy bien que ledit CHAMEILLES au temps qu'elle a peu concevoir, ladite DAJOUX nous l'a ainsy déclaré en particulier.

« Pour ce qui est de Françoise PIGOT que ie baptisay hier, ladite Joanne LOUBEYRE mère m'a assuré en particulier que personne ne l'a touchée que ledit PIGOT quoy qu'elle passe dans l'esprit de plusieurs pour une abandonnée aussy bien que ladite DAJOUX »

(orthographe respectée, abréviations déployées !)



Personnages et familles



Un Auvergnat venu d'ailleurs

PETER FRANZ KRIQUEBERK, Gendarme impérial, Prussien de naissance, Auvergnat d'adoption

par Michel COLAS (cghav-1582)
avec la collaboration d'Alain ROSSI (cghav-2140)

Notre intention n'est nullement de lasser le lecteur avec quelque interminable et monotone litanie d'obscurs porteurs de patronymes infiniment banaux, aussi respectables soient-ils

Tout au contraire, nous avons voulu étudier au plus près toutes les facettes successives d'une famille d'origine germanique devenue auvergnate par les hasards de l'Histoire et, de surcroît, porteuse d'un patronyme en voie d'extinction, qui a été et est resté unique en France au cours des quelque 230 ans qui se sont écoulés depuis le mariage à Brioude de son premier porteur dans notre pays.

Origines du patronyme

Comme nous le verrons, Peter Franz KRIQUEBERK (KRIKEBERG à son décès) était originaire des environs d'Aix-la-Chapelle (Aachen en Allemand), ville qui, avant l'unification des anciens États allemands, dépendait du Royaume de Prusse, dont la Prusse rhénane constituait la partie ouest.

Ce patronyme a connu pas mal de vicissitudes au fil des années, y compris du vivant de Peter Franz, et l'on peut même se demander s'il ne doit pas être lu KRICHELBERG, les plumes françaises et l'accent vraisemblablement guttural de l'intéressé pouvant avoir induit ces équivoques.

Quoiqu'il en soit, le « Deutsches Namen Lexicon » (15.000 noms allemands expliqués selon l'origine et le sens) de M. Hans BAHLOW (Hambourg 1967 et 1980) ne le cite pas, s'en tenant à des patronymes limités aux seules racines BERKE et CRICKE. Mais nous n'allons pas nous perdre dans les méandres des subtilités étrangères en matière d'onomastique.

Peter Franz KRIQUEBERK et l'Auvergne

Le 19 juin 1815, au lendemain de la bataille de Waterloo qui vit la triste défaite de nos armes par les Anglais de

WELLINGTON alliés aux Prussiens de BLÜCHER – avec, en prime, la honteuse trahison de de BOURMONT – décédait à Brioude un autre Prussien d'origine, vieux serviteur de notre patrie devenu, lui, Français et Auvergnat d'adoption depuis longtemps déjà. A noter que son acte de décès fut établi sous le nom (après tout lui aussi très plausible) de KRIKEBERG.

Mais revenons quelques décennies en arrière. Nous en trouvons d'abord trace avec la naissance et le baptême de son fils Mathieu KRICHELBERI (*sic*) (1–1), le 03.12.1780, paroisse St-Pierre de Brioude, dit « *fils naturel de François dit France – sans doute pour Frantz – cavalier de la Maréchaussée de Brioude, et de Gabrielle PAGÈS dite Myonne* » Le parrain est Mathieu FAUGERAS, garçon boulanger, et la marraine Elisabeth TREVI, femme de Jean Bapt. AUSSANDON. Est présent Julien BASAR, Me tailleur d'habits. « *Ledit François KRICHELBERG nous a déclaré par écrit être le père dudit enfant* ». DELCHER, curé.

Sans doute soucieux de régulariser leur situation après avoir ainsi « fêté Pâques avant Rameaux », les concubins se marient le 23 mai 1786, toujours en cette même paroisse St-Pierre de Brioude.

L'époux est ainsi désigné :

1– François KRICHELPERG dit France (Frantz), cavalier de la Maréchaussée à la résidence de cette ville, restant sur la paroisse de St-Jean, originaire de Merxstein, diocèse de Cologne (Merkstein, à quelques km au nord d'Aix-la-Chapelle, tout près de la frontière avec la Hollande), fils légitime de feu Denys KRICHELPERG et de Jeanne (Johanna ?) SPIRTZ, âgé de 38 ans (donc ° ca 1748)

L'épouse Gabrielle PAGÈS est dite « *originaire du lieu de Laroche (commune supprimée et réunie à Bournoncle-St-Pierre par ordonnance du 18 avril 1842), demeurant à Brioude et sur la paroisse Saint-Pierre depuis plusieurs années, fille légitime de Jean PAGÈS, vigneron, et de Jeanne TIVERAT, âgée de 30 ans* »

Témoins au mariage : Guillaume POYET, Jean Antoine JOLY, tous deux cavaliers de la Maréchaussée de Brioude, Joseph GIRARD, vigneron, Messire Julien ROGER, vicaire de la paroisse Tous signent sauf l'épouse. L'époux signe « France ».

C'est probablement la venue prochaine d'un second enfant qui a dû inciter les intéressés à régulariser de manière officielle leur cohabitation, ledit enfant étant :

1-2. Jean Julien CRICBERG, ° 18.10.1786 Brioude St-Jean. Parrain : Jean Julien SOLEAU, lieutenant de la Maréchaussée d'Auvergne, absent et représenté par Jean Jacques Antoine JOLY, déjà témoin au mariage, cavalier de la Maréchaussée.

Marraine : Marie Magdeleine GAYTTE MONTBRIZET^[1], absente et représentée par Jeanne Marie Magdeleine RAYMOND.

Présents : Guillaume POYET (lui aussi témoin au mariage) cavalier de la Maréchaussée, Dominique HERAUD. Tous signent, sauf le père cette fois.

Devait suivre quelques années plus tard :

1- 3 Marguerite CRIQUEBERG, ° 22 pluviôse an II (soit 10.02.1794) Brioude, Section du Midi/4, y x 29.12.1815 Jean BESSON, bourrelier, ° 11.06.1789 à Brioude, fs + Géraud, meunier (y + 23-Vend-an XI, 15.10.1802) et de + Antoinette BLANQUET (+ 22-Frim-an II, 12.12.1793)

Témoins : Pierre BESSON, meunier, 35 ans, frère du futur, Pierre Noël BESSON, sellier, 23 ans, aussi frère du futur, Jean Julien CRICBERG (sic), marchand, 29 ans, frère de la future, hab. Blesle, M. Pierre ROFIAC, lieutenant de la Gendarmerie à la résidence de Brioude, 34 ans (peut-être franc-maçon). Tous signent.

L'épouse signe KRIGBERG et son frère Jean Julien KRIQUEBERK.

Nous étudierons, plus avant, la personne de Jean-Julien, auteur d'une nombreuse descendance que nous suivrons jusqu'au 3^e tiers du XX^e siècle. Mais il convient auparavant d'en revenir à la personnalité de Peter Franz.

La carrière vraisemblable de Peter Franz KRIQUEBERK

Au mariage de son fils Jean Julien le 19.04.1809, il est dit « *gendarme impérial* » et à son décès (1815) « *ex-gendarme ... originaire du lieu d'Ex (sic) la Chapelle en Allemagne* ».

Il convient à ce stade de faire quelque peu le point quant à la filière possible par laquelle il serait parvenu à cette fonction de surveillance moitié civile, moitié militaire que représentait la Gendarmerie selon ce que NAPOLÉON en écrivit en 1806.

A noter, à propos de cette désignation « *Gendarmerie Impériale* » que c'est par décision de sa Majesté l'Empereur en date du 26-Brm-an XIII (17.11.1804) que la Gendarmerie devint Impériale. Son siège était alors au 73,

1 Marie Magdeleine GAYTTE, née à Vieille Brioude, fa Jean Baptiste, juge-châtelain de VB., Vve Etienne CHOMETTE, x2 VB 12.12.1779 Jean François CROZE-MONTBRIZET, Pdt à l'élection de Brioude, fs +Vital. Son frère Robert CROZE-MONTBRIZET-GIZAGUET, entré dans la Gendarmerie le 31.03.1777, en est capitaine lors de son mariage (15-Flor-an III)

rue du Faubourg St-Honoré à Paris. Par arrêté du 12-Ther-an IX (31.07.1801), Bonaparte réorganisa ce corps en le constituant en 26 légions (une légion regroupant 4 départements), soit 1.750 brigades à cheval et 750 brigades à pied, chaque brigade étant constituée d'un sous-officier et de 5 hommes. La Gendarmerie comptait alors 15.686 hommes, officiers compris.

Pour ce qui concerne notre région, Puy-de-Dôme et Haute-Loire constituaient le 24^e escadron au sein de la 12^e Légion dont le siège était établi à Lyon.

Pour ce qui est du Cantal, il formait, avec la Lozère, le 21^e escadron au sein de la 11^e ayant son siège à Rodez.

On peut donc supposer que Peter Franz KRIQUEBERK avait dû terminer sa carrière militaire au sein de cette 12^e légion/23^e escadron.

Cela dit, il y a tout lieu de penser qu'à cette date du 26-Brum-an XIII (17.11.1804), Peter Franz, alors âgé d'environ 55 ans, n'avait pas intégré de la veille la carrière militaire.

A ce propos, on ne rappellera jamais assez que les gendarmes sont, depuis toujours, des militaires, et non pas des policiers comme tant de personnes ont encore tendance à le croire. Par ailleurs, de sa qualité d'étranger il pourrait être raisonnablement déduit que son appartenance au corps de la Gendarmerie avait pu être le prolongement d'une carrière militaire au service de la France en tant que mercenaire étranger. En effet, il convient de rappeler que les hommes constituant les régiments étrangers au service de l'Ancien Régime étaient, pour l'essentiel, recrutés sur la base d'un volontariat mercenaire, principalement en Suisse (les célèbres Gardes-Suisses), et dans les Etats allemands, étant précisé que c'est sous le règne de Louis XV que le nombre et le rôle de ces régiments étrangers connurent leur apogée.

En conséquence, Peter Franz KRIQUEBERK, né vers 1748, aurait très bien pu intégrer l'une quelconque de ces unités vers 1769, intégrer la Maréchaussée avant 1780, et, après décembre 1790, intégrer la Gendarmerie Nationale qui venait de remplacer la séculaire Maréchaussée.

Pourquoi se pencher aussi longuement sur ce patronyme ?

Eh bien pour une raison toute simple mais de toute particulière importance. A savoir qu'il est unique en France et qu'il apparaît que tous les porteurs recensés jusqu'à nos jours sont tous les descendants de Peter Franz !

Il n'a été porté par aucune autre famille depuis ce dernier si l'on s'en réfère à l'ouvrage de M. Laurent FORDANT « *Tous les noms de famille de France et leur localisation en 1900* » (Archives et Culture 1999) qui a puisé ses données à bonne source puisque c'est l'INSEE.

Selon une autre source, il n'y aurait eu que :

- 3 naissances entre 1891 et 1915

- 2 naissances entre 1916 et 1940 (1 à Clermont, 1 à Paris)

Cela dit, voici comment se présente cette généalogie depuis les parents de Peter Franz au début du XVIII^e jusqu'au 3^e tiers du XX^e siècle, étant préalablement précisé que, pour ne pas nous éloigner du patronyme étudié, nous n'avons pas recensé l'éventuelle descendance des enfants de sexe féminin.

Par ailleurs, nous ne ferons que rappeler les noms de ses auteurs – puisque c'est essentiellement à partir de lui que se développe notre recherche

A savoir :

Denys **KRICHELBERG** (+ av.1786) x Jeanne (Johanna ?) SPIRTZ de Merksteim, diocèse de Cologne. Puis

1^{ère} génération

1- Peter Franz **KRICHELBERG** (Pierre François KRIKEBERG à son +), gendarme impérial, ° ca 1748 Merksteim (Prusse rhénane), + 19.06.1815 Brioude, 66 ans, x Brioude St-Pierre 23.05.1786 Gabrielle PAGÈS, ° ca 1756 La Roche, + 12.03.1820 Brioude

2^e génération

1-2 Jean Julien dit France **KRIQUEBERK**, (KRIQUEBERT dans acte de décès, erreur relevée dans l'acte de mariage de son fils Pierre), ° 18.10.1786 Brioude, y + 25.01.1852. Voiturier à Blesle et adjoint au maire, y x 19.04.1809 Nathaleine MOLETTE (Natanelle à son +, Anatelle au x d'une fille), fa de Jean « *marchand interdit pour cause de démence par jugement Trib. Brioude du 21.02.1804* » et de Marie SERVANT « *tutrice nommée dudit Jean MOLETTE durant tout le temps de son interdiction* », ° 23.04.1790 Blesle, y + 20.07.1849. D'où :

3^e génération

- 1.2.1. Antoinette K. ° 23.05.1810 Blesle, y + 04.06.1810
- 1.2.2. Marie K. ° 23.05.1810 Blesle, y + 25.05.1810,
- 1.2.3. François dit France, ° 12.10.1811 Blesle, y + 3.07.1819
- 1.2.4. Claudette K., ° 08.02.1814 Blesle, y + 13.02.1814,
- 1.2.5. Pierre I K. ° 29.03.1815 Blesle, + 21.04.1886 Levallois-Perret, marchand de meubles puis logeur, x 13.09.1849 Paris XI^e ancien (VI^e nouveau) Jeanne, Marie, Antoinette CHAPOTTE, ° à Gray (70) selon acte de décès, + 13.12.1895 Neuilly/Seine, d'où 1.2.5.1 et 2 qui suivent :
- 1.2.6. Antoinette II K. ° 14.02.1818 Blesle, + 03.11.1890 Murat (15), x 04.06.1845 Blesle Bertrand GONTIER, fs + Antoine et Jeanne ROUGIER.
- 1.2.7. Marie II K., x Blesle 3.11.1847 Jean CREYSSANT, ° 09.09.1825 Brassac, fs Jean et Madeleine DUFOUR, marinier.
- 1.2.8. André K., ° 29.05.1823 Blesle, + 15.02.1875 Ardes s/Couze, y x 16.02.1847 Marie LEYRELOUP, fa André (+ 07.01.1847 Ardes) et Anne DURAND (y + 04.10.1873), + 23.11.1871 Ardes. D'où 1.2.8.1 et suivants
- 1.2.9. Antoine K., ° 27.09.1826 Blesle, y + 05.03.1827
- 1.2.10. Pierre II K. ° 07.04.1831 Blesle, x 05.05.1863 Paris V^e Marie BEAUJO(U)IN ° 06.08.1838 Issoudun (36), fa + Louis et Madelaine MARTINET, + 24.11.1893 Clichy/Seine. D'où 1.2.10.1 et suivants

4^{ème} génération

- 1.2.5.1 Marie Augustine K., ° ?, + 19.01.1851 Paris XI^e ancien (VI^e nouveau)
- 1.2.5.2. Marie Antoinette Stéphanie K, ° 27.06.1851 Paris VIII^e ancien (XI^e actuel), x 26.10.1875 Neuilly/seine Louis Pierre Marie CHEVALIER, fs Joseph, coiffeur puis marchand de vin, + 28.10.1862 St-Brieuc (22) et de Louise Marie GRAVELET, hab. St-Brieuc.
- 1.2.8.1. Anne K, ° 7.01.1848 Ardes/Couze, y + 1.04.1848
- 1.2.8.2. Jean I K, ° 27.01.1849 Ardes, y + 15.04.1849
- 1.2.8.3. Jean II K, ° 14.10.1851 Ardes, + ?
- 1.2.8.4. Jules K, ° 11.01.1855 Ardes, y + 07.05.1855
- 1.2.8.5. Eugène K, ° 19.xx.1858 Ardes, y + 18.12.1859

- 1.2.8.6 Léonie ° 18.12.1859 Ardes, y + 04.04.1860,
- 1.2.8.7 Jean Julien K, ° ?, + 11.12.1863 Ardes,
- 1.2.8.8 Jean Joseph K. boulanger, ° 01.04.1868 Ardes/C., y + 16.12.1895, y x 25.04.1889 (Cm Me SERRE) Anne SALARNIER, y ° 28.07.1871, fa Joseph, maréchal-ferrant, et Anne MORIN.

- 1.2.10.1 Edmond K., ° 02.04.1861 Issoudun (36), reconnu au x de ses parents. Probablement le « mouton noir » de la famille puisque le *Journal de Tournon* nous apprend que (audience du 28.06.1888 du Tr. Correctionnel de Tournon 07) : « *KRIQUEBERK Edmond, 27 ans, sans domicile fixe, est condamné à 15 jours de prison pour mendicité et outrages à la gendarmerie. Sept condamnations antérieures.* »
- 1.2.10.2 Jean K., ° 12.11.1864 Paris V^e, + 17.02.1899 Levallois-Perret (92), y x 07.04.1883 Clarisse GENIN, fa François et Victoire LEBEAU, laquelle sera déclarée « *absente* » par un acte de notoriété dressé par le juge de paix de Levallois-Perret le 04.02.1911.

5^{ème} génération

- 1.2.8.8.1 André Joseph K., ° 23.01.1890 Ardes/Couze
- 1.2.8.8.2. Hélène K., ° 07.09.1891 Ardes/Couze, y x 21.10.1911 Jean-Pierre CUBIZOLLE ° 16.11.1885 Pébrac (43), fs d'inconnu et Séraphine CUBIZOLLE.
- 1.2.8.8.3 Emma K, ° 01.06.1894 Ardes/C. y + 27.05.1897
- 1.2.8.8.4 Amable K., sellier, ° 19.02.1896 (posthume) Ardes/C., Acte de ° rectifié par jugement Tr. Issoire du 09.10.1920 (transcrit le 28.10.) précisant que le prénom du père est Joseph et les nom et prénom de la mère Jeanne SALARNIER (mention marginale peu lisible), + 26.06.1973 Nébouzat (63), x 17.09.1921 Francine ANDANT, ° 14.07.1901 Nébouzat, fa Etienne et Marie GAUTHIER.
- 1.2.10.2.1 Auguste K., ° 19.01.1884 Levallois-Perret, journalier, y x 27.01.1912 Clémence Charlotte CHEVALLAZ, couturière, fa + Charles et Claire Mathilde LEBEAU. D'où 1.2.10.2.1.1 qui suivra.

6^{ème} génération

- 1.2.8.8.4.1. Louis André François KRIQUEBERK (dit Louis Daniel), dénommé parfois KRIKEBERG, voire GRIEBERT !, ° 25.04.1925 au Pont de Fontgiève à Clermont-Fd., + 11.06.1944 St-André-les-Alpes (04), fusillé à 20 ans par les nazis, homologué au titre de résistant sous le n° 323762 (Dossiers administratifs GR 16P Ministère de la Défense), Répertoire dans le « *Dictionnaire biographique des fusillés et exécutés par condamnation et comme otage ou guillotins 1940/1944* » publié en mai 2015 sous la direction de Claude PENNETIER aux Editions de l'Atelier que nous remercions vivement, en la personne de Jean-Marie GUILLON, de nous avoir adressé l'extrait suivant : « *Âgé de 20 ans, exécuté le 11 juin 1944 à St-André-des-Alpes (Alpes-de-Haute-Provence), maquisard AS-ORA. Après avoir suivi un stage au maquis-école de La Lavanderaie à Norante (Alpes-de-Haute-Provence) fin 1943, ce jeune maquisard a intégré la maquis AS-ORA Fort-de-France dont il est l'un des agents de liaison. Il est fait prisonnier lors de l'embuscade du col des Robines le 11 juin 1944 et est fusillé devant le mur de l'église de Saint-André-des-Alpes avec Ernest GIRARD.*

Une plaque commémorative a été apposée sur les lieux de l'exécution. »

Cruelle ironie du sort que de voir un descendant de Prussien assassiné par des Allemands !



Cliché Association « basses-alpes39-45.fr » (DR)



Église de St-André-les-Alpes

2.10.2.1.1. Suzanne Germaine K., ° 18.11.1912 Levallois-Perret, x 08.01.1938 Jean Joseph Baptiste BIASI.

Pour l'anecdote, nous rappellerons que le patronyme KRIKBERK se retrouve ... en Estonie, pays d'influence et d'imprégnation allemandes depuis le XII^e Siècle.

Marie VERNET- WORTH **Une Clermontoise, la première femme mannequin** **épouse du célèbre couturier Charles WORTH** **et ancêtre des bijoutiers CARTIER**

par Henri PONCHON (cghav 62)

L'histoire des grands couturiers n'a pas commencé avec CHANEL ou DIOR.

Charles Frédéric WORTH est considéré comme le premier d'entre eux à faire venir chez lui les clientes et non l'inverse. Il est le pionnier, sous le Second Empire, de ce qui allait devenir la haute couture parisienne, bien secondé par son épouse qui mettait en valeur ses créations.

Un journaliste anglais a écrit récemment lors de la célèbre *London Fashion week* : « Les mannequins peuvent tous dire descendre d'une femme connue pour être la première femme mannequin au monde, Marie Augustine VERNET WORTH. Les couturiers peuvent également remercier un homme qui, le premier, a démarré l'industrie que nous savons, Charles Frederick WORTH. »

Cette première femme mannequin était une Clermontoise, **Marie VERNET**, née en 1825, rue Saint-Joseph, près le Poids-de-Ville d'alors. Son père, Claude VERNET, était

commis au receveur d'enregistrement des actes judiciaires de Clermont ; son grand-père Benoît VERNET, cabaretier et aubergiste paroisse Saint-Pierre à l'époque de la Révolution, puis huissier au tribunal civil de l'arrondissement.

Benoît habitait rue du Port. Lors de son décès en 1825, à l'âge de 74 ans, il était dit natif de la commune d'Olmet, fils d'Etienne VERNET et Marie FEYFEUX, habitant depuis plus de quarante ans la ville de Clermont.

Toutefois, on peut douter de ce nom d'Olmet car nous n'avons trouvé aucune naissance d'un Benoît VERNET à Olmet autour de 1747 ; en outre le nom de FEYFEUX est étranger à cette région et se situe plutôt dans la banlieue sud clermontoise (Romagnat, Chanonat ...)

Parmi les autres ancêtres, les JOBERT, chirurgiens de Saint-Gervais d'Auvergne et un nom pour lequel on trouve quantité d'orthographe : DESENAUX, DEFERAUX, des

ENAUX avec tout un tas de variantes ainsi qu'on peut le voir sur l'acte de 1711 reproduit plus loin où 3 membres de la même famille signent de manière différente.

Egalement, les FUZON, marchands d'Ambert, des marchands de Clermont tels que les ARDHALHON et les DUFAUD, ces derniers étant des cartiers originaires de Chamalières où ont existé des papeteries à cette époque. Et à Bertignat un chirurgien (Pierre FAYE) et un notaire (Jean GARDAILHAT).

Quartiers de Marie VERNET

1. Marie VERNET, ° 26.08.1825 Clermont-Fd, + 07.08.1898 Suresnes (43 rue du Mont-Valérien), x Paris 2° 25.06.1851 Charles Frédéric WORTH, couturier



2. Claude VERNET, commis au receveur d'enregistrement des actes judiciaires de Clermont en 1825, habite rue du Port (section sud) en 1822, rue St-Joseph près le poids de ville (section nord) en 1825, ° 10 vendémiaire an 3 Clermont-Fd (01.10.1794) x Clermont-Fd 08.07.1822

3. Marie (Louise) JOBERT, habite Bd St-Hérem en 1822, ° 8 germinal an 6 (28.03.1798) Clermont-Fd (section Réunion)

4. Benoît VERNET, dit « de la paroisse Saint-Genès » en 1783, cabaretier en 1785 paroisse Saint-Pierre, aubergiste en l'an 3, huissier au tribunal civil de l'arrondissement, ° ca 1747 (Olmet ?), + 10.04.1821 Clermont-Fd (dans sa maison de la rue du Port) x Clermont (Notre-Dame-du-Port) 04.06.1783

Note 1 : déclaration de décès par Amable COLOMBIER, beau frère par alliance du défunt, 56 ans, et François COLOMBIER, 25 ans, son neveu « ont déclaré que Benoit Vernet ex huissier âgé d'environ 74 ans natif de la commune d'Olmet en ce département et habitant depuis plus de 40 ans en cette commune, fils légitime de défunt Etienne VERNET et Marie FEYFEUX, et époux de dame Antoinette CONIL est décédé ce soir à trois heures dans sa maison section sud rue du Port » Les deux témoins ont

signé (l'orthographe Feyfeux paraît clair). Toutefois, on peut douter de ce nom d'Olmet.

Note 2 : A St-Genès, ° le 23.10.1789 de François COLOMBIER, fs de Ligier COLOMBIER jardinier et de Marguerite CONIL (p/m : François GERBAUD et Catherine COLOMBIER, tante maternelle)

5. Antoinette CONIL, de la paroisse Notre-Dame du Port

De ce couple ont été baptisés paroisse Saint-Pierre à Clermont-Fd :

a. François, ° 07.05.1785 (p/m : François Conil grand-père maternel soussigné, et Antoinette Audigier femme à Claude Grenier)

b. Claude, ° 25.04.1786 (p/m : Claude Grenier soussigné, et Marie Grenier)

c. Antoine, ° 13.06.1788 (p/m : Antoine Sol, et Marie Rosalie Tinturier ; qui ont signé)

d. Antoinette, ° 17.01.1791 (p/m : Jean Derière et Antoinette Couaffet femme Perier ; qui ont signé dont Coifé)

e. Claude, ° 01.10.1794 (sosa 2 de Marie VERNET)

6. Blaize JOBERT, employé au département en l'an VI, dit ancien employé de préfecture en 1846, propriétaire Bd St-Hérem, ° 22.03.1764 St-Gervais-d'Auvergne, + 24.06.1846 Clermont-Fd

7. Anne FUZON, ° 07.02.1766 Clermont-Fd (psse St-Adjutor) (p/m : Joseph FUSON son frère, et Anne PLANCHE), + 23.09.1810 Clermont-Fd

8. Etienne VERNET,

9. Marie FEYFEUX,

Note : malgré nos recherches nous n'avons pas réussi à retrouver trace de ce couple.

10. François CONIL, maître cordonnier, paroisse Notre-Dame du Port, + ap. 1806 (François CONYL est encore vivant le 11 février 1806, il est dit propriétaire demeurant à Clermont, son épouse Marie GRENIER est décédée, selon l'acte de x passé à Charolles de son fils)

11. Marie GRENIER, + ap. 1783 et sans doute après 1793/an II et avant an XI (21.09.1802)

Ce couple a eu au moins deux autres enfants retrouvé dans les registres de Clermont :

a. Jean COUNIL ° et b le 05.08.1774 à Notre Dame du Port dit fils de François Counil, maître cordonnier et de Marie Grignier (p/m : Jean Counil, et Gabrielle Bard)

D'après un acte de x de Charolles (71), Jean Conyl ° 05.08.1774 à Clermont, ferblantier demeurant à Digoïn, fs de François et Marie Grenier, x1 Marie BEYSSAC, divorcés, le 8 thermidor an 9 à Clermont, x2 Charolles (71) 11.02.1806 Marie BAURAND.

b. Antoine CONIL ° 5.08.1776 et b le 6 fs de François maître cordonnier et de Marie Grenier (p/m : Antoine Sol, et Antoinette CONIL, sœur de l'enfant)

12. Charles JOBERT, maître chirurgien à St-Gervais, ° ca 1721, + 20 brumaire an IV (11.11.1795) St-Gervais, x Montaigut 25.01.1763

13. Anne DESEVAUX (DESEVAUX en 1763) (ou DESENAUX ou DEFERRAUX)

Note 1 : Charles JOBERT, fs + Jean et Marie GIRARD x Saint-Gervais-d'Auvergne 31.01.1747 Simone GIRAUD fa messire Antoine et demoiselle Anne F...

Cm du 27.01.1763 à Montaigut de Charles JOBERT maître chirurgien à Montaigut veuf de Simone GIRAUD

(+ 26.02.1760 St-Gervais) avec Anne DEFERRAUX fa de Bonnet et Anne de LAUSSE DAT

Charles JOBERT, chirurgien juré de St-Gervais-d'Auvergne, veuf en 2^e nocés d'Anne DESEVAUX, x Pionsat 14.01.1777 Marie Anne MOREL fa + Gilbert et + Anne Camard

14. Marcelin FUZON, marchand, ° 20.05.1731 Ambert, x Clermont-Fd (paroisse St-Adjutor) 03.06.1755

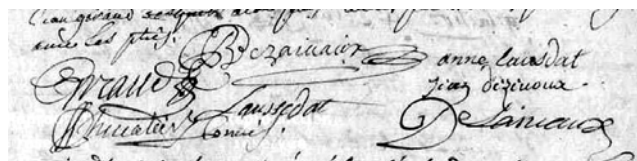
15. Antoinette ou Toinette ARDALHON, ° 12.08.1728 Clermont-Fd (psse St-Pierre) (p/m : Jean CLERMONT jeune, marchand, et Toinette DUFAUD)

24. Jean JOBERT, chirurgien, + av. 1747

25. Marie GIRARD, + ap. 1747

26. Bonnet DEFERRAUX/DESAINAUX, x Montaigt 31.08.1711

27. Anne de LAUSSE DAT/LAUS DAT, originaire de Saint-Gervais d'Auvergne



x en 1711 à Montaigt Desainaux-Lausdat

28. Joseph FUZON, marchand d'Ambert, marchand et aubergiste en 1765, ° 17.10.1695 Ambert (p/m : Joseph Chapp., et Alix Souvat), y + 10.09.1765, x Bertignat 06.09.1718

Note : pas de filiation sur l'acte de x conclut entre Joseph FUZON de la ville d'Ambert et Marie GARDAILHAT de ce bourg, ont été témoins M^e Joseph de LA RICHARDIE, M^e Jean CHESLES, M^e FARDEDAS, M^e Théophile FUZON qui ont tous signés avec l'époux (belles signatures). Toutefois l'acte de décès en 1765 de Joseph FUZON précise la filiation et indique en marge la date de naissance.

29. Marie GARDAILHAT, ° Bertignat, + av. 1746

30. Joseph ARDALHON, marchand « épisse » de Clermont, ° 18.03.1704 Clermont yx 25.11.1723

Note : paroisse St-Adjutor, ° 18.03.1704 de Joseph ARDALHON fs à Sr Jean et Isabeau REYNAUD (p/m : noble Joseph DEDIER, procureur du Roi en l'élection de Clermont, et Delle Marie REYNAUD)

31. Marguerite DUFAUD, ° ca 1707 Chamalières

52. Gilbert DESAINAUX, + av. 1711

53. Rose MERLE, + ap. 1711

54. François LAUS DAT

55. Gervaise BONNET

56. Philippe FUZON, marchand cordier, fils de Barthélemy, ° 27.11.1660 Ambert y + 07.01.1719 y x 02.06.1682

Note : Il n'existait à cette époque à Ambert qu'un seul couple FUZON : Philippe FUZON et Anne SAUVAT qui a eu 11 enfants entre 1686 et 1712 dont Joseph en 1695. Sur l'acte de x de 1682, seuls les prénoms des pères sont indiqués.

57. Anne SAUVAT fa de Jean,

Note : Une Anne SAUVAT est + le 03.07.1724 à Ambert sans indication d'âge ni d'époux ou autres. Il paraît hasardeux d'y voir l'épouse de Philippe FUZON même si cela est repris par tout le monde sur Geneanet

Elle pourrait être la fille de Jean SAUVAT x Ambert 18.04.1640 Alix SABIOT avec des enfants entre 1651 et

1666 mais pas de Anne (toutefois absence de registres de décembre 1640 à juillet 1642)

58. Antoine GARDAILLAT, marchand tisserand, + 19.10.1717 Bertignat x 1690 (Cm Bertignat dépouillé par Brigitte LAROYE)

Note : Bertignat ce vingtième octobre 1717 a été enterré Me Antoine GARDAILHAT de ce bourg décédé le 19 dud. mois... présent à l'enterrement Antoine et Jacques REYROLLE ses gendres et M^e François FAYE chirurgien dud. lieu soussigné....

59. Blaisie FAYE, + 19.11.1721 Bertignat (elle est dite veuve de M^e Antoine GARDAILLAT)

Note : Brigitte LAROYE a noté de très belles signatures sur le contrat de mariage de 1690 dont parmi les témoins Joachim de Laborie d'Estaint

Dans ce même contrat, Blaisye CHANTELAUZE est dite aïeule de la future.

60. Jean ARDALHON, marchand, + ap. 11/1723

61. Isabeau REYNAUD,

62. Pierre DUFAUD, marchand de la paroisse St-Pierre, dit marchand cartier en 1723, ° ca 1662 Chamalières, + 11.04.1723 Clermont (psse St-Pierre) âgé de 61 ans, x Clermont (psse St-Genès) 29.06.1687

63. Anne AMADON, âgée de 15 ans au jour du x, sans doute celle ° 06.12.1671 Clermont (psse St-Pierre), + ap. 1723

112. Barthélemy FUZON, ° 18.09.1639 Ambert y + 05.02.1679 à 45 ans

113. Clauda FERAUDET,

Note : une Claudine FERODET, + 14.03.1693 Ambert, âgée de 72 ans (serait née ca 1621, ce qui n'est pas très cohérent)

114. Jean SAUVAT, fs de Jean + 18.01.1672 Ambert (âgé ca 60 ans) y x 18.04.1640 (table CGHAV)

115. Alix SABIOT, fa de Pierre, + 03.07.1693 Ambert (âgée de 66 ans)

Note : Cette filiation du sosa 57 est probable mais non certaine. En outre, les deux décès ne fournissent aucune indication si ce n'est l'âge.

116. Maître Jean GARDAILLAT, notaire et praticien de Bertignat,

117. Antoinette GONDE, sans doute celle + 23.12.1713 Bertignat,

118. Pierre FAYE, chirurgien, + 16.02.1695 Bertignat, fs Simon FAYE et Blaisie CHANTELAUZE

119. Honnête Jacqueline SAIGNET, sans doute celle b 17.02.1643 Marat, + 29.04.1727 Bertignat (elle est dite veuve de Me Pierre FAYE chirurgien)

124. Jacques DUFAUD, marchand papetier en 1687

125. Anne TARDIF, + av. 1687

126. Martin AMADON, cabaretier, + av. 1687

127. Jeanne ROUX, + ap. 1687

Descendance du couple WORTH-VERNET : les WORTH couturiers et les CARTIER, bijoutiers

Charles Frédéric WORTH, ° Bourne (Lincolshire), + 1895 Paris x Paris 2^e 25.06.1851 Marie VERNET, ° 26.08.1825 Clermont-Ferrand, + 07.08.1898 Suresnes

D'où :

1. Gaston WORTH, couturier, ° 13.11.1853 Paris, + 14.04.1924 Rueil x 1880 Caroline GERARD, 1859, + 06.08.1922 Rueil, d'où 5 enfants
 - 1-1. Jean Charles WORTH, couturier, ° 16.02.1881 Suresnes, + 13.11.1962 Paris x Marguerite CONSTANT (1897-1993), d'où 4 enfants,
 - 1-2. Jacques WORTH, couturier, 1882-1941 x 1910 Suzanne CARTIER, °26.03.1885- + 19.05.1960, d'où trois enfants dont :
 - 1-2-1. Roger WORTH, couturier parfumeur, ° 1910 Paris y x 1935 Annette COLLET (1909-1984) d'où 5 enfants,
 - 1-3. Renée WORTH, ° 13.07.1885 Suresnes, + 1968 Paris y x 04.04.1905 Jacques LEMOINE, bijoutier, (24.04.1876-23.07.1941)
 - 1-4. Colette WORTH, 1887-1926, x Etienne SIRY, (1882-1918 près de Verdun)
2. Jean-Philippe WORTH, couturier, (1856-1926) x relation Alice PAWLEY
 - 2-1. Caroline WORTH (1881-1939) x1 30.03.1898 Louis Joseph CARTIER, bijoutier, (1875-1942), fils Alfred, bijoutier joaillier et Amélie Alice GRIFFEUILLE, x2 1909 Georges Henri ROUSSEL, médecin

La double alliance WORTH-CARTIER

Comme on le voit ci-dessus, la principale descendance dans la couture de Charles Frédéric WORTH est son fils Jacques WORTH, marié en 1910, avec Suzanne CARTIER, fille d'Alfred CARTIER, joaillier, et d'Amélie Alice GRIFFEUILLE.

De manière identique, la descendance en France du joaillier Alfred CARTIER, le fondateur principal de la maison Cartier, sera son fils aîné Louis Joseph (1875-1942) époux de Caroline WORTH. Son second fils Pierre (1878-1964) s'établit à Londres et le troisième Jacques (1884-1941) à New-York sur la 5^e avenue.

Les familles parisiennes du **couturier Worth** et du **bijoutier Cartier** ont comme ancêtre commune notre auvergnate Marie VERNET.

Charles Frederick WORTH



Il est né en 1825 dans le comté du Lincolnshire en Angleterre. Comme son père et son grand-père, il était destiné à la carrière d'avocat. Le jeu et l'alcool ayant ruiné son père, il est mis en apprentissage par sa mère à l'âge de 13 ans dans une imprimerie. Pour se libérer d'un travail salissant et ennuyeux au bout d'un an, il passe apprenti chez un drapier londonien. Après sept ans d'apprentissage, il part à Paris, le haut lieu de la mode, pour parfaire ses connaissances. Après deux ans de petits boulots, il devient assistant commercial chez GAGELIN, un des meilleurs merciers parisiens ; il y reste douze ans devenant premier vendeur au département châles et manteaux.

Il y rencontre Marie VERNET créant pour elle quelques robes simples qui séduisent immédiatement la clientèle. Il est autorisé à développer un département de couture. Il épouse Marie dont il aura deux fils Gaston en 1853 et Jean-Philippe en 1856.

Ne pouvant développer son affaire comme il le souhaitait, il fonde avec un autre employé de GAGELIN un nouvel établissement, WORTH ET BOBERGH, rue de la Paix et devient très rapidement le fournisseur attitré de la cour et de l'impératrice Eugénie.

Les clientes se déplacent dans son magasin de la rue de la Paix ; il prenait les mesures ; elles passaient commande ; il faisait les derniers ajustements à la livraison. Pour lancer une nouvelle mode, il recrutait sa femme et la princesse METTERNICH ; elles allaient aux courses ou à d'autres événements notables avec les nouveaux modèles. Le prestige des deux femmes était tel qu'aucune autre promotion n'était nécessaire. C'est à cette époque que WORTH supprimera la crinoline.

Après une grave bronchite, Marie sera moins présente ; elle mourra à Suresnes en 1898 en sa maison du 43 rue du Mont-Valérien quelques années après son mari, mort en 1895.

Leurs deux fils, Gaston et Jean-Philippe WORTH, poursuivront l'affaire. Le génie inventif de ce dernier conservera à la MAISON WORTH tout son prestige dans les années 1900. C'est toujours chez Worth que s'habillent les cours d'Europe et la toute jeune société américaine. Mais d'autres créateurs vont progressivement apparaître sur le devant de la scène comme Paul POIRET et Jeanne LANVIN en attendant l'émergence après guerre de Gabrielle CHANEL.



Chez Worth en 1907 (DR)

Compléments à la Généalogie du Cardinal VILLOT

(Généalogie parue dans *AmA !* n° 155 – février 2016)

par Marie-Claude CHASTEL (cghav-468)

6^e génération

39. François BOST, ° 19.07.1725 Monteignet

7^e génération

78. Jean BOST, ° 05.02.1696, x 24.06.1722 Paris

8^e génération

154. Alexandre ROLLAT, marchand, bourgeois d'Escurolles, + 14.01.1727, x 29.07.1693 Aigueperse

155. Marie GILHARD, ° 04.08.1667 Aigueperse, + 15.04.1764 Escurolles

157. Jeanne INTRAND, ° 26/28.10.1654

235. Gilberte CHAMPAGNAT, ° 11.11.1636 Gannat, x 24.09.1683 St-Germain-de-Sales

9^e génération

304. Guillaume ROUGANNE, commis greffier au bailliage d'Escurolles, lieutenant général de la châtellenie des Granges, x2

305. Jeanne ALLIER

306. Gaspard ROUHER, Procureur d'office Echassières

307. Marie VIARD ° ca 1643

308. Annet ROLLAT, ° ca 1623, x ca 1648

309. Jeanne CHARTON, ° ca 1627, + 31.03.1687

312. Jean BOST, ° 15.11.1612, + 05.10.1678, x 28.06.1643

313. Françoise RABUSSON, ° 20.07.1627, + av. 1692

470. Noël CHAMPAGNAT

471. Gilberte CHEVARIER, ca 1616

10^e génération

614. François VIARD, sgr de Vigenère, conseiller du Roi, ° ca 1620

615. Philiberte BERNARD, + 24.05.1703

616. Jean ROULLARD (= ROLLAT) hôte de la Croix Blanche à Escurolles, x ca 1620

617. Marguerite ROHANS

624. Etienne BOST, consul de Ganat en 1614, hôte et boulanger, + av. 1630

625. Bénigne FAULCHIER

626. Jean RABUSSON, marchand tanneur, ° 01.12.1595 Ganat, + 23.11.1664, x ca 1618

627. Gabrielle CHAMPAGNAT (sœur de 470), ° ca 1600, + 12/13.07.1673

628. Nicolas INTRAND, marchand, receveur du roi, x av. 1590

629. Jeanne SYLVADON, ° ca 1573

630. Antoine HENNEQUIN, greffier à l'élection de Gannat, conseiller du roi, sieur de Larcen, ° av. 1597, + 23.01.1652, x ca 1614/15

631. Françoise RIBAUD, ° 17.01.1597 Gannat

632. Henry HENNEQUIN, conseiller du roi, avocat en Parlement, sieur de Larcen, consul de Gannat, lieutenant-général en l'élection, ° ca 1613, + 8/9.03.1658 Gannat

633. Marie ROUHER, ° 04.03.1618 Gannat, + 18.04.1656

634. Antoine BRISSON, sgr de Mirambel

635. Marguerite de BEAUMONT

940. François CHAMPAGNAT, hôte du cheval blanc à Gannat, 1620 : bourgeois; 1623 : chevaucheur et tenant la poste pour le roi ; 1628 : achète un office de conseiller du roi : « Garde des mesures du sel » ; 1634 : sgr de Fontpaud ; 1639 : « Contrôleur du grenier à sel » ; 1644 : achat d'un domaine. ° ca 1575/1580, + av. 1663, , marié 4 fois, x1 ca 1600

941. Diane BAYARD

942. Etienne CHEVARRIER, marchand, hôte de Gannat en 1620, huissier en l'élection, hôte de la Croix Blanche, conseiller du roi élu en 1635, fermier d'Effiat en 1664.

943. Procule FAULCHIER

11^e génération

1228. François VIARD, « maître de la poste à Gannat », ° 20.03.1594 Gannat, + 31.03.1665 Broût-Vernet

1229. Jeanne-Hélène de VELIERES

1252. César RABUSSON

1253. Clauda ROY

1262. Sébastien RIBAUD, apothicaire à Gannat, ° ca 1530, + ca 1612, x2

1263. Anne FERRAND, ° ca 1560/70

1266. Noble Etienne ROUHER, sieur de La Réau

1267. Marguerite DUCHEMIN

1886. Antoine FAULCHIER, Me pâtissier à Moulins, installé à Gannat en 1628

1887. Quintienne FAULCHIER

12^e génération

2456. Guillaume VIARD, consul de Gannat en 1592

2457. Catherine RABUSSON

2524. César RIBAUD, marchand à Gannat, apothicaire, ° ca 1520/1530, x ca 1550

2525. Françoise BERNARD

2526. Jacques FERRAND, docteur en médecine, médecin du duc d'Anjou 1550

2527. Gabrielle FRANCONIN

13^e génération

4914. Gilbert RABUSSON, marchand tanneur, ° ca 1508

Sources et notes :

- Tous ces compléments sont extraits de *Généalogies de familles bourbonnaises* 4 tomes (1990/1992) du Dr H. de FREMONT (habitant Courbevoie, décédé il y a quelques années). Il était médecin et centralien. Les ouvrages sont consultables à la BCIU de Clermont, salle Patrimoine, rue BARDOUX à Clermont.

- Il y a un implexe : Gabrielle CHAMPAGNAT (n° 627) et Noël sont frère et sœur. Je descends de Marie CHAMPAGNAT, sœur des précédents.

NDLR : attention entre 1481 (+ Charles du Maine) et 1566 où le futur Henri III, ex-duc d'Orléans, devient duc d'Anjou, le duché d'Anjou, directement rattaché à la Couronne, n'a pas de titulaire et donc pas de médecin du duc, sauf s'il s'agissait d'un titre purement honorifique.

A propos d'Albert François de MORÉ, comte de PONGIBAUD

par Bernard GASTINEL (cghav-176)

Le remarquable article de M. Julien SAPORI, publié dans AmA ! n° 153, apporte des informations très intéressantes sur l'Émigration. Il faut se souvenir que M. de MORÉ est venu en aide financièrement à de nombreux émigrés qui se trouvaient à l'époque dans une grande détresse.

J'aimerais pourtant qu'il soit apporté une rectification à 2 notes de bas de page de cet article :

1- Page 164, note 10.

Les dates d'Hippolyte d'ESPINCHAL sont bien effectivement 1777-1864. De ce fait, âgé de 12 ans, il n'a pu être élu en 1789 pour siéger aux Etats Généraux à Versailles. Je sais bien que « *la valeur n'attend pas le nombre des années* », mais quand-même ... En fait, il s'agissait de son père, Joseph Thomas, marquis d'ESPINCHAL, comte de Massiac (1748-1823), dit souvent « le comte d'ESPINCHAL ». Mais celui-ci ne siégea jamais aux Etats Généraux car le 17 juillet 1789, 3 jours après la prise de la Bastille, « il sortit de France » (c'est ainsi que l'on disait à l'époque) avec le prince de CONDÉ. On peut considérer qu'ils furent parmi les premiers émigrés de France. En août 1791, Joseph Thomas commanda la seconde compagnie du premier escadron de la Coalition d'Auvergne.

C'est d'ailleurs à Joseph Thomas que fait allusion Marcellin BOUDET dans ses sources pour « *Les Tribunaux criminels* » 1873, page bij (« Les sources »), en citant « *le manuscrit inédit et malheureusement trop succinct du marquis d'ESPINCHAL* »

Source : Louis de LA ROQUE et Édouard de BARTÉLEMY – *Catalogue des Gentilshommes d'Auvergne et de Rouergue, de Bourbonnais et Nivernais et de la Marche et du Limousin* (1863)

2- Page 164, note n 8

Roch-Gilbert, marquis de LA FAYETTE (1757-1834) ne descend pas du Maréchal MOTIER de LA FAYETTE, mais d'un de ses cousins d'une branche cadette, Guillaume II MOTIER.

La dernière héritière de la branche aînée, Marie-Madeleine (+ 1717 à 29 ans), fille unique de René-Armand MOTIER, marquis de LA FAYETTE (+ 1699), et descendante du Maréchal, légua par testament le marquisat de la Fayette à son lointain cousin Jacques-Roch MOTIER, seigneur de Champétières, oncle de Roch-Gilbert de LA FAYETTE qui en hérita.

Source : Antoine DE BOUILLÉ – *Le Maréchal de LA FAYETTE (1380-1463)* 1955

J'ai quand-même été aussi un peu étonné de lire que « *la famille MORÉ était l'une des plus noble d'Auvergne* ».

Que dire alors des familles à la noblesse immémoriale, et des familles des Croisades, souvent les mêmes ?

M. Alain ROSSI ne me contredira pas puisqu'il a établi l'ascendance de César Henri Joseph de MORÉ, comte de Pontgibaud, et signale que sa 7^e génération, Jehan MORÉ « était bourgeois de Serverette ».

... et d'Alexis d'ESPINCHAL

Puisque dans la NDLR de la page 156 de ce même n° 153, on ajoutait Amable-Frédéric du LIGONDES, fusillé à Lyon le 26.06.1798, permettez-moi de vous suggérer d'ajouter aussi Alexis d'ESPINCHAL (1775-1799).

Chevalier de Malte de minorité en 1776 – (vous avez bien lu) – il émigra en 1792, en passant par Chambéry, Genève, le Brigeau et Coblenz où il retrouva son père et ses 2 frères Henri et Hippolyte. Il fit partie de l'Armée des Princes. « *C'est en 1797 qu'il résolut, pour rétablir un peu les affaires de sa famille, de rentrer en France et de se rendre d'abord à Saint-Marcellin* » (Forez). Il fut arrêté à Lyon le 6 décembre 1797 « *sous prétexte de fabrication de fausse monnaie* ». Il a été emprisonné successivement à Lyon, Clermont, Riom, Montbrison et de nouveau à Lyon. Le 4 mai 1799 (15 floréal an VII), une Commission militaire présidée par un capitaine GUYET le condamna à mort. Il fut fusillé à Lyon le jour même.

Le régime de la Terreur était fini depuis 1794, le Directoire s'achevait, mais apparemment les habitudes restaient les mêmes, et le pouvoir en place avait toujours le goût du sang.

Source : A. BOUDON-LASHERMES et Anfos MARTIN – *Un émigré pris et fusillé à Lyon (1797-1799), Alexis d'ESPINCHAL* – 1926

Question : J'aimerais connaître le sort de ce capitaine GUYET. Est-il mort dans son lit ?

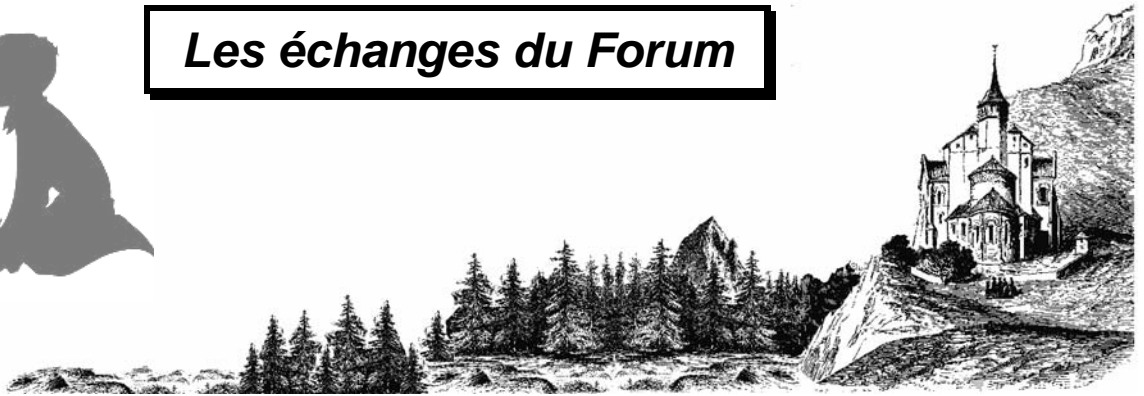
NDLR : *entièrement d'accord avec toutes les remarques ci-dessus, avec deux petits compléments :*

1.- *les réceptions de minorité (« brefs de minorité ») des futurs chevaliers de Malte des grandes familles se faisaient dans la toute petite enfance. Ils permettaient de fixer l'avenir de ces enfants, sans qu'il y ait conflit autour des titres familiaux. Au cas où l'aîné disparaîtrait, il y avait toujours moyen qu'un cadet soit « relevé de ses vœux »*

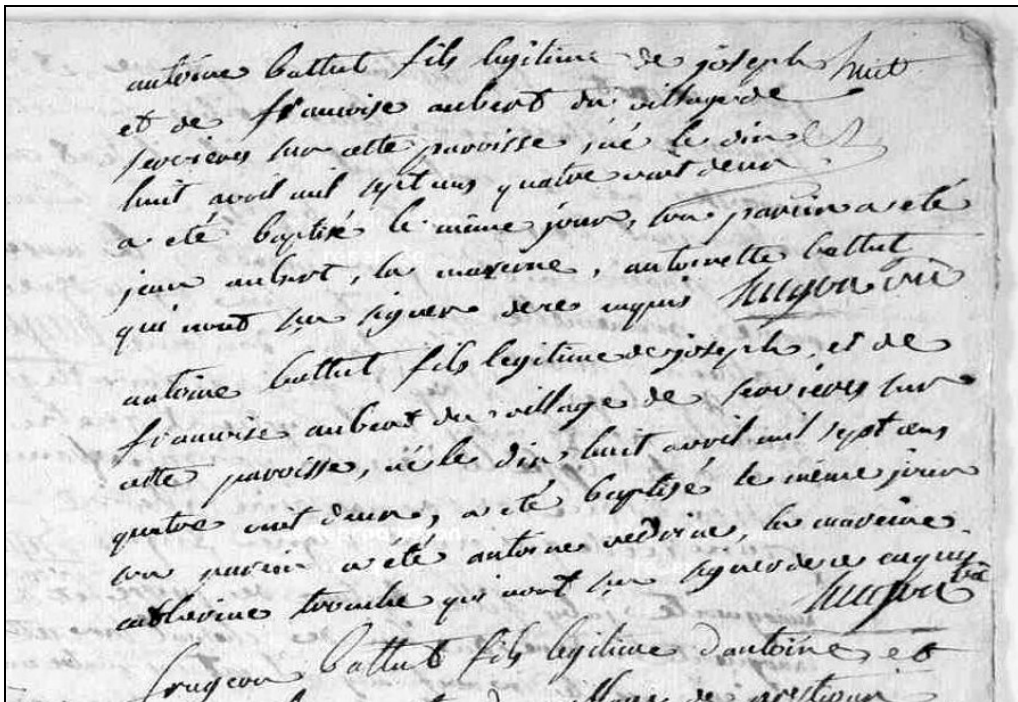
2.- *les condamnations des deux jeunes émigrés, qui avaient appliqué à la lettre les statuts de l'ordre « ne pas combattre contre des Chrétiens » et donc, rester à l'écart des conflits de la République, constituaient, pour les officiers qu'ils étaient, une désertion. D'où les condamnations par une « Commission militaire »*



Les échanges du Forum



Bourg-Lastic (63) – 1782 – Jumeaux ou doublon ?



Les recherches dans les registres sont parfois des jeux de pistes, mais si en plus nos curés de campagne en rajoutent ! Voici 2 actes de naissance exactement similaires (sauf les parrains et marraines) à Bourg-Lastic (63)

Est-ce un doublon ou des jumeaux ? Je penche pour la seconde version, mais avoir 2 jumeaux avec le même prénom, pas sympa les parents ! Et qui est l'aîné ?

Jean Marc FAYOLLE (cghav-2340)

Sans doute des jumeaux et une simple erreur sur le prénom du premier (le parrain se prénomme Jean).

Michel OLLIER (cghav-3580)

J'ai rencontré la même curiosité à la fin du XVIII^e siècle dans une paroisse proche de St-Germain-Lembron (St Gervazy ou Collanges ?) : deux sœurs jumelles prénommées Anne, tout simplement parce qu'il était de règle de donner aux filles le prénom de leur marraine et qu'il se trouvait que les deux marraines se prénommaient elles-mêmes Anne... L'une des baptisées étant décédée quelques jours après sa naissance, je n'ai pas eu de problème pour identifier la survivante et la rattacher à sa descendance.

Joseph MAUBERT (cghav-1722)

En consultant les actes de sépultures, vous trouverez le décès de Jean BATTUT, fils de Joseph et Françoise AUBERT, âgé de 5 jours, le 22.04.1782 (6E48/4, p.193/270).

Donc l'un des Antoine s'est transformé en Jean (probablement le premier, si on se fie au prénom de son parrain).

Quant au choix du prénom, les jumeaux ne dérogeaient pas à la coutume : il était très souvent identique à celui du parrain ou de la marraine, selon le sexe de l'enfant. On rencontre donc régulièrement des jumeaux avec le même prénom lorsque l'on fait des relevés des actes de baptêmes.

David COUYRAS (cghav-2890)

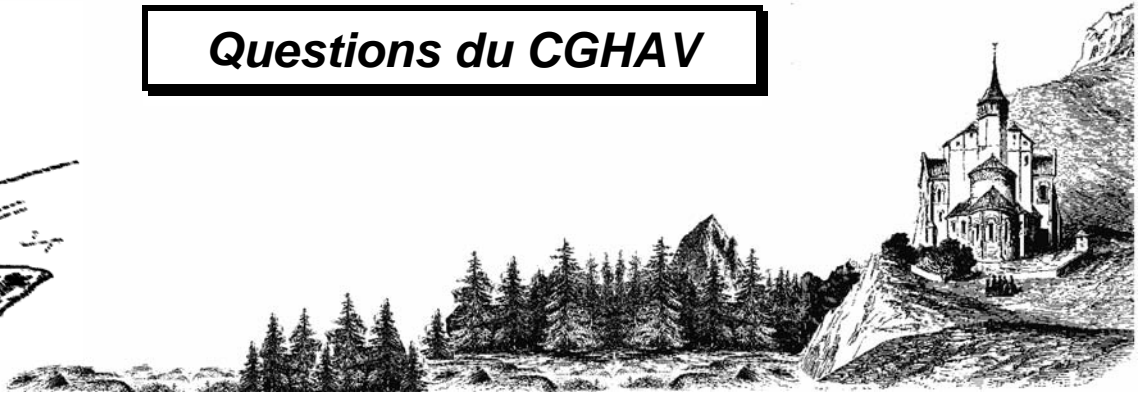
A noter sur l'acte suivant, encore un BATTUT, un prénom original que j'ai croisé souvent sur Bourg-Lastic : « Frugheon ».

Il s'avère que St-Frugheon était le patron de la paroisse, il me semble également qu'il y a une source, une fontaine aux eaux « miraculeuses ».

Lucette GENESTOUX (cghav-3857)



Questions du CGHAV



Les questions et les réponses doivent être adressées à
Jean-Pierre BARTHÉLEMY
14 rue Broca 75005 Paris
Courriel : barthelemyjpmc@wanadoo.fr

La rubrique Questions-Réponses est conçue pour être un espace d'échanges privilégié, ouvert à tous. Dans cet esprit, elle reprend les échanges intervenus sur le forum. Si certains le souhaitent, ils peuvent entrer en contact avec l'auteur d'une question (directement ou par mon intermédiaire), mais ils ne doivent pas oublier de tenir la rédaction informée de leur réponse qui peut intéresser d'autres adhérents car ... nous sommes tous cousins.

Pour les textes envoyés par Internet, et afin de faciliter le travail de reprise, veuillez placer le prénom en minuscules avant le nom en majuscules, et écrire les noms de lieu en minuscules. Pour les envois manuscrits, utilisez les majuscules pour tous les noms propres.

Avant l'envoi de vos questions, vérifiez que celles-ci comportent à la fois une date et un lieu au moins approximatifs et limitez-vous à 5 ou 6 questions par numéro.

Voici les abréviations couramment utilisées dans les questions réponses afin d'alléger le texte.

° = né(e) le	b = baptisé(e) le
+ = décédé(e) le ou feu(e)	x = marié(e) le
fs = fils de	fa = fille de
asc. = ascendance	desc. = descendance
av. = avant	ap. = après
psse = paroisse	pr. = présent(s)
ca = environ pour une date ou un lieu	
y = évite la répétition du lieu précédemment cité.	
Le <u>département</u> noté dans le titre de la question n'est pas répété auprès des lieux du même département.	

Le sigle « * » devant le n° de la question signifie qu'une réponse se trouve dans ce même numéro, mais cela n'empêche pas qu'un complément soit bien accueilli et puisse paraître ultérieurement.

Toutes les questions et réponses reçues, à mon adresse, par courrier postal ou électronique, avant le **1^{er} mai 2016** ont été reprises dans ce numéro.

QUESTIONS GÉNÉRALES

*156-17083 Toponymie

Pour quelle raison est apparu un « p » *épenthétique*, qui ne se prononce pas, dans le mot dompter, et dans les lieux suivants d'Auvergne : Arlempdes, Lempdes, Lemptégy, Lempty, Opme, etc.

Fulcran de ROQUEFEUIL (cghav-833)

NDLR : on appelle « épenthèse » l'addition, au sein d'un mot, d'une lettre apparemment inutile pour en traduire la prononciation, qui aurait évolué depuis son origine étymologique (par ex. le « b » de chambre, mot issu de « camera » en Latin, dont l'évolution en « camra » aurait été imprononçable).

*156-17084 Autorisation de mariage

Lors du mariage de Jean BOURNERIE et de Vitale OBENICHE le 16.07.1754 à Echandelys, l'épouse est autorisée par son oncle et curateur. Or, il est dit que son père s'oppose au mariage le 09.06.1754 mais que le Sénéchal d'Auvergne lève l'opposition le 09.07.1754.

Comment se fait-il que le père n'a plus d'autorité parentale?

Est-il possible de trouver la levée d'opposition du Sénéchal d'Auvergne aux AD ? Si oui, dans quels types de documents ?

Nadine CHASSAING (cghav-3504)

*156-17085 Profession : encarisseur de marine

Dans l'inventaire après décès fait à Montel-Guillaume (23) d'un ascendant décédé à Bussière en Bourbonnais, il est dit « encarisseur de marine ». En quoi consistait cette profession ?

Alain LEMASSON (cghav-3251)

*156-17086 Mentions sur registres

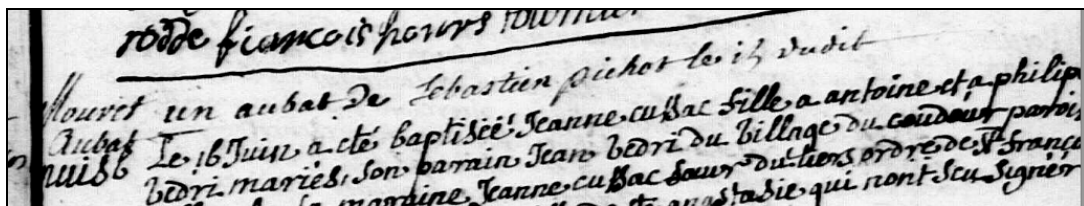
En parcourant le registre de Honfleur (14), paroisse Ste Catherine, des années 1753-54 etc. le vicaire SOREL indique dans la marge, en plus du nom de la personne inhumée, des chiffres et des lettres, exemple : 2.c.3.a. ou 3.c.g.c.p.a. etc... Avez-vous déjà rencontré ces mentions, que signifient-elles ? Est-ce le nombre de prières, les ornements, le lieu de la sépulture dans le cimetière ?

Par ailleurs, je ne trouve pas très charitable ou pas très élégant ce vicaire qui mentionne *inhumation d'un (ou d'une) batard(e)*. La mère est nommée mais le père est inconnu bien sûr. Quelques années après, il met plutôt enfant naturel, je préfère.

Yvette JUMEL (cghav-1536)

*156-17087 Signification du terme « aubat »

Quelle est la signification du terme « **aubat** » rencontré plusieurs fois dans les registres paroissiaux de Chalinargues (15) : « *le... a été enseveli un aubat de Jean ...* ». S'agissait-il d'un enfant né sans vie ?
S. DEHARVENG-AGUTTES (cghav-11035)



*156-17088 Changement de nom

Je suis devant une énigme : François CHRISTOPHE, ° 21.12.1731 à Effiat, fils de Limin CHRISTOPHE (CRISTOFLE), journalier et d'Anne PLANCHE, s'unit le 06.02.1758 à Brugheas avec Catherine BONVIN, fille de Gilbert BONVIN et de Jeanne BRANCHE, et y + le 7 vend. an XII, à 71 ans.

Sur les 2 actes de naissances (pour l'instant trouvés), le nom de ses filles n'est pas CHRISTOPHE mais LUMIER ou LUMIN

- Quintienne LUMIER née le 22.09.1759, x 23.11.1784 à Bellerive-sur-Allier. Le nom de famille est CHRISTOPHE sur l'acte de mariage !
- Marguerite LUMIN née le 28.05.1764, x le 25.02.1794 à Brugheas (03). Sur son acte de mariage, il est indiqué « Marguerite LUMIN dite CHRISTOPHE »

Qui aurait un début d'explication ?

Isabelle CHRISTOPHE (cghav-3765)

NDLR : Voir également ci-après la question PATRE-LACRUSTE (n°

*156-17089 Rectification d'état civil

Aux AD, dans quelle série trouve-t-on les jugements de rectification d'état civil pour les années 1820 à Riom?

Lucette GENESTOUX (cghav-3857)

*156-17090 Familles protestantes

Je m'intéresse particulièrement à la communauté protestante de Job (63), qui fut une communauté importante (plusieurs dizaines de familles) avant la révocation de l'Edit de Nantes.

Un recensement de ces familles en 1685 a été conservé et permet d'identifier clairement les familles « huguenotes », dont plusieurs de mes ancêtres font partie. Le sujet a été étudié de manière très complète par Thierry REMUZON et Michel BOY auteurs du livre « *Les protestants du Livradois du 16e au 18e siècle* ».

Cependant certains membres de la communauté semblent venir d'autres « bastions » protestants sans qu'aucun lien ne soit réellement avéré, souvent faute de registres à cette époque-là probablement. Mais récemment un contrat de mariage m'a permis de découvrir que l'époux d'une fille de Job était originaire de la paroisse de St-Geneix, ...qui s'est avéré être Saint-Geney-s-près-Saint-Paulien en Haute Loire. Ceci m'a permis d'établir un premier contact entre 2 communautés assez proches géographiquement. Je suis à la recherche d'autres liens entre différentes communautés et je souhaiterais savoir si certains d'entre vous ont déjà rencontré des patronymes qui ne leur sont pas familiers dans un contexte local, et donc potentiellement membres d'une autre communauté.

Les noms les plus courants dans la communauté de Job étant : CHAMPANDAL - BOURLHONNE - VIALLO - PIREL - ISSARTEL - MALHAIRE - PEGEON - CLOUVEL - ROURE - PASCAL - CROAS

Les noms peu communs trouvés dans cette même communauté : CHASEAU - BESSAUD - DESBEC - MICHALOT - PRALON - ROSSAIN

C'est un mariage entre Claude BESSAUD x Marie ISSARTEL qui m'a permis d'établir ce premier « contact » entre Job et St Geney-s. J'en recherche d'autres.

Julien PASCAL (cghav-3729)

*156-17091 Identification d'une unité 1914-18

Essayant de reconstituer le parcours militaire de mon grand-père, Marius BEAL, j'aimerais savoir ce que signifie le chiffre 453 figurant sur l'uniforme de certains. La photo (voir le cliché à la fin de cette rubrique Questions) a été prise un peu avant le début de la guerre, 1913 ou début 1914, en principe à Grenoble au fort Rabot (ensemble du fort de la Bastille). Mon grand-père appartenait alors au 11^e régiment d'artillerie à pied (RAP), chiffre que l'on peut voir sur son col ainsi que sur la casquette de celui qui est assis sur le canon. Un 453^e régiment d'artillerie a bien existé, mais seulement à partir de 1918.

Sur d'autres photos de la même époque, des numéros apparaissent également sur les uniformes (930, 565 etc...) de soldat du 11^e RAP

Henri PONCHON (cghav-62)

*156-17092 Les « Mulets blancs »

Quelle est l'origine de cette expression concernant les Montferrandais ?

Anne-Marie THÉALLIER (cghav-3687)

*156-17093 Recherche d'une photo d'identité

Je recherche une photo d'identité d'un aïeul qui a obtenu la Croix de guerre et la Légion d'honneur au cours de la guerre 14/18. Je n'en ai pas trouvé dans le dossier militaire à Vincennes. Peut-on en trouver dans un dossier de demande de passeport ou autre document administratif.

Jacques PAGEIX (cghav-2881)

*156-17094 Recherches généalogiques au Portugal

Pouvez-vous me conseiller un site dédié à la généalogie des portugais ?

Simone DARCILLON (cghav-3828)

QUESTIONS PARTICULIERES

*156-17095 AVENIN (63)

J'habite dans la Vienne et une partie de ma branche maternelle des VENIN vient en fait d'Auvergne via l'Indre. VENIN Antoine ° 23.02.1753 à Clermont Ferrand et + 11.08.1815 à Angles s/Anglin (86) x le 05.02.1794 à St-Benoit-du-Sault (36). Il avait trois sœurs ° à Clermont :

Marie Catherine le 18.10.1751, Antoinette le 29.07.1755, et Marie le 18.04.1761. Ils étaient les enfants de François AVENIN et de Jeanne BUSSIERE (° 24.03.1707 Clermont-Fd) et x 09.11.1750 Clermont-Fd.

François AVENIN est fils de Joseph (° à St Etienne-sur-Blesles (43), x Jeanne BROQUIN le 05.11.1720 Clermont-Fd. Joseph est le fils de Robert AVENIN et de Marguerite CHANTRON de St Etienne s/ Blesle.

Qui peut m'en dire plus ?

Bernard JOYEUX (cghav-11101)

156-17096 BALAY

° d' Elise BALAY, à St Etienne ou à Lyon en 1901. Il est dit qu'elle serait la nièce du couple Pierre BROSSARD et Louise POURRAT.

Maurice POURRAT (cghav-3214)

*156-17097 BARATHON-DESBAUDARDS (03)

Filiation du couple Louis BARATHON – Gilberte DESBOUDARDS x Challes 22.11.1689. Déchiffrement de leur acte de mariage.

Michel LIGIER (cghav-3871)

156-17098 BATHIAT (63)

° Gilbert BATHIAT ° ca 1713 St-Rémy-de-Blot, fs Gaspard et Marie CHATRY, x 1735 Marie HABRIAL, d'où Marie x Marien THOMARAT

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

156-17099 BAUDHUIT-PERIERE

x Gervais BAUDHUIT (° ca 1764, + en 1799 à Puy-St Gulmier) avec Anne PERIERE (PERIER) (° ca 1764, + en 1840 à Puy St Gulmier), dont un fils y ° en 1799.

Annie RÉGNIER (cghav-2393)

*156-17100 BECHON-LESSIEUX

J'appelle à l'aide pour traduire l'acte de mariage de Georges BECHON, marchand de couteaux à Thiers et Elisabeth LESSIEUX dite DUPLESSIS, rédigé en latin à Strasbourg en 1736. Voir l'acte dans la rubrique Réponses

Jean-Paul BERTRAND (cghav-11040)

*156-17101 BERRY-GENESTIER (63)

Asc. du couple Claude BERRY ° 02.01.1682 Echandelys y x 02.10.1704 Anne GENESTIER ° ca 1685 à ? + ? (Claude BERRY fils de Michel ° ca 1660 et de Benoite COUDEYRETTE ° ca 1660 ?)

Daniel GROISNE (cghav-2872)

*156-17102 BERTHOMIER-COLAS (03, 63)

x Pierre BERTHOMIER - Jeanne COLAS dont Françoise ° 26.02.1788 Lusigny et Marguerite y ° 07.08.1791. Généabank donne le 06.02.1769 à Bressoles, mais rien dans les registres.

Simone DARCILLON POUILLEN (cghav-3828)

NDLR : non seulement le mariage n'est pas trouvé à Bressoles, mais les naissances non plus à Lusigny. Par ailleurs, le délai apparent entre mariage et premières naissances (20 ans) est tout à fait anormal

156-17103 BIGOT (63)

- Asc. d'Antoinette BIGOT x av. 1639 Thomas MAUGUE dont le fils Antoine MAUGUE sera greffier à Saint-Amant (-Tallende) ?

- Lien avec Louis BIGOT notaire royal à Saint-Amant (x Clermont, St Genès, 12.10.1697 Marie TAILHANDIER) ?

- Lien éventuel avec les BIGOT de VERNIERES implantés dans le Cantal au XVIII^e siècle (à Saint-Flour et au château de Vernières, commune de Talizat) ?

- Lien encore plus éventuel avec les BIGOT dans le Berry au XVI^e siècle ?

Alain SOURY-LAVERGNE (cghav-378)

156-17104 BORDEL-DESOLMES (63)

x, asc. et enfants du couple Annet BORDEL – Catherine DESOLMES dont un enfant m'est connu : Benoît ° ca 1681 à Beurières (Montravel)

Bruno RIPPERT (cghav-2683)

156-17105 BOUDON-FAYST (43)

x ou cm Barthélemy BOUDON – Jeanne FAYST ca 1600 ca St-Just-près-Brioude.

Paul VERDIER (cghav-1333)

156-17106 BOUZAC-OBRIER (43)

x ou cm Pierre BOUZAC – Jeanne OBRIER ca 1640, ca Solignac/Loire

Paul VERDIER (cghav-1333)

*156-17107 BOY (63)

Demande d'aide pour la reconstitution de la famille BOY dans les registres d'Augerolles de 1569 à 1607.

Dominique BOY (cghav-3082)

156-17108 BOYER-HUGON (15)

°, x et asc. du couple Jean BOYER – Jeanne HUGON dont Louise ° 03.01.1697 Aurillac. Le parrain, Antoine BOYER (d'Aurillac) est-il le frère du père de l'enfant ?

La marraine, Louise HUGON (x Julhen CHARBONNET) d'Aubepice (Albepierre) est-elle la sœur de la mère ?

Alix ANTOINE (cghav-2829)

156-17109 BREUL (BREUIL) - CHANDES (43)

x et asc d'André BREUL(ou BREUIL) - (Anne)-Marie CHANDES av 1749, peut-être à Céaux d'Allègre où ils sont décédés (an 11 - 1808).

Dominique LEMARECHAL (cghav-1308)

156-17110 BUSSIERE-AVENIN (63)

+ du couple Jeanne BUSSIERE ca 1775 et de François AVENIN vers 1783.

Bernard JOYEUX (cghav-11101)

*156-17111 CHAPUT-THOMAZON (63)

x avant 1738 (naissance d'un fils à Bussières près Pionsat) de Gilbert CHAPUT avec Bravie THOMAZON

Laurent LEVALLOIS (cghav-11121)

156-17112 CHAUSSAROT (63)

Nouveau venu, je recherche tous les CHAUSSAROT, principalement dans les Combrailles.

Il m'est possible de vous aider sur le 50, si besoin.

Laurent LEVALLOIS (cghav-11121)

*156-17113 CHEBANCE-BÉAL (63)

x et asc. de Jeanne CHEBANCE ° ca 1631 (+ 31.01.1751 Marat) x Olmet avec Mathieu BÉAL, fs Jacques et Antonia BÉAL.

Serait-elle la sœur de Louise (x Olmet 12.02.1700 Hilaire BÉAL) et de Antonia (y x 02.03.1799 avec Jean BÉAL) qui sont les filles d'Antoine CHEBANCE de la Chabrerie ?

Hilaire et Jean BÉAL sont les frères de Mathieu BÉAL époux de Jeanne CHEBANCE.

Natacha DUMONT-BRUNEAU (cghav-11116)

156-17114 CHRISTOPHE-FAUVETEIX (63)

Ts rens. sur le couple Limy CHRISTOPHE x 30.04.1709 Clermont-Fd (St-Pierre) – Marie FAUVETEIX. Il est originaire d'Effiat et elle serait de Laqueuille, fa Antoine.

Isabelle CHRISTOPHE (cghav-3765)

156-17115 CLAUSTRÉ-GOUTTE (63)

x Jean CLAUSTRÉ – Adriana GOUTTE ca 1650, ca Saillant, Pradines

Arlette BESSE-GIRARD (cghav-3810)

156-17116 CHAMALOT-CHICLAUD (19,15)

Lieu d'origine du couple Pierre CHAMALOT–Marguerite CHICLAUD résidant à Mazière-Basse en Corrèze. Ils ont un fils qui se marie en 1786 et est cuisinier à l'abbaye de Condat (15).

Josette MOLIÈRE (cghav-2116)

156-17117 CHARITAT - GILBERT (43)

x et asc du couple (Jean)-François CHARITAT-Jeanne GILBERT av 1749, tous 2 décédés à Varennes St Honorat (an 4 - an 2).

Dominique LEMARECHAL (cghav-1308)

*156-17118 CHEVALIER-JULLIARD

x Pierre CHEVALIER - Anna JULLIARD, d'où Lucien Marius ° 07.11.1897 Coudes, Pierre, maçon, ayant 35 ans, et Anna 23 ans.

Daniel GROISNE (cghav-2872)

156-17119 CHONION-GARDY (63)

° et x du couple Barthélemy CHONION (+ le 05 04 1681 St-Genès-la-Ttte) - Sabié (Sabine) GARDY (y + 16.01.1680).

Colette COUPAS–MENU (cghav-3722)

156-17120 CORNAIRE-CONNU(T) (63)

x Martin CORNAIRE, ° 24.08.1842 Saint-Just-de-Baffie - Agnès CONNU(T). Sur l'acte de naissance des enfants en 1876 et 1878 à Saint-Gervais-la-Mare (Hérault), son nom devient CORNERM ainsi que sur tous les actes de mariage et décès qui suivent.

En 1902 sur l'acte de mariage de leur fils en Hte Loire, ils habitent Les Ancizes-Comps. Ils finiront leur vie en Haute Loire canton de Pradelles. Martin CORNAIRE était dit Scieur de Long

Odile SEGUY (cghav-3783)

156-17121 COUPAS (63)

Rech. actes et tt infos concernant :

- Alphonse COUPAS, ° vers 1570, + vers 1620 (peut-être à Chaméane).
- Jacques COUPAS, ° vers 1612, + vers 1674 (peut-être à Chaméane également).

Colette COUPAS–MENU (cghav-3722)

156-17122 CUSSET-POUILLEN (03)

x et tt. infos sur le couple Jean CUSSET - Marguerite POUILLEN. Marguerite est + le 29.08.1768 à Moulins (psse de La-Madeleine); témoins son fils François GUIOT ?? et son frère Gilbert POUILLEN

Le couple a eu un fils Jean CUSSET ° ca 1751, + 29.09.1766 à Moulins La Madeleine

Pas trace de ce mariage dans cette paroisse entre 1742/1758

Simone DARCILLON POUILLEN (cghav-3828)

156-17123 DANIEL (63)

+ Antoine DANIEL av. 1769 à Neuf-Eglise. Marié à Gabrielle DEMAZIERE, il a un fs François x Charlotte LAFOREST.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

*156-17124 Diane de DATION, VALION, RATION ? (63)

Qui pourrait m'aider à identifier la marraine de Diane MABRU ? Selon son acte de baptême célébré à St Sauves d'Auvergne à la Saint Martin 1602 (vue 17 /102, à droite), elle est la fille de Me Lois MABRU, notaire royal, et de demoiselle Jehanne d'ESTAING (d'un rameau bâtard). Le parrain est haut et puissant sgr Jean d'ESTAING. La marraine est haute et puissante dame Diane de "Dation " ? de Valion ? de Ration ?

Jean-Marc BLANC (cghav-2559)

*156-17125 DELASCHANT-BECHERIE (63)

x et asc. du couple Jacques DELASCHANT et Anna BECHERIE (° 12.09.1600 Vertolaye), d'où Pierre (y + 12.08.1685) x Antonia POLNAREL.

Sont-ils aussi les parents de Guilhaumette DELASCHANT, veuve de Georges BOST (cm 31.01.1656 Job) x avec Jehan BÉAL PREVET le jeune ?

Natacha DUMONT-BRUNEAU (cghav-11116)

*156-17126 EUTANSSIAS ou OBSTENCIAS (63)

Extrait du registre de Thiers, paroisse St-Genès. Baptême d'André DUMONT-REGNAUD le 7 novembre 1681 :

(voir photo de l'acte en fin de la rubrique Questions)

La marraine a un nom étrange : EUTANSSIAS, qui pourrait correspondre à OBSTENCIAS ou OSTANCIAS qui est un nom de la montagne thiernoise et un prénom qui m'échappe totalement (Tourneze ?)

Dominique BOIS (cghav-3082)

156-17127 FOLLEA-COURTINEL (63)

x et asc. de Jean FOLLEA (+ 1728), laboureur à Bessettes, Sauvessanges, avec Marguerite COURTINEL (1682-1760) dont 11 enfants y ° de 1702 à 1727.

Bruno ROUPPERT (cghav-2683)

*156-17128 GANDELON (63)

Asc. de François GANDELON, né le 28 Juin 1883 à Murat-le-Quaire, tué à l'ennemi le 4 Mars 1915 à Beauséjour (Marne)

Thierry TATRY (cghav-1655)

156-17129 GAY-GERPHAGNON (43)

x et asc. de Georges GAY ° 1843 qui épouse Jeanne Marie GERPHANON à Tiranges ?

Bruno RUPPERT (cghav-2683)

*156-17130 GIROUD-PRADEL (63)

x Antoine GIROUD - Marie PRADEL(LE) vers 1790. Elle est apparemment originaire de Thiers. Lui a été maître de poste à Villemontais. Ils y + lui le 10.11.1816 et elle le 18.12.1828 à 65 ans.

Claude SAPIN (Ceux du Roannais)

156-17131 GOUTELAS (63)

+ Marguerite GOUTELAS (x Gervais FAYARD) ap. 1739, à Theilhet

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

156-17132 JOUVESHOMME-DUMAS (63)

x Pierre JOUVESHOMME - Marie DAUMAS (DOMAS ou DUMAS) entre le 16.10.1796 et le 23.01.1801. où ?....

Pierre est ° le 23.08.1775 à Saint-Bonnet-le-Chastel, d'André JOUVESHOMME et Magdeleine DAUMAS de Pulby à St-Bonnet-le-Chastel

Marie est ° ca 1780 (+ en 1857 à 77 ans), mais où ? En l'absence de l'acte de mariage, je ne peux établir sa filiation.

Le 16.10.1796 est la date du décès de la première épouse de Pierre - Marguerite GRENIER - et le 23.10.1801, la date de naissance du premier enfant du couple Pierre et Marie que j'ai trouvé.

Colette GUILLERMAT cghav-3474)

*156-17133 LABASTIDE

Antoine Auguste François de La BASTIDE est + à Antoinet le 23.01.1898, à 65 ans.

Il est le fils de feu Claude et d'Anne TRIOZON, né le 07.04.1832 dans une commune dont je ne parviens pas à déchiffrer le nom. Je recherche aussi l'acte de mariage de ses parents, qui n'est pas répertorié dans Généabank.

Régis de VERON (cghav-785)

*156-17134 LACHAMP (63)

° et + Marie LACHAMP (fa Claude x Vertolaye 02.05.1718 avec Jeanne TOURNEBIZE) x Marat 11.08.1761 avec Antoine II BÉAL dit le jeune.

Natacha DUMONT-BRUNEAU (cghav-11116)

156-17135 LARGIER-CRESPE (43)

x ou cm Louys LARGIER – Marguerite CRESPE, ca 1590/1600, ca Monastier/Gazeille

Paul VERDIER (cghav-1333)

156-17136 LAUREN(S/T) - DELAIGUE/ (43)

x et asc de Jean LAUREN(S/T) - Jeanne Marie DELAIGUE (DELAYGUE/DEPLAIGUE) av. 1802.

Tous deux décédés en l'an 14 à St-Just-près-Chomelix (maintenant Bellevue La Montagne).

Dominique LEMARECHAL (cghav-1308)

156-17137 MALON/MALON - BREUL/BIEUL (43)

x et asc de Jean MALON/MALOU - Marie BREUL/BIEUL, av 1783, peut-être à Josat où est née Marianne leur fille en 1783.

Dominique LEMARECHAL (cghav-1308)

156-17138 MARCON-PETIT (43)

x et asc. de Jean-Pierre MARCON (+ 23.10.1852 St-Paul-de-Tartas) et Marianne PETIT (° 13.05.1786 La Chapelle Graillouse (07) et + St Front le 12.02.1827) dont Marie Joséphine ° 04.07.1822 à St Front

Bernard GIBERT (cghav-3693)

156-17139 MOUNAUD (63)

+ avant octobre 1913 de Marie MOUNAUD, née en 1843 à St Germain-près-Herment

Annie RÉGNIER (cghav-2393)

156-17140 NEBOUET-TRICHET (43)

x ou cm Pierre NEBOUET – Jeanne TRICHET ca 1600, ca Monastier-sur-Gazeille.

Paul VERDIER (cghav-1333)

156-17141 PASCAL-PRALON(G)

x Damien PASCAL - Anne PRALON(G), originaire de la communauté protestante de Job.

Julien PASCAL (cghav-3729)

156-17142 PATRE, LACUSTRE (63)

Je trébuche sur cette énigme : Antoine PATRE fils illégitime de Marie PATRE est né le 3 mai 1710 à Condat-les-Montboissier. Il s'y marie le 20 février 1727 avec Agathe BOULANDON (née le 24.08.1711 à Condat-les-Monboissier), fille légitime de Claude BOULANDON et de Marie ARDENES.

Sur l'acte de mariage Antoine PATRE est fils illégitime de Marie PATRE ; le contrat de mariage du 26.01.1727 est lacunaire ; seul trace sur l'enregistrement du contrat : Antoine bâtard consenti de Marie PASTRE...

Ce couple aura 16 enfants de 1729 à 1754. Tous leurs enfants portent le nom « LACRUCHE ». Le premier enfant de la tribu LACRUCHE-PATRE-BOULANDON a pour parrain Claude BOULANDON et pour marraine Marie PATRE, ses aïeux. Pour les autres enfants pas de LACRUCHE comme parrain ou marraine hormis entre frères. Au décès d'Antoine PATRE, le 4 mai 1761 à Sauxillanges, ce dernier est inhumé sous le nom « LACRUCHE".

Marie PASTRE est décédée le 2 janvier 1742 à Condat-les-Montboissier (témoin Antoine LACRUCHE, son fils). Comment expliquer que les enfants d'Antoine PATRE s'appellent LACRUCHE ?

Antoine aurait-il été légitimé par son père entre son mariage et la naissance de son premier enfant ? Quelle en était la procédure à l'époque ?

Marielle LEFLON (cghav-3280)

*156-17143 POLNAREL-POUNARD (63)

x et asc. du couple Benoît POLNAREL - Jehanne POUNARD dont Antonia x Pierre DELASCHANT (+ 12.08.1685 Vertolaye).

Natacha DUMONT-BRUNEAU (cghav-11116)

156-17144 RIVALIER-JALISSONT (63)

Asc. de Joseph RIVALIER de Briffons et son x av. 1790 avec Marie JALISSONT (+1814)

Bruno ROUPPERT (cghav-2683)

156-17145 ROLLAND (63)

x François ROLLAND – Marie ARCHIER ca 1680 ca Saillant, Pradines

x Claude ROLLAND – Marie VRAY, ca 1730, ca Saillant, Pradines

° Benoîte ROLLAND ca 1730, Saillant, Pradines

Arlette BESSE-GIRARD (cghav-3810)

156-17146 ROUCHAUD

x Leonard ROUCHAUD, scieur de long, ° 10.12.1776 à St-Oradour-de-Chirouze (23), avec Antoinette MAY dont un fils né en 1818

Annie RÉGNIER (cghav-2393)

156-17147 ROUCHON - OULION/

x et asc. de Pierre ROUCHON - Marie OULION (OULHON, etc) av 1777, peut-être à Vazeilles-Limandre

Dominique LEMARECHAL (cghav-1308)

156-17148 SOULIER-NARCE (43)

x ou cm Grégoire SOULIER – Marie NARCE ca 1680/1700, ca Vergezac.

Paul VERDIER (cghav-1333)

156-17149 SUDRE (63)

° Marie SUDRE ca 1688/1698 à Champs, fa Antoine et Anne FALLUT

x1 1721 Michel LESCURE (sans mention d'âge)

x2 06.02.1758 St-Pardoux, env. 60 ans, + 09.02.1758 env. 70 ans ???

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

*156-17150 TARIT-TARIT (63)

x et asc. du couple Pierre TARIT- Jeanne TARIT dont Antoine ° 17.09.1735 Vertolaye, et x 15.05.1653 avec Antonia BÉAL.

Natacha DUMONT-BRUNEAU (cghav-11116)

*156-17151 TATRY-BLANCHET (63)

x ca 1885 dans la région de Meissex, et asc. du couple Jean TATRY x Marie BLANCHET

Thierry TATRY (cghav-1655)

*156-17152 TEROL

Tts infos sur Jean Marie TEROL (x SAUSSE), agent voyer dans le pays de l'Arbresle du 1 janvier 1885 au 27 septembre 1912, date d'admission à la retraite.

Jean Marie TEYROL (cghav-3806)

156-17153 THOMARAT (63)

° Charles THOMARAT ca 1718 St-Rémy-de-Blot, fs Michel et Marie CHAPUZET, x 1743 Marguerite THEILHET

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

156-17154 VEDEL-BROUSSE (63)

x Pierre VEDEL l'aîné - Charlotte BROUSSE ca 1650 ca Saillant, Pradines

Arlette BESSE-GIRARD (cghav-3810)

CLICHÉS CORRESPONDANT AUX QUESTIONS

156-17091 Identification d'une unité 1914-18 : cliché de famille accompagnant la question



Ayant soumis la question à Claude VARANFRAIN (Président des Amis du Fort de Comboire, administrateur de Alpyfort), voici ses réponses :

1/ Le fort Rabot (où logeaient les soldats) et la Bastille sont les fortifications qui dominent Grenoble. Ces fortifications ont été déclassées après la guerre de 1870 et les formidables progrès faits par l'artillerie en portée et en précision, à partir des années 1860. Le fort Rabot a continué à être utilisé par le 11^e RAP comme caserne, au-dessus de la ville mais très proche, ainsi que la caserne de Bonne, en ville.

2/ Entre 1875 et 1884, six forts et trois batteries ont été construits pour assurer la défense de la ville. L'artillerie de ces « ouvrages » était confiée au 11^e RAP. La vie dans les forts n'était pas très agréable, conditions spartiates, promiscuité, pas de réfectoire ni de salle commune (on mangeait dans les chambrées), isolement loin de la ville, donc le 11^e RAP assurait la permanence dans les forts et batteries par roulement des effectifs.

3/ Quelques réflexions sur la photo :

La position : Certainement pas dans un fort, mais à l'extérieur, à proximité du fort dans une batterie, souvent appelée batterie extérieure ou haute ou basse suivant la configuration du terrain. Ou bien dans une des trois batteries isolées, Nèron, Quichat ou Engénières.

Quatre soldats arborent le chiffre 453, c'est très probablement le solde de leur jour avant la « quille ». On remarque aussi l'absence d'officiers ou de sous-officier, ce qui permet ce genre de fantaisie ...

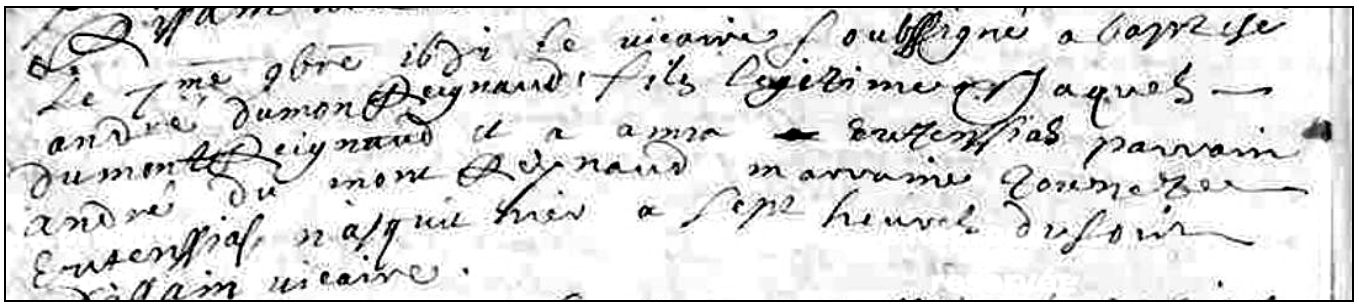
Les éléments préfabriqués en béton qui retiennent le cavalier de protection en terre sont typiques des installations grenobloises. Grenoble était la capitale du ciment, avec la famille VICAT et avait développé la technique du ciment moulé.

Sous le tube du canon, on voit nettement, posée au sol la protection de bouche du canon, qui a été retirée pour la photo, et à l'extrême droite, la protection de la culasse posée sur les éléments béton.

Deux des soldats ont en mains les instruments de visée : celui, ci-contre, dans les mains du soldat du dernier plan est le « niveau » de pointage (modèle 1880), l'autre est dans celles du soldat assis.

4/ On a l'impression que deux soldats ont des petits bouquets de fleurs : ce sont en fait des pâquerettes après examen approfondi à la loupe.





AD63, 3 E 340/27 p. 106/220

DEMANDES D'AIDE POUR DES RECHERCHES OU DES COPIES D'ACTES

Aux Archives du Puy-de-Dôme

- Photo de l'acte de mariage passé à Thuret le 28.11.1724 entre Guillaume PEREIN et Marie CHRISTOPHLE. (

Isabelle CHRISTOPHE (cghav-3765)

o.isabelle7@yahoo.fr, 11, rue du Pt Kennedy, appart. 303, 94220 Charenton-le-Pont

- Photo du Contrat de mariage passé à Thiers le 12.11.1716 entre Jean RIMBERT et Clauda BIGAY. Acte mentionné sur le relevé CGHAV des CM passés à Thiers, qui n'indique malheureusement pas le nom du notaire ayant reçu le contrat. Il peut s'agir de l'étude de Me Annet COTTIER Annet, dont les archives sont conservées aux AD63 sous la référence 5E 6 334, car j'avais trouvé sous cette référence, plusieurs actes de cette période concernant la famille RIMBERT.

Joseph MAUBERT (cghav-2497)

joseph.maubert@orange.fr 144 rue du Fg Poissonnière, 75010- Paris

NDLR : on se souviendra que les RIMBERT ont constitué une famille de « parsonniers », à côté de Thiers

A la mairie d'Auzelles

- Photo de l'acte de décès d'Anne IRODIE entre 1706 et 1717.

Yveline PRAT (cghav-3442) yveline.prat@free.fr

RÉPONSES AUX DEMANDES D'AIDE POUR DES COPIES D'ACTES

Aux Archives d'Aurillac

Merci à Michel JEANNOT d'avoir répondu à la demande de Lucette GENESTOUX en allant photographier le registre des hypothèques de Murat

Aux Archives du Puy-de-Dôme

Anne FONBAUSTIER remercie Annie MALHIÈRE pour avoir recherché et transmis :

- le CM FOMBOSTIER-GUILHOT concernant 3 frères et sœur, passé devant Me CHALUS à Fayet-le-Château le 04.10.1685,

- l'enregistrement du contrat Etienne FOMBOSTIER-Claudia MOULIAUD dont la minute n'est pas déposée.



RÉPONSES AUX QUESTIONS GÉNÉRALES

155-17028 Avis du Conseil d'Etat

L'avis du Conseil d'Etat du 30.03.1808 précise les cas dans lesquels la rectification des registres de l'état civil par les tribunaux n'est pas nécessaire, et précise notamment que « *dans le cas où le nom d'un des futurs ne serait pas orthographié dans son acte de naissance comme celui de son père, et dans celui où l'on aurait omis quelqu'un des prénoms de ses parents, le témoignage des pères et mères ou aïeux assistant au mariage et attestant l'identité doit suffire pour procéder à la célébration du mariage* ».

André MASSOPTIER (cghav-2694)

NDLR : L'avis communiqué par André MASSOPTIER a été transmis dans son intégralité à l'auteur de la question

155-17029 Documentation sur les prêtres

J'ai envoyé directement à Isabelle CHRISTOPHE les photos concernant le prêtre FAYOLLES, à savoir la fiche de l'abbé Adam (cote 6 F 52) et le titre clérical (cote 1 G 1351 dans les insinuations ecclésiastiques).

Annie MALHIÈRE (cghav-2037)

155-17035 Echange de terrains entre Clermont et Chamalières

Voici ma modeste contribution pour une réponse faisant appel uniquement à ma mémoire : GALAXIE est bâti sur les terrains de BERGOUGNAN (partie Clermont) et OLLIER.

Je me souviens que des échanges ont eu lieu entre les deux communes de Clermont et Chamalières, pour une simplification des limites intercommunales. Je ne me souviens pas si OLLIER avait des terrains sur Chamalières. Ces échanges doivent être relatés dans les règlements de copropriété de GALAXIE.

Aujourd'hui le boulevard Berthelot dans sa partie direction Nord-Sud sert de limite, à l'Est Clermont, à l'Ouest Chamalières, à l'exception de la partie terrain du centre des Impôts qui est sur Clermont, la rue Saint Rémi étant la nouvelle limite dans cet angle, prolongée par la rue Descartes plus au nord.

Le bas de l'avenue de Royat n'a jamais été concerné par ces échanges. Par contre des échanges ont eu lieu dans le quartier des rues de Beaurepaire et Gourguillon un peu plus loin au Sud.

Les anciens terrains BERGOUGNAN sur Chamalières sont aujourd'hui occupés par le grand ensemble BEAULIEU.

Robert VANHEE (cghav-2063)

Cet échange a dû se faire dans les années 70. Le but était d'aligner les limites des communes sur les boulevards Berthelot puis Duclaux.

En consultant le cadastre actuel sur **géoportail** et le cadastre napoléonien (dont j'ai découvert qu'il est en ligne sur le site des AD63), il me semble qu'en gros l'emplacement du magasin Casino était sur la commune de Chamalières alors que l'emplacement de l'Hôtel des Impôts était dans Clermont. Maintenant c'est l'inverse. Je pense que ce sont ces terrains qui ont été échangés, donc bien à proximité immédiate de Galaxie.

De là à trouver un document officiel sur cet échange... il faudrait voir auprès des mairies concernées.

Un plan de Chamalières de 1973 me confirme les limites entre les 2 villes avant le changement. Elles étaient comme sur le cadastre Napoléon. Le boulevard Berthelot puis Duclaux passe bien à la limite de la commune au niveau de l'avenue de Royat. Donc le 2bis était bien à Chamalières et les exécutions qui ont eu lieu dans cette sinistre maison auraient dû être déclarées à la mairie de Chamalières

Michel RIGAUD (cghav-3323)

J'ai fini par me faire une opinion qui n'engage que moi. Tous ces décès ont été enregistrés après jugement par le Tribunal de Clermont, à partir de fin 1944 pour certains et pour beaucoup en 1945, 46, voir 47, après découverte des corps dans de multiples charniers. Ce qui est sûr c'est qu'après ou avant leur exécution, les femmes et les hommes qui avaient été torturés à Chamalières, étaient transférés à la prison allemande du 92, à Clermont-Ferrand. Comme les Allemands ne se vantaient pas de leurs turpitudes, on n'a jamais su si leurs exécutions avaient eu lieu à Chamalières ou à Clermont, et le tribunal a dû statuer en indiquant Clermont. Ceux qui étaient encore vivants prenaient le chemin des diverses prisons à travers la France pour terminer à Compiègne et être envoyés en déportation. Certains dossiers, sont très durs à lire.

Annie FRIER (cghav-3065)

Je me rappelle cet échange dans les années 1970 entre des terrains au bout du boulevard BERTHELOT et le carrefour de la Banque de France coté Boulevard Pasteur. Il me semble que le but principal était de construire l'Hôtel des Impôts entièrement dans la même commune et accessoirement de rectifier les limites coté Bd Pasteur qui étaient illogiques. On doit trouver tous renseignements auprès des Mairies. Il a eu obligatoirement des décisions prises en réunion des Conseils Municipaux

Paul GUILLOUX (cghav-1560)

156-17083 Toponymie

Pour dompter, voir le site du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales

<http://www.cnrtl.fr/definition/dompter>

La définition d'épenthèse : *Phénomène consistant dans l'apparition, à l'intérieur d'un mot ou groupe de mots, d'un phonème adventice d'origine ou de nature non étymologique qui contribue à en faciliter l'articulation.*

D'après le site <http://crehange.free.fr/auv.htm> Lempdes a pour origine le mot gaulois lindon (étang, eaux stagnantes). Arlempdes, Lempty, Lemptégy ont certainement la même origine.

Jean-Pierre BATISSE (cghav-3221)

Pour continuer dans l'orthographe des noms toponymiques avec prononciation différente, il y a par exemple : Pealat, Chaméane, qui sont prononcés Pialat, Chamiane. Pourquoi ? Le lien du CNTL ne permet pas de trouver une explication.

Lucette GENESTOUX (cghav-3857)

En Velay, le « é » se prononce « i » sans que je connaisse la raison de cette prononciation.

Régis de VERON (cghav-785)

Tout d'abord merci pour nous avoir fait connaître le terme « épenthétique »

Quant à l'origine de ce « p », cela me paraît totalement obscur si j'en crois DAUZAT dans son dictionnaire de toponymie.

- Lempdes (43), du gaulois Lindo (étang) avec suffixe *-anum* non accentué
- Lempdes (63) du gaulois Lemo (orme) avec suffixe *-ate* non accentué
- Arlempdes, du gaulois nemeto (le temple) avec préfixe *-are*
- Lempty, d'un prénom Lencio avec suffixe *-inum*

Nous voilà bien avancé!

Quant à Pealat/Pialat et Chamiane/Chameane évoqués par L. GENESTOUX, l'un est la prononciation auvergnate et l'autre son écriture francisée, comme nombre d'autres toponymes

Henri PONCHON (cghav-62)

Les voyelles i et é sont très voisines. En partant de i, si on ouvre légèrement la bouche on arrive à « é ».

En Auvergne, et dans pas mal d'autres régions (En Poitou, on hésitait entre La Trémoille ou la Trimouille), il y avait un son intermédiaire entre i et é, qui était compris i ou é selon l'origine des auditeurs. Le fait que le i fermé était suivi d'un a, voyelle ouverte, a sans doute conduit à ouvrir un peu plus le i que normalement.

Fulcran de ROQUEFEUIL (cghav-833)

156-17084 Autorisation de mariage

Devant un acte ancien qui paraît « bizarre », il faut toujours tout lire et s'interroger sur certaines informations qui y figurent.

Dans le cas présent, si le père s'oppose au mariage, cette opposition est levée par décision judiciaire (au niveau élevé de la Sénéchaussée).

L'acte de mariage nous informe que le premier témoin est l'oncle de l'épousée et son « *curateur* ». Ce qui, en soi, confirme que le père est dépossédé d'au moins une partie de son autorité parentale.

On sait que, sous l'Ancien Régime, les enfants ne peuvent se marier sans l'autorisation des parents, jusqu'à 25 ans pour les filles, 30 ans pour les garçons, et qu'au-delà,

l'avis des parents doit être sollicité sous la forme de « représentations respectueuses », mais que, celles-ci faites, on peut passer outre à leur opposition.

Dans le cas qui vous intéresse, Pierre OBENICHE et Marie SARRON se sont mariés le 18.11.1721 et Vitale est née le 4.07.1728.

Le 16.07.1754, elle a donc 26 ans et parfaitement en droit de se marier en dépit de l'opposition de son père (en ayant respecté la forme juridique des « représentations »).

La sentence ne fait donc qu'avaliser une autorisation qui allait de soi.

Mais pourquoi un « *curateur* » ?

Pour une affaire de sous ! Le père de la mariée n'a sans doute aucune envie de lui donner une dot, surtout si celle-ci lui avait été allouée par sa mère (décédée au temps du mariage). Le curateur est donc là pour s'assurer que la dot sera bien versée au jeune couple.

C'est bien le rôle d'un curateur (*qui n'est pas un tuteur*) d'être chargé des biens des enfants mineurs ou assimilés.

J'ai rencontré le cas d'un jeune époux de 22 ans, orphelin de parents et grands parents, se conduisant seul, et qui eut besoin d'un curateur pour recevoir et lui transmettre les biens dotaux de sa jeune épouse (obligatoire jusqu'à 25 ans).

Vous n'avez probablement aucune chance de retrouver un quelconque dossier de justice car, en outre, le cas a dû être réglé sur un coin de table, sans audience, sur présentation d'un « *factum* » et réponse écrite dans la marge de celui-ci par le juge.

Alain ROSSI (cghav-2140)

156-17085 Profession : équarisseur pour la marine.

L'équarissage (*encarissage*) se rapporte au traitement des cadavres d'animaux, mais aussi au traitement des bois. Le commerce du bois était une activité florissante en Auvergne, notamment la confection de pièces de bois pour la marine. Parmi les différentes pièces équarries, les mats devaient être les pièces les plus nobles.

Les sapins ou autres essences étaient sélectionnés par un commissaire de la marine, puis abattus et écorcés dans des conditions prévues au cahier des charges. Mais il n'y avait pas que les mâts, bien d'autres pièces de bois étaient confectionnées à partir du bois **équarri**.

Jean-Pierre BARTHÉLEMY (cghav-1260)

156-17086 Mentions sur registres

A 1^{ère} vue, je pencherais pour une sténographie du curé servant de base à sa « facturation » pour les « honneurs funèbres » accordés au décédé.

En effet, on trouve ces mentions presque exclusivement au niveau des inhumations, jamais pour les mariages, et peut être quelques-uns pour les baptêmes.

De même page 31/434, gauche, le curé écrit en marge « *par charité* »

On pourrait penser que « 3 c » signifierait 3 cierges, éventuellement aussi « 3 a » comme 3 assistants (enfants de chœur). Mais là je m'avance beaucoup !

Cependant, il est évident que les « honneurs funèbres » se faisaient « *selon la condition du défunt* » (phrase que l'on trouve dans les testaments)

Alain ROSSI (cghav-2140)

156-17087 Signification du terme « Aubat »

Je trouve dans le livre d'Alain NEMO « *Généalogistes, ethnographes votre dictionnaire* » le mot suivant :

Aubadat : mot masculin signifiant les funérailles des enfants. Ce terme pourrait avoir un rapport avec celui d'Aubat. Je n'ai rien trouvé sur ce mot.

Marc CHAPPAT (cghav-2733)

Trouvé dans le bulletin de l'AGAM (Association Généalogique des Alpes Maritimes) : « Aubadat : les funérailles des enfants ». Aubat pourrait être un raccourci du terme normal.

Michel LIGIER (cghav-3871)

J'ai déjà rencontré ce terme d'**aubat**, sans le retrouver dans quelque dictionnaire que ce soit (vieux Français, Occitan ou Latin). Le sens me semble cependant évident : il s'agit d'un enfant né sans vie, et ne pouvant même pas être ondoyé dans ces conditions. D'où l'absence de prénom.

Un « obit » est le décès de quelqu'un, enfant ou adulte, baptisé.

On ne le retrouve que dans quelques paroisses, car les curés, bien souvent, n'inscrivent même pas les décès des petits enfants, ils n'allaient pas, en plus, noter les mort-nés !

Alain ROSSI (cghav-2140)

156-17088 Changement de nom

Il faut penser aux surnoms, pratique très courante chez nos ancêtres et qui se perpétue d'ailleurs, même si elle est devenue rare. Il arrive que le surnom se substitue au véritable nom. Ainsi j'ai une ancêtre, mariée en 1740, qui se nommait MASSON et les descendants de son frère qui ne s'est pas marié dans sa paroisse d'origine sont des DUSSON.

Il se pourrait donc que nous ne soyons pas en présence d'une énigme mais de deux.

- 1) Votre véritable nom est-il CHRISTOPHE ou LUMIN (la suite de vos recherches devrait vous donner la réponse)
- 2) Pourquoi dans l'acte de baptême du 21.12.1731 le père a-t-il été privé de prénom (il y a beaucoup d'erreurs dans les noms des mariés originaires d'autres paroisses)

Paul GUILLOUX (cghav-1560)

Je ne suis pas particulièrement ému en face de ce « mystère ». Nous sommes à une époque où le livret de famille et la carte d'identité n'existaient pas. Il est tout à fait possible que « *le fils à Lumin* » ait été surnommé « LUMIN ».

Lors du baptême, le curé qui ne connaissait pas bien ce paroissien arrivé seulement 18 mois plus tôt chez lui, utilise le nom que tout le monde lui donne au village.

Cependant, quand LUMIN s'était marié, comme il avait apporté le certificat de son propre curé (d'Effiat), le curé a recopié les données de ce dernier, qui était exact.

Il est amusant de retrouver un phénomène semblable à Effiat, 100 ans plus tôt (voir AmA! n° 154) où existait une explication plus appuyée avec un Basque.

Pour mémoire, on trouve dans les mariages du Puy-de-Dôme deux Limin ou Limy CHRISTOPHLE

Le 30.04.1709 à Clermont, psse St Pierre Limy x Marie FAUVETEIX

Le 22.02.1718 à Bas-et-Lezat (Lezat), Limin, fs Amable et Jeanne DELAIGLE x Anne PLANCHE, fa Claude et Marguerite MANDEMONT (sans indication de veuvage éventuel)

Alain ROSSI (cghav-2140)

Trouvé sur internet : « Saint Limin, martyr († v. 260) Saint Limin, est l'un des 6 200 martyrs qui, selon la tradition la plus généralement admise, trouvèrent la mort dans la capitale des Arvernes, massacrés par le chef

barbare CHROCUS, roi des Alamans, sous le règne de GALLIEN aux environs de 260.

Un internaute nous écrit: Saint Limin est le patron de Thuret (63260) et est fêté le 1er dimanche de mai."

Annie FRIER (cghav-3065)

156-17089 Rectification d'état civil

De façon générale, les jugements rectificatifs d'état civil sont conservés dans le registre de la mairie, le plus souvent reliés en fin de registre. Quand ce registre est conservé en mairie, il faut aller sur place et feuilleter. Quand ce registre est déposé aux archives et/ou a été numérisé par les AD avec les actes de la « série communale » (cote 3Exxx aux AD63) ces jugements sont à chercher en fin de cote archivistique de la période concernée. Mais, déposés par la famille à l'état civil de la mairie, ils n'existent qu'en un seul exemplaire et ne figurent pas dans la série départementale.

Alain ROSSI (cghav-2140)

156-17090 Familles protestantes

J'ai un David BESSAUD x Suzanne MALLEYRAT qui vient de je ne sais où et dont la fille Marie (+ >1694) est huguenote et a vécu à Job.

Jérôme REYNAUD (cghav-2931)

Les adhérents qui ont des origines dans la région de Job ont quasiment tous des ancêtres huguenots. Le travail de Michel BOY et Thierry REMUZON est incontournable.

Le CGHAV a publié plusieurs études sur le sujet. Voir la table thématique dans le Guide pratique 2013 (p. 62). Sources et Méthodes, Généalogie protestante

Le GRAHLF d'Ambert a également plusieurs publications sur le sujet.

J'ai plusieurs ancêtres parpaillots. Vous trouverez de nombreuses fiches de huguenots de Pailhat sur : http://gw.geneanet.org/crohas_w

Il y 1 an et demi, j'ai rencontré, Joseph ISSERTEL, vivant en Floride et descendant des ISSARTEL de Pailhat, partis avant 1680 vers la Suisse puis l'Allemagne et au début du XX^e siècle aux USA

Jean-François CROHAS (cghav-739)

Au sujet du couple BESSAUD x ISSARTEL, c'est en lisant leur contrat de mariage de 1681 que j'ai pu trouver cette origine altiligérienne. Claude BESSAUD y est dit fs à feu David, de St Geneix. C'est là que Mrs POUZET et REMUZON se sont orientés vers St Geneix-l'Enfant, sans trouver de preuves ; de mon côté je me suis dirigé plus au sud sur St Geneys-près-Saint-Paulien, non loin du Puy, et j'ai trouvé l'abjuration du couple BESSAUD-ISSARTEL. J'ai échangé avec Thierry REMUZON à ce sujet, et nous essayons de voir s'il y avait là une « filière » potentielle entre communautés protestantes.

Julien PASCAL (cghav-3729)

156-17091 Identification d'une unité 1914-18

(voir la photographie jointe à la question en fin de la rubrique « Questions »

Le numéro **453** ne doit pas être un numéro de régiment, mais plutôt une sorte de numéro interne au régiment : Batterie, Escouade ? Mais seuls 4 soldats sur 6 portent ce numéro. Curieux ?

Pourquoi pas le nombre de jours passés ou restants, la photo montre effectivement des soldats (très) cool (si ce mot existait à l'époque) avec des fleurs à la main et à la boutonnière. Mais pourquoi un numéro pour certains et pas pour d'autres ?

Jean-François CROHAS (cghav-739)

Les numéros de régiment étaient exclusivement « brodés » sur les revers de cols et sur les képis ou bérets.

Ces marques, manifestement tracées à la craie, marquent l'une de ces facétie à laquelle nos soldats étaient accoutumés et indiquent les jours de service accomplis (apparemment, ils en sont tous au même point et les sourires indiquent qu'il s'agit bien des jours accomplis et non restant à faire !). Moi, je ne cherche pas plus loin. J'ai le cahier d'un militaire accomplissant son service en Corse, de 1901 à 1904, (sous les ordres du chef d'escadron NIVELLE...le futur funeste général de Verdun...) qui note à presque toutes les pages le nombre des jours restant à faire...

Jacques PAGEIX (cghav-2881)

J'ai déjà vu ce genre de chiffres sur des photographies de soldats qui attendaient la fin du service militaire en 1910 1911. Ils indiquaient le nombre de jours restant à faire avant d'être libéré des obligations militaires.

Les libérables qui posent au centre des photographies sont entourés par d'autres soldats qui portent, sur leurs uniformes, écrit à la craie, différents chiffres qui représentent le nombre de jours qu'ils doivent faire pour arriver à la fin du service militaire.

Marc CHAPPAT (cghav-2733)

Quelques commentaires sur la photo de Claude VARANFRAIN, Président des « Amis du fort de Comboire »,

La position : Certainement pas dans un fort, mais à l'extérieur, à proximité du fort dans une batterie, souvent appelée batterie extérieure ou haute ou basse suivant la configuration du terrain

Quatre soldats arborent le chiffre 453 ; c'est très probablement le solde de leur jour avant la quille. On remarque aussi l'absence d'officier ou de sous-officier, ce qui permet ce genre de fantaisie...

Les éléments préfabriqués en béton qui retiennent le cavalier de protection en terre sont typiques des installations grenobloises. Grenoble était la capitale du ciment, avec la famille VICAT et avait développé la technique du ciment moulé.

Sous le tube du canon : on voit nettement, posé au sol la protection de bouche du canon qui a été retirée pour la photo, et à l'extrême droite la protection de la culasse posée sur les éléments béton.

Deux des soldats ont en mains les instruments de visée. On a l'impression que deux soldats ont des petits bouquets de fleurs, (en fait des pâquerettes après examen approfondie à la loupe)

Henri PONCHON (cghav-62)

156-17092 Les « Mulets blancs »

Voici un extrait du livre de Michel PROSLIER « *Vieux Montferrand* » :

Les Montferrandais devinrent « Les Mulets Blancs », expression qui n'est pas dégagée de tout mépris. Son origine remonte au mercredi 27 juillet 1814.

L'Auvergne, ce jour-là, recevait la duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI. Lasses des guerres de l'Empire, l'Auvergne et Montferrand tout spécialement, où une forte tendance royaliste s'était maintenue durant toute la Révolution, accueillèrent chaleureusement la princesse.

A l'entrée de Montferrand, un arc de triomphe avait été dressé, une compagnie d'infanterie rendait les honneurs, le maire entouré des notables, ceux-là mêmes qui hier encore criaient « vive l'Empereur », bégayait un discours de bienvenue.

Soudain de la foule, quatre-vingt jeunes gens surgirent vêtus du plastron blanc, le costume de fête des vigneron. Ayant dételé les chevaux, ils se mirent en devoir de tirer la voiture de la Duchesse au moyen d'une corde. C'était la manière montferrandaise, plus touchante que les phrases creuses du maire, de faire honneur à l'illustre hôtesse.

Quand le cortège approcha de Clermont, les habitants de cette ville, un peu jaloux sans doute, s'exclamèrent : « Voilà les mulets blancs ». Arrivés à la cathédrale, la duchesse donna un pourboire... royal qui fut, sur le champ, converti en libations, tant et tant que, dit l'histoire, l'un des mulets rn trépassa ! »

Annie FRIER (cghav-3065)

Dans le livre de Marcel TICHIT, *Montferrand*, (édition Créer), on peut lire : Le surnom des Montferrandais ne leur vient pas à cause des nombreux mulets qui gambadaient dans le bourg, mais d'un fait qui peut être daté de 1814 : ce jour-là, l'Auvergne accueillait la Duchesse d'Angoulême ; à l'entrée de Montferrand, 80 jeunes vêtus du costumes de vigneron (plastron blanc) détellent les chevaux de la voiture de la Comtesse et la tirent à l'aide d'une corde pour lui faire honneur.

Les Clermontois, un peu jaloux, se seraient écriés : « Voilà les mulets blancs ». Le surnom en serait resté et les Montferrandais paraissent encore fiers de cette appellation. Certains la revendiquent encore.

Simone DARCILLON (cghav-3828)

156-17093 Recherche d'une photo d'identité

Si l'intéressé a reçu une décoration, le préfet a certainement demandé aux renseignements généraux une enquête. Dans son dossier, il y aura peut-être une photo d'identité, que les RG auront récupérée effectivement dans une demande de passeport faite auparavant par l'intéressé. Aux Archives du Puy-de-Dôme les renseignements généraux c'est le fond 44.

Richard DUJON (cghav-2570)

156-17094 Recherches généalogiques au Portugal

Sur le site de la F.F.G. : <http://www.leblog-ffg.eu/>, vous trouverez une liste de site en rapport avec le Portugal.

Jean Marc FAYOLLE (cghav-2340)

Ayant déjà fait des recherches dans la région de Faro au Portugal, je peux peut-être vous aider. Vous avez :

- le site de « Tombo.pt » : <http://etombo.com/>
- celui de "Family Search" : [Portugal Genealogy | Learn | FamilySearch.org](http://Portugal.Genealogy.Learn.FamilySearch.org),
- un groupe Yahoo : <http://groups.yahoo.com/group/portugal>

Annie MORALES (cghav-3436)

RÉPONSES

AUX QUESTIONS PARTICULIÈRES

155-17037 AHON-MARQUET (63)

Le contrat de mariage entre André AHON et Marguerite MARQUET a été passé le 14.02.1715 devant Me Fournier, notaire à St Germain l'herm. CM trouvé dans le contrôle des actes notariés: année 1715 registre 15 C 6113.

Les archives de ce notaire ne sont pas aux A.D. Ils sont mes sosas 476 477

Andrée CHADEBOST (cghav-1521)

155-17042 CHAMBON-DELABRE (43)

J'ai la réponse à mes questions : le mariage Jacques CHAMBON - Isabeau DELABRE a été célébré le 14.02.1798 à Lausanne.

Marianne CHAMBON épouse de Joseph ROUX est née le 29.07.1788 ; elle est la fille de Jacques CHAMBON x1 Jeanne Marie LAFONT.

Marie ARNAUD (cghav-2955)

155-17050 DUCROS-MISSOUX (63)

Le couple George DUCROS x Benoitte MISSOUX a eu au moins :

- Jeanne ° Pulby, 18.05.1734 p/m Antoine MISSOUX et Jeanne FOUILLOUX, ts 2 de St-Germain-l'Herm. (*AM St Bonnet Le Chastel [BMS 1734]*).
- Pierre ° Pulby 13.03.1736 p/m Pierre DUCROS et Marguerite THUAIRE. Sa mère est appelée Antoinette ? (*AM St Bonnet Le Chastel [BMS 1736]*).
- Marguerite ° 06.06.1737 p/m Mathias DUCROS, du Cros, et Marguerite MISSOUX, de St-Germain-l'Herm. (*AD63 en ligne - 6 E 343 1 [BMS 1569-1747] numérisé p. 132/213*)
- Gasparde ° Pulby 04.02.1741 p/m Anthoine THUAIRE, faiseur de peignes du Cros, et Gasparde MISSOUX, de St-Germain-l'Herm. (*AD63 en ligne - 6 E 343 1 [BMS 1569-1747] numérisé p. 159/213*)
- Magdelaine ° Pulby 25.04.1746 p/m Jean DUCROS et Magdelaine CONVERS. (*AD63 en ligne - 6 E 343 1 [BMS 1569-1747] numérisé p. 200/213*)

Les DUCROS semblent provenir du Cros de St Bonnet-le-Chastel, et au vu des parrainages des enfants, il est probable que les MISSOUX soient de St-Germain-l'Herm.

On doit pouvoir remonter comme suit :

2-3 George DUCROS (Le mariage a du avoir lieu lieu à St-Germain-l'Herm. Malheureusement, il y a lacune des BMS de St-Germain-l'Herm pour cette période, mais aussi des minutes de notaires pouvant avoir reçu un contrat de mariage. Le bureau du contrôle des actes de St-Germain-l'Herm nous permet de valider le mariage en 1730. En effet un contrat de mariage a été passé entre George DUCROC, laboureur de St Bonnet et Benoitte MISSOUX, de St Germain, ainsi qu'une rente de droits successifs portée par le contrat consentie par Benoitte MISSOUX au profit d'Antoine MISSOUX, a priori son père, le tout reçu GRELLET St-Germain-l'Herm le 11.06.1730 [source AD63-15 C 6127 p.71]) x St-Germain-l'Herm 1730 Benoitte MISSOUX + Pulby 29.10.1748.

4-5 Jean DUCROS x St Bonnet le Chastel 13.06.1686 (relevé CGHAV) Benoitte CONVERT

6 -7 Antoine MISSOUX x St-Germain-l'Herm 17.06.1706 Jeanne FOUILLOUX

Comme souvent, on peut relever les mariages croisés des parents et de leurs enfants:

- Antoine MISSOUX veuf de Marguerite DUPIN x 17.06.1706 Marguerite MONGEAL veuve d'Antoine DE FOUILLOUX. et

- Antoine MISSOUX, fs du précédent x 17.06.1706 Jeanne notée Marguerite (vraisemblable erreur du curé avec le prénom de sa mère) FOUILLOUX fa des précédents Les témoins sont: André MISSOUX; Jean PULBY; Benoit THOMAS.

- Antoine MISSOUX et Jeanne FOUILLOUX ont eu au moins Marguerite MISSOUX x St Germain 18.08.1741 Vital HOSPITAL et Gasparde MISSOUX x St Germain 18.08.1741 Guillaume HOSPITAL, frère de Vital.

- Antoine MISSOUX et Jeanne FOUILLOUX sont le parrain et la marraine, et Marguerite et Gasparde sont les marraines des enfants de George DUCROS x Benoitte MISSOUX .

Il paraît probable que Benoitte MISSOUX soit fa d'Antoine et de Jeanne FOUILLOUX.

8-9 Jean DUCROS x Marguerite OLLIER

10 Jacques CONVERT

12-13 Antoine MISSOUX, maréchal ferrant, x₁ ca 1680 Marguerite DUPIN

(avec sa 2e femme, Marguerite MONGEAL ils sont p/m de Marguerite MISSOUX, fa d'André x Benoitte GRENOUILLE 22.10.1706 à Chambon/Dolore, qui est vraisemblablement frère d'Antoine et dont la souche est peut-être sur Chambon/Dolore)

François CHALAMAUD (cghav-2996)

155-17053 FABRE-CONSTANT (43)

Jean-François FABRE ° 05.05.1749 Saugues, fs Jean et Marie COUSTON,

x₁ 22.02.1778 Veyreyrolles (c.m 21.02.1778 Me Blanc) Catherine ROUSSET fa Jean et Marie PONTAU de Saint Symphorien (48) et

x₂ 12.10.1783 Paulhac (48) (c.m 01.10.1783 Me Belledent) Hélène CONSTANT du Malzieu (48) fa Jean-Michel et de Marguerite-Cécille DUMONT.

Leur fils Alexandre est né en 1786 et non en 1789.

Philippe SERVEAU (cghav-2951)

155-17066 du PATURAL-DEVAUX (63)

M. André SOURY-LAVERGNE me fait remarquer les erreurs de la Note 3, contredite par le Nobiliaire du Berry d'Hugues A. DESGRANGES, p.133, cet achat est mentionné pour 13 000 écus d'or couronnés et daté du 24 avril 1483.

Cette Note 3 indiquait une date d'achat de 1403 pour un montant de 1.300 écus (REMACLE note 24.04.1493

Voici la Note 3 corrigée :

Le Jacques de CHAZERON qui achète Montfaucon est celui mentionné dans la note 2, c'est -à dire le grand père du Jacques marié à Philiberte de CARLAT.

Ce Jacques x₂ le 13.06.1473 Anne d' AMBOISE (qui n'est pas la grand mère du Jacques qui nous intéresse !).

1483-1493 ? J'aurais tendance à croire 1483 du fait de la mention des « écus d'or couronnés ».

Ceux-ci furent la monnaie de Louis XI en deux définitions :

- 31.12.1461 : écus de 3,447 g au titre de 0,963 et cours de 27 sols 6 deniers tournois (titre est à peu près 23 carats)

- 2.11.1475 : écus de 3,496 g au titre de 0,963 et cours de 33 sols
La définition suivante est celle de Charles VIII du 11.09.1783 qui est un « écu sol » (comportant un petit soleil dans sa bordure) du poids de 3,496 g au titre de 0,963 pour un cours de 36 sols 3 den. Septembre 1483 est postérieur au 24 avril et donc cette monnaie n'existait pas, alors qu'en 1493 on aurait écrit « écus sol »

En comptant l'écu pour 33 sols, les 1.300 écus représentent 2.145 livres, ce qui me paraît bien peu pour l'achat d'une ville et je prendrais plus volontiers 13.000 écus

Pour la petite histoire Anne d'AMBOISE est fa de Pierre et d'Anne de BUEIL.Ce couple eut 17 enfants vivants dont 5 d'église dont Georges, archevêque de Rouen et ministre de Louis XII, Jacques, évêque de Clermont (donateur de la Fontaine d'Amboise), Louis, évêque d'Albi (qui démaria Louis XII de Jeanne la Boiteuse)

Anne de BUEIL était fa de Jean (gd maître des arbalétriers de France, + Azincourt) et de Marguerite DAUPHINE d'Auvergne,

et soeur de Jean, père d'Antoine de BUEIL (le vendeur de Montfaucon). Celui-ci était donc cousin germain d'Anne d'AMBOISE, épouse de Jacques de CHAZERON

Alain ROSSI (cghav-2140)

156-17095 AVINEN (43)

Vos AVINEN sont originaires de la petite paroisse de St-Etienne-s-Blesle, proche de Blesle (où il reste de nombreux AVININ au 19e siècle)

En ce qui concerne St-Etienne-s-B., la série du Greffe comprend des actes de baptême de 1575 à 1632 avec des lacunes; les actes BMS de 1736 à 1789 puis 1791-an VI (en ligne aux AD 43)

La série communale, conservée aux AD 43 sous la cote E Dépot 96 comporte les BMS de 1694 à an VIII, mais n'est pas en ligne. Adresse des AD43

<http://www.archives43.fr/article.php?larub=5&titre=archives-en-ligne>

Dans vos recherches (en particulier sur GeneaBank), pensez aux ADVENIN / ADVININ / ADVINEN qui s'y trouvent très nombreux.

Alain ROSSI (cghav-2140)

156-17097 BARATHON-DESBODARDS (03)

Voici ce que je lis : « *Aujourd'hui vingt-deuxième novembre 1689 après les publications des bans en cette paroisse et en celle de vernuce fiançailles faites audit vernuces entre Louis Baraton fils d'André meunier et Gilberte Charvelon de cette paroisse et Gilberte Du baudard fille de Sieu[r]r Jean mailleur de draps et de Catherine Rauderon ses père et mère de la paroisse de vernuces que s'étant trouvé aucun empêchement veu le congé des vicaires de vernuces signé Genin du vingt-un du présent mois leur ay donné la bénédiction nuptiale après qu'ils se sont donné mutuellement leur consentement en présence desdits André Baraton, Guabriel Charvelon meunier et de Guabriel Baraton, frère dudit Louis, Louis Charvelon, Sébastien ? du Baudard et de Michel Doumeron ?? grand-père de ladite Gilberte, Gilbert Duranton cousin ??? du Baudard et autres parents et amis qui ont signé ou déclaré ne savoir signer.*

Signé : Barathon, Desboudars, Duranton, Charveron, Baraton, Poissy curé."

François CHALAMAUD (cghav-2996)

Le 22.11.1689 à Chappes, Louis BARATHON, ° ca 1666/1668 à Chappes, y + 28.03.1730, meunier, marchand, fermier du Grand Coudray x Gilberte DESBOUDARDS, ° 1670 Vernusse, + 21.04.1738 Chappes.

Louis est fs de André BARATHON ° ca 1640, + 12.06.1711 Chappes, meunier au Fiez, et de Gilberte CHAVERON ° 23.02.1642 Sazeret, + 02.05.1714 Chappes Gilberte est fa Jean DESBOUDARDS, ° ca 1640 Vernusse, + ca 1689/1700, mailleur de draps, meunier et de Catherine Gilberte ROUDERON ° av. 1645 Vernusse.

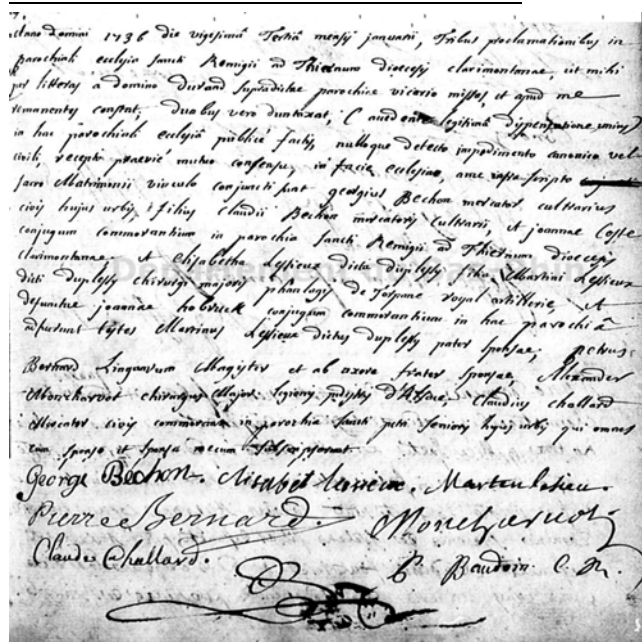
Témoins : - Gabriel CHARVERON, frère de Gilberte (?), x1 Gilberte LARPE, x2 Marie DURANTHON, x3 Marie PERRIN, + 21.02.1699 Chappes.

- Gabriel BARATHON, frère de l'époux, x1 01.05.1682 Gilberte FOUCRIER, x2 03.11.1711 Chavenon Marie BERTHOMIER ° 23.03.1687 Chavenon, y + 16.01.1756

A noter : Louis CHARVERON, meunier, + 01.11.1702 St-Sornin. Gilbert DURANTHON, cousin de l'épouse x av. 1670 Gilberte DESBOUDARDS.

Michelle THREIL (cghav-3143)

156-17100 BECHON-LESSIEUX DUPLESSIS



Au cas où un latiniste émérite n'aurait pas le temps de se pencher sur le sujet, je propose la traduction ci-après qui doit malheureusement comporter quelques erreurs...

« Le vingt-troisième jour du mois de Janvier de l'année de notre Seigneur 1736, après les proclamations faites dans l'église paroissiale de St Remi de Thiers diocèse de Clermont, vu l'acte du seigneur Durand vicaire de la susdite paroisse pour deux bans (et la dispense légitime pour un) ayant été faits dans cette église paroissiale, et nul empêchement canonique ni civil n'ayant été découvert, après avoir reçu le mutuel consentement en face de notre sainte mère l'église sont conjoints dans le lien sacré du mariage Georges BECHON marchand de couteaux citoyen de cette ville, fils à Claude BECHON marchand de couteaux et Jeanne COSSE son épouse résidant dans la paroisse St Remi de Thiers diocèse de Clermont et Elisabeth LESSIEUX dite DUPLESSIS, fille de Martin LESSIEUX dit DUPLESSIS, maître chirurgien du régiment Royal-Artillerie et de défunte Jeanne HOBRUCK son épouse, demeurant dans cette paroisse. Ont été témoins Martin LESSIEUX dit DUPLESSIS père de l'épouse, Pierre BERNARD professeur de lettres beau-frère de l'épouse, Alexandre MONTCHARVOT maître chirurgien du régiment d'infanterie d'Alsace, Claude CHALLARD marchand citoyen demeurant dans la paroisse Saint Pierre de cette ville qui tous avec l'époux et l'épouse et moi-même ont soussigné. »

Michel LIGIER (cghav-3871)

Bravo M. LIGIER. Quelques compléments :

1/ la paroisse d'origine :: « Sancti Remigii ad Thiernum » : il s'agit de Saint Rémy près de Thiers, St-Rémy-sur-Durolle

2/ les « tribus proclamationibus » ont bien été faites à St Rémy, la dispense d'un ban concerne Strasbourg

3/ les corps de troupe : il n'y avait pas de régiment d'artillerie à l'époque mais je suis incapable d'identifier ce corps

La « legionis pedestris d'Alsace » me paraît être la milice de la Province plutôt qu'un régiment de métier

4/ quant à Pierre Bernard, « ab uxore frater spousae », je pense que ce serait un « frère utérin » de l'épouse, plutôt qu'un beau frère

Un point important qui est relevé : Georges BECHON, est installé depuis plusieurs années dans la ville où il a été reçu comme bourgeois de la ville (élément très important dans les villes germaniques, ce qu'était Strasbourg)

Alain ROSSI (cghav-2140)

156-17101 BERRY-GENESTIER (63)

Voici un peu d'ascendance de Claude BERRY x 02.10.1704 Anne GENESTIER

- 2- Michel BERRY
- 3- Benoîte COUDEYRETTE
- 4- Michel BERRY 1646-1708
- 8- André BERRY, + 1693
- 16- Benoît BERRY

Monique VEDRINE (cghav-3357)

156-17102 BERTHOMIER-COLAS (03)

On relève à Bressoles 2 naissances de ce couple :

- Pierre ° 19.08.1772 (Par. : gd-père Pierre BERTHOMIER)
- Jeanne, le 24.11.1775, son père Pierre étant « locataire à Beauregard »

Michel LIGIER (cghav-3871)

Le baptême du 24.11.1775 explique la difficulté de retrouver ce mariage : Pierre BERTHOMIER y est dit « locataire », c'est-à-dire « métayer » ou « fermier »

C'est quelqu'un qui administre un domaine (plus ou moins petit ou grand) avec un contrat de style 3, 6, 9. A la fin de son contrat il en prend un autre ... ailleurs ...!

Ses enfants naissent au fur et à mesure de ses installations. J'en poursuis un pour lequel je n'ai pas encore trouvé tous les lieux de naissance d'enfant.

Dans un de ses ouvrages, Lucien GACHON décrit le « déménagement du métayer » (je crois que c'est *Auvergne et Velay, la vie rurale et ses traditions*)

Alain ROSSI (cghav-2140)

Concernant l'écart de 13 ans entre les deux séries de naissances, je partage l'avis de M. ROSSI : il est possible que Pierre BERTHOMIER ait été métayer dans une autre localité après avoir quitté Bressoles (1772-1775) et avant d'arriver à Lusigny (1788-1792). Il a donc pu être « actif » entre ces deux périodes... Reste à trouver où !

Michel LIGIER (cghav-3871)

156-17107 BOY (63)

Voici ce que je lis dans les registres en attendant des spécialistes d'Augerolles :

- 6 E 16 1 (BMS 1569-1700) p. 19/193 : « Jehan BOY filz d'Anthoine grangier au lousxxx? a esté baté le 2^e jour de Juin 1572 l'ont porté à fontz Jehan BOY son grand père Jehanne (DE)CHABANNE femme à Maitre Jehan de CHABANE xxxx? »
- 6 E 16 1 (BMS 1569-1700) p. 36/193 : « Françoize BOY fille à Jehan et à Marie COSTEVIELLE grangier a grangier à la grange Choniard a esté baté le 6e Octobre 1599 et l'on porté à fontz Messire Jacques MALLAVAL prêtre et curé d'Augerolles, Françoize Ch ? (Chossade?) femme de Maitre Pierre MALLAVAL xxxx? et Margte BOY fille à Anthoine » (Marie COSTEVIELHE est marraine dans l'acte précédent)
- 6 E 16 1 (BMS 1569-1700) p. 72/193 : « Pironne BOY fille a Jehan et Marie COSTEVIELHE a été baptisée le 28^e aoust 1604 et l'on porté à fontz Pierre MASSIS fils a feu Claude des Grimardies et Anna MALLAVAL fille a Me Pierre (la tesnu ?) et Benoiste COSTEVIELHE fille a Pierre. »

François CHALAMAUD (cghav-2996)

Je me doutais bien que François CHALAMAUD ferait rapidement une lecture des actes. J'apporterais donc quelques commentaires :

Sur le second fichier je lis « *grangier à la grange à la Grange Choniard* » ce qui veut dire fermier ou métayer au domaine (la grange) du village de la Grange-Chonias. Ce village et sa ferme sont toujours très visibles à gauche à la sortie du bourg d'Augerolles par la route qui descend directement à Giroux (route qui n'existait pas en 1600).

Il est possible que ce domaine de la Grange-Chonias fut alors propriété des MALEVAL ; en effet, Honorable Estienne MALEVAL marié à Hon. Elisabeth TERRASSE est dit bourgeois en 1633 habitant La Grange Chonias.

A noter aussi qu'à l'époque le curé d'Augerolles était Jacques MALLEVAL qui mourra le 22 mars 1606. Il était curé, semble-t-il, depuis 1565; en tous les cas c'est bien lui que l'on trouve en 1570.

J'en conclus donc que votre Jean BOY était le fermier des MALLEVAL. A l'époque, les MALLEVAL, de CHABANNES, CAMBRAY ... constituaient la bourgeoisie d'Augerolles occupant les fonctions de notaire, procureur fiscal, bailli, curé, en particulier auprès des seuls nobles de la paroisse: les de FREDEVILLE.

Quant à l'histoire des BOY venus d'Ecosse, je pense effectivement que c'est une légende comme il en existe beaucoup.

Henri PONCHON (cghav-62)

Donc, il semblerait que nos BOY de ce temps étaient des fermiers au statut à peine supérieur au commun des paysans. Je note aussi qu'à l'époque, ils n'avaient pas encore investi La Beaudie.

Avec toutes les réserves possibles, le haut de l'arbre de la famille pourrait donc se constituer comme suit :

Jehan—

-- Antoine x Antonia VERDIER (décédée, veuve d'un Antoine BOY en 1603)

----Marguerite ?

----Jehan x Marie COSTEVIELLE

-----Françoise, ° 1599 ; Marie ° 1602 ; Pironne ° 1604 ; François ° 1608 ; Clauda ° 1612

Rien n'indique que le Jehan époux de Marie COSTEVIELLE soit celui né en 1572, mais c'est tout de même une hypothèse raisonnable. Je n'ai pas vu d'autre couple autour de 1600 avec un ou une BOY (les mères ne sont hélas pas mentionnées avant 1604).

Dominique BOIS (cghav-3082)

C'est un schéma possible. En effet, Jean BOY et Marie COSTEVEILHE est le seul couple qui existe dans le 1^{er} quart du 17^e siècle. Tous les Boy d'Augerolles doivent donc en descendre, mais il pourrait y avoir d'autres BOY dans les environs

Quant au statut d'un fermier par rapport aux autres paysans, il faut distinguer les paysans avec un peu de terre (2/3 hectares ou plus) et ceux sans terre, simples journaliers.

Je pense, sauf exception, que le statut de paysan avec un peu de terre et surtout d'un laboureur est préférable à celui du fermier toujours à la merci de son propriétaire, d'une mauvaise récolte, de maladies des animaux...

Henri PONCHON (cghav-62)

156-17111 CHAPUT-THOMASON (63)

Gilbert CHAPPUS, veuf d'Anne DESISSERT, x Bussièrespès-Pionsat 17.10.1737 Bravie THOMASON, veuve

d'Annet AUCOUTURIER, de la Vernède, paroisse de Pionsat.

Gilbert CHAPPUS, fils de + Pierre et Gilberte COULANGHEON de St-Hilaire-de-Pionsat, avait x aussi à Bussières 24.02.1727 Anne DESSISERT, fille de + Marien et Marguerite CLERET.

Bravie THOMAZON, fille de Pierre et +Gilberte MARTIN, avait x Pionsat 28.02.1724 Annet AUCOUTURIER, fils de + Bravy et + Izabeau (DE)LASCOT.

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

156-17113 CHEBANCE-BÉAL (63)

Il n'est pas impossible que Jeanne CHEBANCE (x Mathieu BÉAL à Olmet) soit la sœur de Louise (x 12.02.1700 Olmet Hilaire BÉAL) et de Antonia (y x 02.03.1799 avec Jean BÉAL), celles-ci étant filles d'Antoine CHEBANCE de la Chabrerie. Mais les travaux de P.L. POUZET sur les BEAL ne permettent pas le préciser. Il faudrait analyser les parrains et marraines des enfants de ces couples.

Les CHEBANCE et encore plus les BEAL sont extrêmement nombreux avec des prénoms identiques et il y a quelques lacunes de registres autour de 1700.

Henri PONCHON (cghav-62)

156-17118 CHEVALIER-JULLIARD (63)

Sur le recensement de Coudes 1911, il est dit que Pierre CHEVALIER est de Sauvagnat-près-Saint-Herment (ce qui est exact, ° le 15.10.1862) et Anne JULLIARD née en 1874 à Champs, mais là je ne vois pas le lieu dont il s'agit.

Annie MORALES-PONCHON (cghav-3436)

Champs est une commune à l'est de St-Pardoux, au nord du Puy-de-Dôme.

Annie FRIER (cghav-3065)

Commune qui appartenait autrefois au Bourbonnais. Quand E. TIXIER note Champs dans les insinuations de Riom, il s'agit de Champs-sur-Tarentaine, aujourd'hui dans le Cantal.

Alain ROSSI (cghav-2140)

Pierre CHEVALIER et Anna JULLIARD se sont mariés à Champeix le 16.01.1892. Des erreurs se sont glissées dans les prénoms et nom des actes. Regarder aussi le recensement de Champeix de 1891 page 6/32 pour confirmation. Sur le recensement de 1896 à Coudes, déjà deux filles.

Odile SEGUY (cghav-3783)

Grace aux différentes contributions, j'ai pu avancer. En définitive, les JULLIARD sont originaires de Champs-sur-Tarentaise, dans le Cantal !

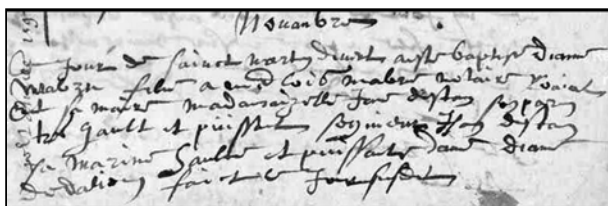
Pierre CHEVALIER ° 15.10.1862 à Sauvagnat-près-Herment, agriculteur au village de Barrailles, fils d'Antoine et de Marguerite BOUYON,

x Champeix 16.01.1892 Anna (Marie) JULLIARD âgée de 17 ans, fille de Gilbert 53 ans, sabotier de Champeix et d'Anne TIOLET + 30/12/1876 à Champs (15)

Je n'ai pas pu (ou su) retrouver les actes sur le site des AD 15 pour remonter plus loin la généalogie des JULLIARD.

Daniel GROISNE (cghav-2872)

156-17124 Diane de DATION... ou DAILLON ?



Novembre

Ce jour de Saint Martin divert a este baptisee Diane Mabru file a Me Lois Mabru notaire roial et sa maire Madamoizelle Jane Destain / son parin étai Hault et puissant seigneur Jehan Destain / sa marine Haulte et puissante dame Diane de Dalion / Faict le jour susdict

(Note : la St Martin d'hiver tombe le 11 novembre)

Les MABRU sont abondants dans cette petite région : Murat-le-Quaire, La Tour-d'Auvergne, Tauves

Jeanne d'ESTAING doit être une fille un peu bâtarde (à noter que Guillaume, dit « le bastard d'ESTAING » marié en 1612, était fils de Jean, le parrain de Diane MABRU)

Le parrain Jean d'ESTAING, III^e du nom, fut seigneur de Murols, où il devait résider. Un voisin à 26 km !

La marraine est Diane de DAILLON, fa de Guy de DAILLON, seigneur du Lude et de Jacqueline MOTIER de LA FAYETTE, dame de Pontgibaud.

Diane de DAILLON fut mariée le 15 mai 1590 avec Jean Louis de LEVIS, seigneur de Charlus (assassiné en 1611).

Guy de DAILLON, comte du Lude, + 11.07.1585 Briançon, x 11.03.1558 Jacqueline MOTIER de LA FAYETTE, dame de Pontgibaud (et autres lieux !) héritière universelle de son père Louis. Elle décéda au printemps 1616.

Diane devait alors séjourner chez sa mère : Pontgibaud n'est qu'à une trentaine de km de St-Sauves-d'Auvergne. Encore un voisinage !

Voir : *Jacqueline une autre Madame de La Fayette*, par Michel ROUMI ; « A moi Auvergne ! » n° 129, pp. 136-138 (année 2009)

Alain ROSSI (cghav-2130)

156-17125 DELASCHANT-BECHERIE

Voir le tome I de POUZET.

La généalogie connue des DELACHAMP/LACHAMP commence avec Jacques DELASCHANT, ° ca 1590, + 03.04.1635 Vertolaye (Travet) x Anna BECHERIE, fa de Pierre et Catherine PELISSON, ° 02.09.1600 Bétonasse, + ap. 1648, d'où au moins 4 enfants dont :

1- Pierre x Antonia POLNAREL

2- Guillemette ° ca 1628 le Travet, x1 Vertolaye en Juillet 1647 avec Georges BOST, fs de Claude, x2 1656 (Cm Molin, notaire à Job, du 31.1) avec Jean BEAL, fs d'Antoine et Halis BEAL

Henri PONCHON (cghav-62)

156-17126 EUTENSSIAS ou OBSTANCIAS

Le nom de la mère et de la marraine est bien EUTENSSIAS, soit vraisemblablement O(B)STANCIAS.

François CHALAMAUD (cghav-2996)

Les patronymes sont bien lisibles sans erreur d'interprétation, mais je ne m'avancerai pas sur EUTENSSIAS qui peut fort bien refléter la prononciation de O(B)STANCIAS nombreux à Courpière

Le prénom de la marraine semble bien être TOUNETE. Le T ne ressemble pas à celui du patronyme EUTENSSIAS qui suit, mais à celui de la mère de l'enfant

Alain ROSSI (cghav-2140)

Le patronyme OBSTANCIAS, (si on l'écrit d'après la graphie moderne du lieu), semble être un de ceux qui posent problème aux vicaires de St-Genès. J'ai même trouvé « AUTANCHA », un vrai florilège !

Quant au prénom, après rapprochement avec d'autres actes, c'est Toinette. Il manque le point sur le i et le double T est assez particulier.

Dominique BOIS (cghav-3082)

156-17128 GANDELON (63)

Dans le recensement 1886 de Murat le Quaire, (page 6/11 cote 6 M 4731 aux AD 63), il y a pas mal de GANDELON, dont un François qui a 2 ans en 1886 et qui correspond. Ses parents sont Pierre GANDELON et Michèle MABRU.

Son père Pierre a 46 ans en 1883, donc né vers 1837. La recherche sur les tables décennales montre la naissance d'un GANDELON Pierre le 15 août 1836. Rechercher son acte de naissance pour avoir ses parents.

Ensuite vous pouvez rechercher le mariage des parents. Compte tenu du premier enfant (Jean 11 ans en 1886, donc né vers 1875), je rechercherais son mariage à compter 1873-1874.

Guy FROMENT (cghav- 11100)

156-17130 GIROUD-PRADEL (63)

Je n'ai pas de trace de votre mariage dans nos relevés.

Je suis quelque peu étonné que vous cherchiez ce mariage autour de Thiers où serait née Marie PRADEL. En effet, son décès est déclaré par Guillaume PRADEL, **son neveu**, âgé seulement de 38 ans et maître de poste comme Antoine GIROUD. Il aurait donc pris sa succession, ce qui signifie que le relais de poste faisait partie des biens de la famille PRADEL et qu'Antoine GIROUD serait « entré gendre » dans cette famille alors que le membre de la famille qui aurait dû prendre la succession devait être le père de Guillaume et frère de Marie. Qui était-il ?

Cependant une Marie PRADEL pourrait correspondre à votre recherche : elle est baptisée à Thiers / St Jean le 19.02.1764. Elle aurait eu deux sœurs : Marie ° 20.09.1747 et Jeanne ° 22.07.1749. Elle est fille du couple Antoine PRADEL x Anne DESAPT, qui habite La Vidalie et qui est noté dans un acte « blanchisseur ». Deux autres PRADEL sont parrains Etienne en 1747, lui aussi blanchisseur, et Laurent en 1757.

Si cette Marie s'était mariée à Thiers, ce devrait être à Saint-Jean, mais nous n'avons rien jusqu'à 1792

Alain ROSSI (cghav-2140)

156-17133 LABASTIDE

Antoine LABASTIDE est né à Mareugheol. Ses parents, Claude LABASTIDE et Anne Françoise TRIOZON, se sont mariés le 14.06.1831 à Antoingt.

L'ascendance paternelle se poursuit à Mareugheol:

1. Antoine Auguste LABASTIDE
2. Claude LABASTIDE, x 14.06.1831 à Antoingt
3. Anne Françoise TRIOZON, d'Antoingt
4. Antoine LABASTIDE, x 24 pluviôse an III à Mareugheol
5. Marie Anne ROME, de Boudes
8. Jacques François des FRANCOIS, écuyer, sr de la Bastide, x 04.10.1747 à Mareugheol
9. Marguerite AUZAT, de Mareugheol
16. François des FRANCOIS, écuyer, sr de la Bastide et des Grèzes, x 01.05.1685 à Gignat
17. Charlotte MONTEL, de Gignat
32. Claude des FRANCOIS, écuyer, sr des Grèzes et d'Agnat
33. Antoinette de DONNIOL

Les autres branches se développent pour la plupart à Antoingt, Boudes et Perrier.

David COUYRAS (cghav-2890)

156-17134 LACHAMP (63)

Toujours d'après POUZET, tome I

Marie DELASCHANT (LACHAMP), fa de Claude et Jeanne TOURNEBISE, ° 02.10.1729 Bétonasse, + 23.08.1776 à la Bourlhonne (alors paroisse de Marat) x Marat 11.08.1761 (Cm reçu TOURLONIAS notaire à Marat le 20.08) Antoine BEAL, sabotier au Coudert-Bas (Marat), fs Mathieu et Jeanne CHEBANCE

Ce Claude DELASCHANT descend aussi du couple DELASCHANT-BECHERIE

Henri PONCHON (cghav-62)

156-17143 POLNAREL-POUNARD

Ces deux familles sont étudiées dans le Tome I de POUZET

1. Anthonia POLNAREL, ° ca 1649 Vertolaye (Bétonasse), + 04.07.1719 Vertolaye (Florasse) x ca 1655 Pierre DELACHAMP
2. Benoît POLNAREL, ° 02.06.1607 Bétonasse, + av. 1647 x Vertolaye 09.02.1632 'Cm, reçu COLLANGE le 15.01)
3. Jeanne POUNARD, ° 02.11.1608 Bétonasse,
4. Pierre POLNAREL, de Bétonasse, ° ca 1578, + 05.10.1639 Bétonasse
5. Jeanne MEGHE
6. Claude POUNARD; ° ca 1586, + 05.08.1631 Bétonasse
7. Clauda HERBASSIER ° ca 1581, + 29.03.1651 Bétonasse

On atteint là aussi les limites de l'exercice

Henri PONCHON (cghav-62)

156-17150 TARIT-TARIT

I. Jean TARIT d'où

II. Jean TARIT, de Concias, probablement marié deux fois x2 Vertolaye 27.02.1734 Jeanne TARIT, fa de Jean, non identifié, d'où au moins 6 enfants dont

III. Antoine TARIT, laboureur à Concias, ° 17.09.1635 Vertolaye (la Roye) x 1635 (Cm reçu le 15.05. par MOLIN notaire à Job) Antonia BEAL, ° 19.10.1640 Vertolaye (Lachamp), + 04.05.1703 à Concias fa de Benoît et Anne MICHALOT d'où au moins 6 enfants

Il est vain de vouloir remonter plus haut

Henri PONCHON (cghav-62)

156-17151 TATRY-BLANCHET (63)

Jean TATRY et Marie BLANCHET se sont mariés le 5 mai 1886 à Messeix. Voir le registre de 1886 et les tables de mariages de Messeix. :

Guy FROMENT (cghav- 11100)

156-17152 TEROL

L'Arbresle est une commune du Rhône située près de Lyon.

Marie-Claude FAYE (cghav-2357)

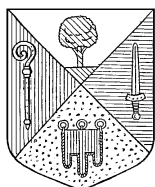
Ci-joint, trouvé sur la bibliothèque généalogique, le PV du CG 69 de 1913, pages 27,28

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k61486411.image.r=Terol.f25.hl>

On y voit que Jean Marie TEROL est entré au Service vicinal le 1^{er} janvier 1885. En supposant qu'il a à ce moment au moins 20 ans, ça donne une première indication sur son année de naissance entre 1845 et 1865 pour prendre une fourchette large.

Guy FROMENT (cghav-11100)

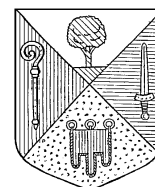
CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE L'Auvergne ET DU VELAY



Fondé en avril 1978 - Association loi de 1901

membre de la Fédération Française de Généalogie
filiale de la Ligue Auvergnate et du Massif Central
membre de l'Union Généalogique Auvergne-Bourbonnais-Velay
Siège social : 55 rue de Châteaudun - 63000 Clermont-Ferrand

Internet : <http://www.cghav.org> - Forum : <http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav>



Conseil d'Administration 2015-2016 : Mmes Christiane BELLIER (*Trésorière adjointe*) – Marie-Françoise BRUNEL (*Vice-Présidente*) – MM. Jean-Pierre BARTHÉLEMY (*Secrétaire*) – Dominique BÉNET – Jean-François CROHAS – Jean-Marc FAYOLLE – Robert LÉOTOING (*Trésorier et Vice-Président d'Honneur*) – Jean-Noël MAYET – Jacques PAGEIX – Henri PONCHON (*Vice-Président*) – Alain ROSSI (*Président*).

Membres Fondateurs :

Mme Marguerite Marie HYPPOLITE – M. Michel TEILLARD d'EYRY (*Président d'Honneur*)

Adresses des correspondances :

- Générales, Adhésions, Renouvellements : M. Alain ROSSI, Tél. : 01 4637 3315 ; 06 8070 1538 ;
16 rue de l'Église, 92200 Neuilly ; Courriel : rossi.cghav@orange.fr,
- Questions et réponses : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, Tél. : 01 4336 2005 ;
14 rue Broca, 75005 Paris, Courriel : barthelemyjpmc@wanadoo.fr
- Commandes de tables de mariages, baptêmes et sépultures :
CGHAV – 55 rue de Châteaudun, 63000 – Clermont-Ferrand, cghav@orange.fr.
- Commandes des « Publications du CGHAV » : M. Henri PONCHON, Tél. : 06 8781 2398,
5 rue des Fontenelles, 92310 Sèvres, Courriel : henri.ponchon@wanadoo.fr,

Rappel : tous les règlements doivent être effectués par chèques libellés à l'ordre du CGHAV.

Internet : Site Internet : <http://www.cghav.org>

Contact général par le site : « Contactez-nous »

Forum : <http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav> (modérateur M. Jean François CROHAS, (jfcrohas1@orange.fr))

Nimègue : responsable de la gestion informatique des bases et de leur mise en ligne : Dominique BÉNET
Assistance et questions : M. Jean-Marc DAUDANS : 01 4760 0531 ; Courriel : utiles@club-internet.fr

Puy de Dôme : Mme Marie-Françoise BRUNEL, Courriel : cghav63@orange.fr

Bibliothèque : 55 rue de Châteaudun 63000 Clermont-Ferrand. (*voir ouvertures dans « Avis Importants »*)

Région Parisienne : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, 14 rue Broca, 75005 Paris, barthelemyjpmc@wanadoo.fr

Cantal : Correspondant M. Jean Marc DAUDANS, Tél. : 07 7782 4852 ; Courriel : utiles@club-internet.fr

Groupes d'échanges :

Livradois-Forez : M. Henri PONCHON ; Courriel : henri.ponchon@wanadoo.fr

Volcans-Val d'Allier : Mme Marie Françoise BRUNEL,

55 rue de Châteaudun, 63000 Clermont-Ferrand ; Courriel : cghav63@orange.fr

Combrailles et Limagne : Mme Christine EMERY-DI BELLA,

19 allée des Tilleuls, Neuviale, 03800 Bègues, Courriel : mumchris63@yahoo.fr

Délégations :

Lyon / Rhône-Alpes :

M. Jean Marc FAYOLLE, 17 rue de St Cyr, 69009 Lyon, Courriel : jean-marc.fayolle@dbmail.com

Mme Brigitte LACROIX, Tél. : 06 6600 2100, Courriel : celacgen@yahoo.fr

Bibliothèque : 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon. (*voir les ouvertures en rubrique « Avis Importants »*)

Provence, Mme Jacqueline BRIFFE, les Cassams, chemin des Lauves, 13100 Aix en Provence,
Tél. : 04 4296 3221 ; Courriel : jacqueline.briffe@wanadoo.fr ;

*Pour la gestion des adhérents et l'envoi de la revue, nous utilisons un fichier informatisé (CNIL n° 855488)
Aussi, conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification auprès de
M. Alain ROSSI, par courrier (16 rue de l'Église - 92200 Neuillys/Seine) ou courriel (rossi.cghav@orange.fr)*

SOMMAIRE

Le mot du PrésidentA. ROSSI	page. 65
ActualitésLA RÉDACTION	page 66
Vie du Cercle	La 38 ^e Assemblée générale du 23 avril 2016	JP BARTHÉLEMY page 68
Avis importants	Permanences et Réunions - Informations	LA RÉDACTION page 70
Cantal	Le retour au Pays du corps de Pierre ALBISSON.....	H. PONCHON page 72
Villes et villages	Clermont à la fin du XVII ^e siècle – Les impôts.....	JP BARTHÉLEMY page 73
	Une ténébreuse affaire à Beaumont (63)	J. PAGEIX page 80
L’Auvergne ... la guerre	Les officiers généraux auvergnats de 14-18	JP. BATISSE page 84
Vie et métiers d’autrefois	Les confréries de Pénitents en Auvergne.....	N. BIENVENU page 92
	Les confiseurs d’Auvergne – Antoine SORREL.....	H. MARTINI page 97
	La carrière d’apothicaire de Jacques CALEMARD	A. MALHIÈRE page 99
	Des paternités douteuses.....	J. BARTHÉLEMEY page 100
Personnages et familles	P.F. KRICKEBERCK, Prussien et gendarme à Brioude.....	M. COLAS page 101
	Marie VERNET-WORTH, la première mannequin	H. PONCHON page 104
	Compléments à la généalogie du Cardinal VILLOT ,	M.C. CHASTEL page 108
	A propos d’A.-F. de MORÉ, comte de Pontgibaud.....	B. GASTINEL page 109
Les échanges du Forum	Jumeaux ou doublon ?	LES ADHÉRENTS page 110
Questions & Réponses	Questions du CGHAV.....	LES ADHÉRENTS page 111
	Réponses du CGHAV	LES ADHÉRENTS page 118
Adresses	LA RÉDACTION page 127
Sommaire	La Rédaction page 128
Couvertures :	1 ^{ère} et 2 ^{ème} = Le « débeurdoire » de St-Menoux (03) et ses explications	
	3 ^{ème} = Généalogie de la Maison AUGER – Confiseurs de Clermond-Ferrand	
	4 ^{ème} = Les Pénitents d’Auvergne Carte des Gabelles de France	

Les auteurs sont seuls responsables des opinions émises par eux dans « A moi Auvergne ! ».

COTISATIONS, ABONNEMENTS, ANCIENS NUMÉROS, RÉPERTOIRES, PUBLICATIONS

Il est possible de s’abonner à la revue sans être membre du Cercle et, donc, sans bénéficier des avantages réservés aux adhérents.

Cotisation/Abonnement 2016 à la revue (4 numéros annuels) : France & DomTom : **33 Euros** ; Europe : **36 Euros** ; Outre-mer : **40 Euros**.

Abonnement seul à la revue, sans adhésion au CGHAV : France & DomTom : **31 Euros** ; Europe : **34 Euros** ; Outre-mer : **38 Euros**.

Cotisation 2016 au CGHAV sans abonnement (simple ou couple) = **25 Euros**.

Tous les règlements sont à effectuer par chèque à l’ordre du CGHAV

Pour des commandes, s’adresser à :

1/ Monsieur Robert LÉOTOING, 47 rue d’Yerres – 91230 Montgeron, pour les commandes de numéros anciens de « A moi Auvergne ! », commandes de publications diverses et des répertoires (BMS. et 6^e RFE)

6^e RFE - Répertoire des Familles Étudiées par les membres du CGHAV (*port compris*) : 15 Euros

Numéros anciens disponibles : par numéro (*port compris*) = 7,50 Euros (*sauf les numéros des années 2014/2015* = 8,25 Euros)

2/ Monsieur Henri PONCHON, 5 rue des Fontnelles 92310 Sèvres : Collection « **Publications du CGHAV** »

« Généalogie des familles BEAL... », 2^{ème} Ed. par Pierre Lucien POUZET.....27 Euros

« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat Vertolaye », Tome I, par P.L. POUZET27 Euros

« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat Vertolaye », Tome II, par P.L. POUZET27 Euros

« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat Vertolaye », Tome III par P.L. POUZET (†).....29 Euros

« Généalogie de quelques familles aux confins Auvergne-Limousin-Marche », par Joseph PRADEL.....27 Euros

« Anciens noms et vocables des paroisses et communes du Puy de Dôme », par Jean Noël MAYET 13 Euros

« Anciens noms et vocables des paroisses et communes de la Haute-Loire », par Alain ROSSI 13 Euros

« Actes de tutelle et curatelle (Bailliages de Menat, Montaigut, Pionsat, St Gervais) », par Richard DUJON8 Euros

« A travers les actes du bailliage de Pionsat (1727-1733) », par Richard DUJON.....8 Euros

« Aix-la-Fayette, regard sur son passé », par Jean LASSAGNE.....27 Euros

« Petit vocabulaire de termes généalogiques ou historiques en Auvergne » par Marie Claude CHASTEL 13 Euros

« Les procès criminels de l’Auvergne au 18^e siècle, jugés à Paris » Tome I, 1700-1769 par J-P. BARTHÉLEMY29 Euros

« Les procès criminels de l’Auvergne au 18^e siècle, jugés à Paris » Tome II, 1770-1792 par J-P. BARTHÉLEMY29 Euros

« Les Auvergnats de Paris sous la terreur » par Jean Pierre BARTHÉLEMY 15 Euros

« Généalogie des Familles CHAPPAT » Tome I par Marc CHAPPAT29 Euros

« Les JALABERT de Grandval » Par François CHALAMAUD (21 pages) 11 Euros

« Les DUBOURGNOUX d’Olliergues, St Gervais-s/s-Meymont et Courpière » par François CHALAMAUD (62 p.)..21 Euros

« Généalogie des Familles CHAPPAT, originaires du Puy-de-Dôme » Tome 2 - Arlanc par Marc CHAPPAT (121 p.)...25 Euros

Généalogie de la Maison AUGER-SORREL, confiseurs de Clermont-Ferrand

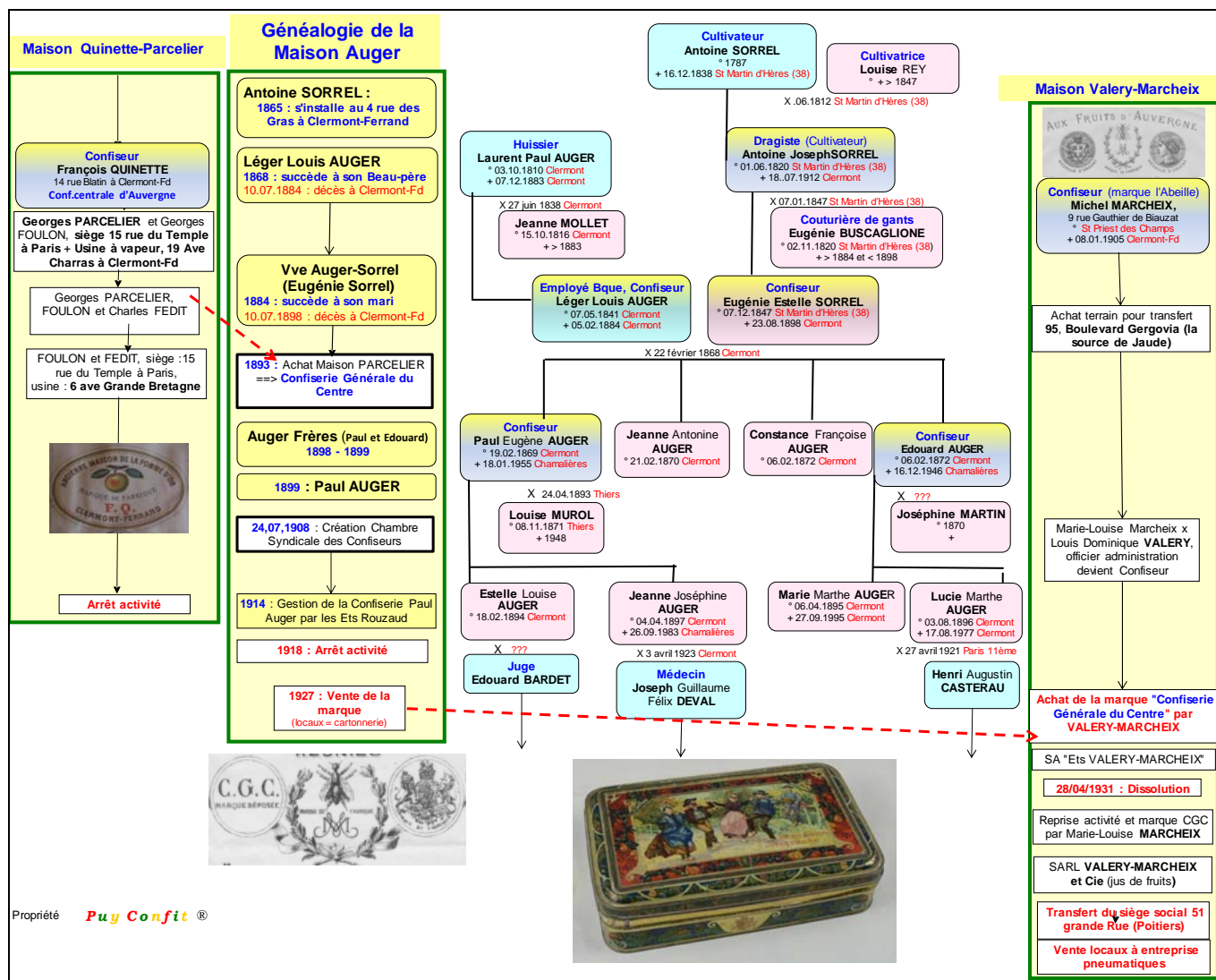


Illustration de la généalogie de l'entreprise de confiserie Auger-Sorrel (établie par l'association Puy-Confit et sa présidente Hélène MARTIN (cghav-3409))



L'Association **Puy Confît**®, créée fin 2004, est située 24 bis rue de la Crouzille à Clermont-Ferrand.

Elle a deux Missions : faire connaître l'Aventure et la Tradition de la Confiserie d'Auvergne, et contribuer à son développement et à son rayonnement.

Elle se compose de 90 adhérents (de 12 à 85 ans), amis de la Confiserie, descendants de confiseurs, chocolatiers et pharmaciens et 14 professionnels d'Aigueperse, Clermont, Cusset, Royat et Vichy (+ Montargis)

Bilan après 11 années d'existence :

- **180 actions de sensibilisation** (conférences, colloques, expositions, animations scolaires et de diverses populations, concours gastronomiques, circuits touristiques)
- **un fonds de 3800 pièces** (objets, documentation, outils et matériel de fabrication)
- une participation active à des articles de presse, revues ou livres
- C'est **plus de 26.000 personnes** qui ont, de nouveau, entendu parler de la Confiserie d'Auvergne, tant en Auvergne qu'en dehors, lors de conférences ou voyages d'études et depuis fin 2012, « une petite Maison de Confiseurs – **Aux Délices des Puys** – a ouvert ses portes à Clermont-Ferrand, dans le quartier de Montferrand médiéval. « bien entendu, c'est avant tout un repère de gourmands et vous trouverez en rayon les pâtes de fruits et fruits confits de chez Cruzilles, des bonbons et chocolats de la Confiserie Thermale ou de la Royale, ainsi que des sirops et confitures du Tango des Saveurs. Les plus pointus apprécieront de redécouvrir l'angélique et les dérivés sucrés de cette plante locale, majeure à une époque, mais un peu oubliée depuis ». Le Petit Futé 2015.

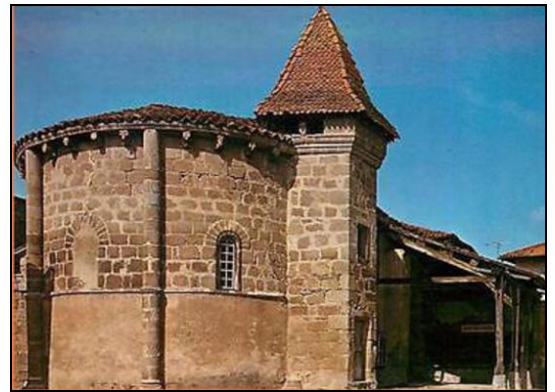
LES PÉNITENTS D'AUVERGNE

Diaporamas du Musée des Pénitents de Marsac

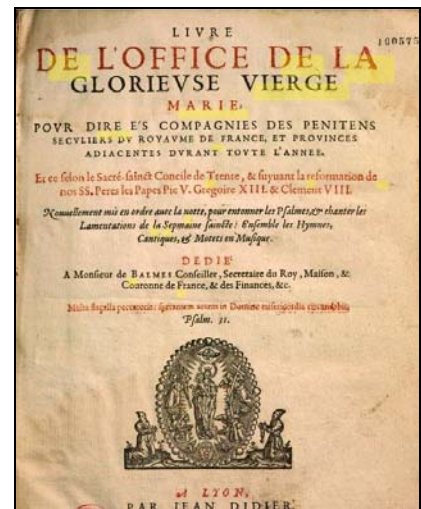
(place de l'Église avec la chapelle à droite, et au-dessous l'intérieur)



La chapelle des Pénitents de Marsac « en vrai »



Livre de l'Office à l'usage des Pénitents



Chapelle des Pénitents de Saugues (43)



Procession du Jeudi Saint à Saugues (43)



ISSN 0220 6765

Directeur de la publication : Alain ROSSI

16, rue de l'Église – 92200 – Neuilly sur Seine

Imprimerie SOPEDI : 5 avenue Ampère – 91321 – Wissous Cedex

CPPAP : 0916 G 85293

Publication trimestrielle, paraissant en février, mai, août et novembre

N° 156 - mai 2016 (2^e trimestre)